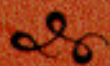


Année N° 4.

Oct.-Décembre 1924



BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ





LE QUARTIER DES ARÈNES

1. — JEAN DE LA CROIX ET LES PREMIERS JÉSUITES

par L. CADIÈRE

des Missions-Etrangères de Paris.

Dans l'état actuel de nos connaissances et tant que des documents nouveaux n'auront pas été mis au jour, le quartier dit des Arènes, ou, en annamite, *Thợ-Đúc*, « des Fondeurs », paraît être le noyau historique le plus vieux de la Capitale. Plusieurs couches de souvenirs, les unes très anciennes, d'autres relativement récentes, se superposent sur ces mamelons rougeâtres, ici chauves et rocailleux, là couronnés de pins, qui viennent mourir sur la rive droite du fleuve, dans un fouillis d'arbres fruitiers, de hauts bambous et d'herbes folles.

Je ne m'occuperai aujourd'hui que des premiers souvenirs chrétiens ; ils se rattachent à la petite église qui élève sa façade bariolée, au carrefour de la route des Arènes et du chemin qui mène au tombeau de *Tự-Đức* et à l'usine élévatoire des eaux (1).

Les premiers documents que nous possédions rattachent l'établissement du christianisme dans le quartier de *Thợ-Đúc* au fon-

(1) Les principaux documents utilisés pour cette étude sont : *Histoire de la Mission de Cochinchine. Documents historiques*, I, 1658-1728, par Adrien Lau-

deur de canons de la Cour d'Annam au XVII^e siècle, Jean de la Croix.

« Un métis portugais ou espagnol, fondateur de canons, vint proposer ses services au Roy, fut agréé et installé à Thợ-Đúc, où tous les fondateurs ont coutume de demeurer. Ce métis catholique persuada au Roy qu'il avoit besoin d'un prêtre de sa religion, dont les prières l'aideroient au succès de ses travaux. Le Roy fit venir un Jésuite qui demeura quelque temps dans la maison d'une chrétienne, mourut, et fut enterré dans le jardin du fondateur. . . . C'est le seul (Jésuite) qui ait habité jusqu'alors dans ce village, non dans une résidence, mais dans une maison étrangère » (1).

Ce document, de la seconde moitié du XVIII^e siècle, nous montre quelle était, à cette époque, l'opinion des missionnaires français de Hué sur les origines de la chrétienté de Thợ-Đúc. Il paraît reposer, peut-être sur des documents écrits — incomplets —, surtout sur des traditions. Ce qui le prouve, c'est que les souvenirs sont flottants : on ne sait au juste si le fondateur était un métis portugais ou espagnol. De plus, le document renferme une erreur : ce n'est pas un seul missionnaire jésuite, qui desservit l'église du fondateur de canons, mais au moins trois, comme nous le verrons plus loin.

Nous remarquons aussi que ce document ne prétend pas fixer la date exacte de l'apparition du christianisme dans le quartier de Thợ-Đúc. Il s'agit de résidence de missionnaire, sujet qui alimenta les disputes des diverses sociétés religieuses, pendant le XVIII^e siècle. Le missionnaire jésuite dont on parle ne s'est fixé à Thợ-Đúc que sur l'appel du fondateur de canons. Mais, auparavant, il y avait des chrétiens dans le quartier. La preuve, c'est que le Jésuite "demeura quelque temps dans la maison d'une chrétienne ». De quelle époque datent les premières conversions ? Il ne serait pas hasardeux de les faire remonter à la prédication du P. de Rhodes, lors de son second séjour à Hué, de 1640 à 1645, ou même lors de ses premiers travaux dans cette région, en 1624-1625, époque où il nous assure qu'il fit quelques conversions « dans la province de Hoâ » (2). Mais nous ne pouvons rien avancer avec certitude.

nay. Paris, Téqui, 1923 (sera désigné par la mention : *Histoire Mission Cochinchine*) ; — *Mémoire qui contient certaines réflexions sur les actes de Mgr. de Coryce*, écrit par Mgr. Lefebvre, évêque de Noëlène (d'après A. Launay, op. cit. I, p. 243). Copie manuscrite. (sera désigné par la mention : *Mémoire Lefebvre*) ; — *Mémoire présenté à M. le Cardinal de Bernis, le 29 Juillet 1773, par M. Boiret*. Copie manuscrite (sera désigné par la mention : *Mémoire Boiret*) ; — d'autres ouvrages cités en leur temps et lieu.

(1) *Mémoire Lefebvre*.

(2) *Voyages et Missions du P. A. de Rhodes*, édition de 1884, Desclée, de Brouwer, p.69

Tenons-nous en donc à ce que les documents écrits nous apprennent : il y avait des chrétiens à **Thợ-Đúc** avant le fondeur de canons ; mais c'est ce métis catholique qui y fit venir pour la première fois, d'une façon permanente, un missionnaire jésuite.

*
* *
*

Jean de la Croix, ou, d'après la signature, qu'il apposait lui-même sur les canons qu'il fondait : JOAO DA CRUS (1), joua un rôle assez important à la Cour de Hué, pendant le XVII^e siècle, tant au point de vue des services qu'il rendit au Seigneur de l'époque, le batailleur **Hiên-Vương**, et des œuvres qu'il exécuta et dont quelques unes nous restent, qu'au point de vue religieux, dans les querelles que suscita l'arrivée des missionnaires français.

Les documents dont je dispose l'appellent tantôt « un métis portugais ou espagnol » (2), comme nous avons vu, tantôt un « Portugais de l'Inde » (3), « un Portugais canarin » (4). Ces dernières expressions concordent avec la première : il ne s'agit pas d'un Portugais d'Europe, mais d'un Portugais né dans l'Inde et de sang mêlé, d'un métis.

Une pièce curieuse, datée du 6 Janvier 1667, nous donne des renseignements précieux sur la famille de Jean de la Croix. Sa femme et sa bru crurent avoir été, la première guérie d'un accès de fièvre, la seconde soulagée dans les douleurs de l'enfantement, par les prières et l'attouchement d'une chrétienne annamite qui fut mise à mort pour la foi le 29 Janvier 1661 (5), et elles en firent la déclaration à un missionnaire de l'époque, M. Hainques (6), qui faisait une enquête

(1) Cf. B. A. V. H. : *Deux canons cochinchinois au Ministère de la Guerre de Bangkok* (L. Cadière), 1919, pp. 528-532. — Le fondeur signait aussi ses pièces (avec doute) ; Joao da +, avec une croix pour remplacer le nom.

(2) *Mémoire Lefebvre*.

(3) *Mémoire Boiret*.

(4) A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, I, p. 242, lettre de Mgr. Pallu, du 28 novembre 1682. — La langue canara est parlée dans la province de Madras et sur le territoire du Mysore (Robert Cust : *Les religions et les langues de l'Inde*, p. 150) Nous avons là une indication, assez vague il est vrai, du pays d'origine de la mère du fondeur de canons, ou du lieu même où il était né.

(5) *Mission de la Cochinchine et du Tonkin Paris*. Douniol, 1858, p. 400

(6) Hainques, ou Haincques, Antoine, né le 24 Janvier ou le 14 Juin 1637, à Beauvais ; s'embarque à Marseille le 3 Septembre 1661 ; arrive au Siam après avoir traversé à pied l'Asie-Mineure, la Perse, l'Inde ; passe en Cochinchine, et meurt, peut-être empoisonné, dans le **Quảng-Ngãi**, en Décembre 1670, (A. Launay : *Mémorial de la Société des Missions-Etrangères*, II, p. 306).

sur les martyrs annamites. Ce fut le fils du fondeur qui rédigea l'acte, en portugais: il s'appelait Clément de la Croix. Jean de la Croix ne fit que signer une brève attestation. Sa femme s'appelait Sébastienne de Souza (en latin: Sebastiana de Souza), et sa bru, Lucie de Reis (en latin : Lucia a Regibus). Ce devait être deux métisses portugaises, comme leurs maris. La dernière eut au moins un enfant, puisque le miracle dont elle crut avoir bénéficié, eut lieu précisément pendant qu'elle accouchait. Sébastienne de Souza déclare expressément qu'elle ne savait ni lire ni écrire (1).

(1) Histoire Mission Cochinchine (A. Launay), I, pp. 41, 42. Comme cette pièce se trouve dans un ouvrage peu répandu, je crois devoir la donner ici in-extenso : « Sebastiana de Souza, uxor Joannis à Cruce, tormentorum bellicorum factoris in hoc regno Cocincinæ, testificor venerabilem fœminam Martham Phuoc (audita missa in sacello Deiparæ sub titulo Conceptionis, quod habemus in hoc regno ubi aderat religiosus Societatis Jesu) in cubiculo meo tunc tenebar magnis febribus, et ingentibus capitis necnon totius corporis doloribus cruciabar, venisse meique misertam prepiam manum, qua crucis signum effecit, capiti meo admovisse. Et subito cognovi me sanitati redditam, a capitis doloribus ac febribus liberatam ; et me, quam somnus ante omninos deseruerat, sopor in ejusdem præsentia occupavit ; medicamque febrim, sine capitis dolore, die sequenti tantum et non amplius passa sum.

Quæ omnia ita accidisse juro per Evangelia sacra.

Similiter juro et jurejurando testor, Luciam a Regibus mei conjugis Joannis a Cruce nurum, terribilibus partus doloribus laborasse, ad quam, ut earn inviseret, venit eadem venerabilis fœmina Martha Phuoc. Et cum propius ad atilictam Luciam a Regibus accessisset, fuis ad Deum precibus, parturientis utero manus crucis signum efformando admovit : et, mirabile quidem in ipsa hora ab afflictione et doloribus liberam et quietam se invenit. Cumque, propter nescio quid negotii, reverenda Martha Phuoc in suam domum venisset, dicta Lucia a Regibus me exoravit ut iterum illam accersem et revocarem : fatebatur enim dicta Lucia a Regibus se, proesente dicta venerabili Martha Phuoc, magnopere levare.

Et quia omnia supradicta ita vera acciderunt, precibus R. P. Antonii Hainques, hoc testimonium tuli ; et quia litteras nescio, rogavi conjugem meum ut pro me suscriberet in hac curia. Sexta januarii 1667.

Et ego Clemens a Cruce, a dicto Patre missionnario rogatus illud scripsi ; et meo in conspectu de omnibus interrogata fuit dicta Domina Sebastiana, de Souza. Et quia omnia, ut scripta sunt, vere sic acciderint, subscripsi eadem die, mense et anno : ad preces meae uxoris Sebastianæ de Souza. Joannes a Cruce. Clemens a Cruce.

Hanc superiorem testificationem ex lusitano in latinum fideliter redditam testor, 3 die septembris 1673.

Petrus Langlois, missionnarius et notarius apostolicus Ludovicus [Laneau], episcopus Metellopolitanus, Administrator Siammi, Cocincinæ, etc.

Cette pièce est tirée des Archives des Missions-Etrangères, vol. 734, p. 412 ; vol. 735, pp. 268, 362.

On ne spécifie pas que Clément de la Croix soit le fils de Jean de la Croix. Mais cela est dit clairement dans d'autres documents, comme nous le verrons. —



Planche XCIII. — L'œuvre de Jean de la Croix : la vasque du tombeau de
Đông -Khánh, datée de 1673 ; détails de l'ornementation.

Jean de la Croix mourut vers 1682. Dans les derniers mois de cette année, en effet, Mgr. Laneau, administrateur de la Mission de Cochinchine, était à Hué. « Ne voulant rien omettre pour établir une bonne paix entre tous, voyant qu'il s'était déjà écoulé quelques jours sans avoir reçu les visites ordinaires de quelques personnes que l'honneur et l'obligation y engageaient, (Mgr. de Metellopolis) envoya l'un des siens pour faire les condoléances à Clément de la Croix sur la mort de son père, et des civilités au P. Barthélemy (1) ; l'un et l'autre, confus de cette démarche, s'excusèrent promptement sur les pluies continuelles, outre un certain froid que les plus anciens cochinchinois n'avaient pas encore éprouvé » (2).

Mais l'évêque ne vit pas, toutefois, pendant son séjour, Clément de la Croix. Ce dernier daigna seulement envoyer des présents, un jour que Mgr. Laneau était allé visiter la résidence et l'église du P. Barthélemy : « Le fils de Jean de la Croix avait pris soin d'apporter un cadeau que l'on présenta à l'évêque, mais parce que Clément de la Croix était affligé d'une grande fièvre, il fit faire les civilités de son absence » (3). La maison et l'église du P. Barthélemy n'étaient qu'à quelques pas de la demeure de Clément de la Croix. La maladie explique peut-être, ce jour là, l'abstention du fils du fondateur de canons. Mais comme Mgr. Laneau était à Hué depuis quelque temps déjà, nous devons reconnaître que Clément de la Croix mit quelque mauvaise volonté à ne pas rencontrer l'évêque. Toute sa vie, d'ailleurs, il avait manifesté des sentiments hostiles à l'égard des missionnaires français.

Nous ne savons pas quand il mourut, ni s'il laissa des descendants à Thọ-Đức.

L'influence dont jouissait, Jean de la Croix à la Cour de **Hiển-Vương** était due aux services qu'il rendait à ce prince. **Hiển-Vương** fut toute

Lucie de Reis est appelée, par Sebastienne de Souza, « la bru de mon époux Jean de la Croix ». Faudrait-il conclure de cette manière de parler, que Clément de la Croix était fils de Jean de la Croix d'un premier lit ? Je pense plutôt qu'il faut voir là une marque de politesse et d'humilité de Sebastienne envers son mari : les Annamites emploient des expressions équivalentes : « celle qui est dans ma maison », « la mère d'un tel », pour désigner leur épouse.

(1) C'était un Jésuite japonais, qui desservait alors l'église qu'avait fait élever Jean de la Croix. Voir plus loin.

(2) A Launay ; *Histoire Mission Cochichine*, I, p. 289 (Achives M.-E., vol. 734, P-731).

(3) A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, I, p. 293.

sa vie un grand batailleur. Il n'était encore qu'héritier présomptif, lorsque, en Mai 1644, il attaqua et défit, à l'embouchure du fleuve de Hué, une petite flotte que les Hollandais avaient envoyée pour prêter main forte aux Tonkinois. En 1648, quelques jours avant la mort de son père, l'efféminé Cồng-Thượng-Vương, il remporta une grande victoire ; à Đông-Hới, sur les troupes du Nord, qui, depuis une quinzaine d'années, essayaient de replacer le royaume de Hué sous la tutelle des Seigneurs de Hanoi. Dès qu'il eut pris le pouvoir en main, cette même année 1648, il se prépara à attaquer les ennemis héréditaires de sa famille sur leur propre terrain et, de 1655 à 1661, il occupa les districts méridionaux du Tonkin, jusqu'à Vinh. Conquête éphémère, sans doute, mais qui permit aux Trịnh de se rendre compte de la force des Nguyễn. Deux dernières attaques des troupes tonkinoises furent repoussées en 1662 et en 1672. Et cette activité belliqueuse que Hiến-Vương montrait sur la frontière Nord de ses Etats, ne l'empêchait pas d'étendre sa domination au Sud, par des guerres victorieuses contre le Champa et le Cambodge.

On comprend qu'un prince adonné à la guerre avec tant d'ardeur tâchât de se procurer des armes. Le 5 Janvier 1683, bien que le tumulte des armées se fût un peu apaisé dans le royaume de Cochinchine, le ministre de Hiến-Vương, qui donnait une audience à Mgr. Laneau, venu à Hué, disait au prélat « qu'un autre moyen (pour bien disposer le prince à l'égard du christianisme) était de faire présenter quelques pièces de beaux canons au roi son maître qui avait une extrême passion d'en voir de français. Il ne lui en manquait pas d'Espagne, de Hollande, d'Allemagne, de Portugal et aussi des Indes, cette dernière est la plus belle de Cochinchine (1) ». Le ministre connaissait bien son souverain, et le conseil qu'il donnait à l'évêque nous fait voir avec quel empressement Jean de la Croix dut être accueilli à Hué, lorsqu'il vint proposer à Hiến-Vương de lui fondre des canons, d'autant plus qu'il venait de l'Inde, qu'il était à moitié indien, et que les canons de cette contrée passaient pour les plus beaux.

Quand vint-il s'établir en Cochinchine ? Certainement avant la mort de Marthe Phước, qui arriva, nous l'avons vu plus haut, le 29 Janvier 1661. En effet, on nous apprend que cette femme avait assisté à la messe avant sa mort dans l'église de Jean de la Croix. C'est que le fondeur de canons était déjà installé à Thọ-Đức, avec maison d'habitation, église et chapelain. Cela nous reporte donc plus haut, au moins de quelques années, pendant la période 1655-1661, période

(1) A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, I, p. 292. Dans la phrase, il faut sans doute sous entendre le mot « espèce ».

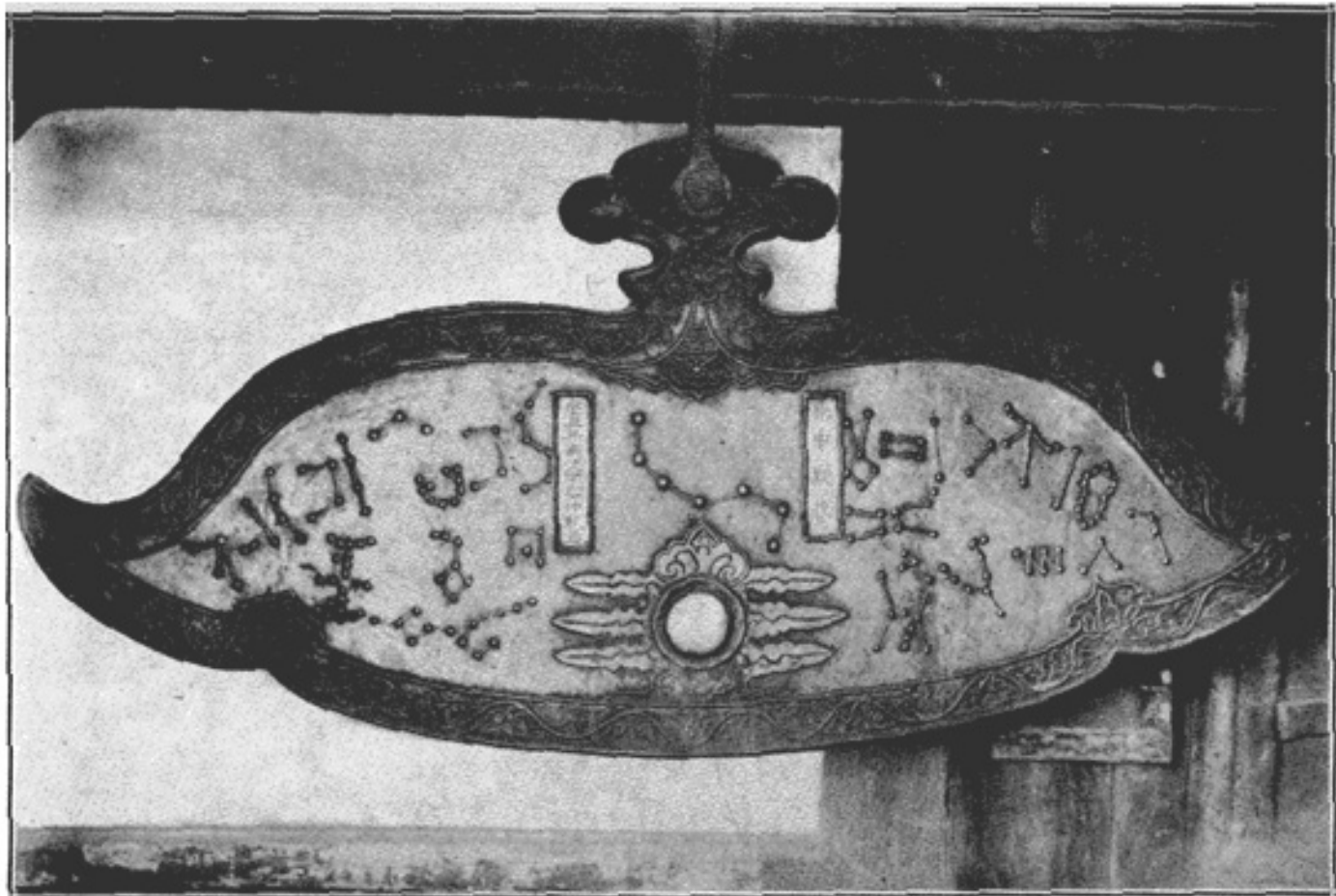


Planche XCIV. — L'œuvre de Jean de la Croix : le tympan de la pagode Thiên -Mộ, daté de 1674.

d'activité guerrière, où les armées cochinchinoises occupaient d'un côté une partie du territoire tonkinois, et, d'un autre côté, guerroyaient dans le Sud, période pendant laquelle Hiên-Vương devait avoir le plus pressant besoin d'intensifier son armement.

Quoiqu'il en soit, et la date de l'arrivée de Jean de la Croix à Hué restant indéterminée, mais certainement avant 1661, le fondeur, « tormentorum bellicorum factor » (1), « seul fondeur de canons du roi » (2), fut accueilli avec empressement et traité royalement. Il le méritait d'ailleurs, et cela, d'après le témoignage de M. Chevreuil, le premier missionnaire français venu à Hué, lequel pourtant n'eut pas à se louer des procédés de Jean de la Croix à son égard. « Il était favorisé du roi, écrit ce missionnaire, pour le service qu'il lui rendait par son métier de fondeur, auquel il était assez entendu. Il lui faisait de belles pièces d'artillerie, que le roi estimait beaucoup, ce qui lui valait 500 écus tous les ans et l'entretien de sa famille » (3). C'était une jolie situation, sans parler de l'autorisation d'avoir une église particulière et un chapelain, faveur extraordinaire, à une époque où Hiên-Vương, pour diverses raisons d'ordre politique, était très mal disposé envers la religion chrétienne. L'éloge que l'on fait ici des canons fondus par Jean de la Croix pourrait faire supposer que lorsque, en 1683, le ministre de Hiên-Vương disait à Mgr. Laneau que les canons de l'Inde étaient les plus beaux de Cochinchine, il faisait allusion non à des armes venues directement de l'Inde, mais aux canons fondus par le métis indien.

Que reste-t-il de ce travail, qui fut poursuivi pendant au moins vingt-cinq ans ? En fait d'armes, pas grand chose.

On a signalé, au Ministère de la Guerre de Bangkok, deux canons portant la signature de Jean de la Croix (4). De nombreuses bouches à feu portant la même marque existaient, sur les remparts de Hué ou dans les arsenaux, avant 1885. Elles ont été vendues au poids du métal, après la prise de la Citadelle, et je ne sais s'il en reste encore une seule quelque part.

Mais je ne crois pas que l'activité de Jean de la Croix se soit bornée à l'armement des troupes de Hiên-Vương. On peut voir à

(1) A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, I, p. 41.

(2) A. Launay : *ibid.* p. 242

(3) A. Launay : *ibid.*, p. 15 (Archives M. E., Vol. 733, pp. 103 et suivantes.)

(4) B. A. V.-H., 1919, pp. 528-532.

Hué quelques belles pièces de bronze d'un autre genre. Elles sont toutes datées de l'époque où Jean de la Croix exerçait sa profession à Hué. Il n'est pas inutile d'en donner ici une liste sommaire :

Devant l'Hôtel du Commandant d'Armes, dans la Concession, une vasque (diamètre, 1^m92 ; hauteur, 0^m96 ; poids, 1.378 kgs), datée de 1659 (1).

Devant le Musée **Khải-Định**, deux vasques, datées l'une de l'année *ky-hoi*, sans doute 1659 ; l'autre de l'année *đinh-ti*, sans doute 1677 (2).

Devant le palais **Cần-Chánh**, deux vasques, l'une du poids de 1.588 kgs, l'autre de 1.550 kgs, environ ; de dimensions sensiblement égales : diamètre, 2^m22 ; hauteur, 1^m84 ; datées de 1660 et 1662.

Devant le palais **Cần-Thành**, deux vasques, de poids sensiblement égal, 890 et 895 kgs ; de dimensions égales : diamètre, 1^m70 ; hauteur, 0^m95 ; datées de 1671 et 1684.

Au tombeau de **Đổng-Khánh**, une vasque, poids, 648 kgs ; diamètre, 1^m52 ; hauteur, 0^m88 ; datée de 1673 (3).

A la pagode **Thiên-Mộ**, dite Tour de Confucius, un tympan, de 1^m60 de long sur 0^m80 de hauteur, daté de 1674 (4).

Les premières, comme on le voit, sont datées de l'année 1659. M. L. Sogny, dans la belle étude, accompagnée de Planches, qu'il a consacrée à ces vasques, nous fait remarquer précisément que l'une de celles portant cette date, qui est placée devant le Musée **Khải-Định**, est de beaucoup inférieure aux autres, au point de vue artistique, comme pour les dimensions. De même, celle qui se trouve devant l'Hôtel du Commandant d'Armes, datée aussi de 1659, n'a pas la variété ni l'élégance des autres dans le décor or, cette année 1659 est comprise précisément dans la période où nous avons vu que Jean de la Croix dut venir s'établir à Hué. Nous avons là sans doute des œuvres de début. Le fondeur pouvait, même depuis plusieurs années, avoir fait des canons. Ce n'est qu'en 1659 qu'il s'essaya à faire des vasques. Et si l'on se souvient du symbolisme que présentent les vasques et les urnes, dans les croyances d'Extrême-Orient, on remarquera que précisément, en 1659, **Hiền-Vương** occupait le **Nghệ-An**, territoire tonkinois, depuis plusieurs années, et venait de vaincre le roi du Cambodge : les deux vasques datées de cette année commémoraient ses victoires et Symbolisaient la puissance et la stabilité de

(1) Voir Planche XCII.

(2) Voir Planches XCV et XCVI.

(3) D'après L. Sogny ; *Les vasques en bronze du Palais*. B. A. V. H. 1921. pp. 1 et suivantes.

(4) D'après A. Bonhomme : *La pagode de Thiên-Mộ* : description. B. A. V. H. 1915, pp. 273-274. — Voir Planche XCIV.

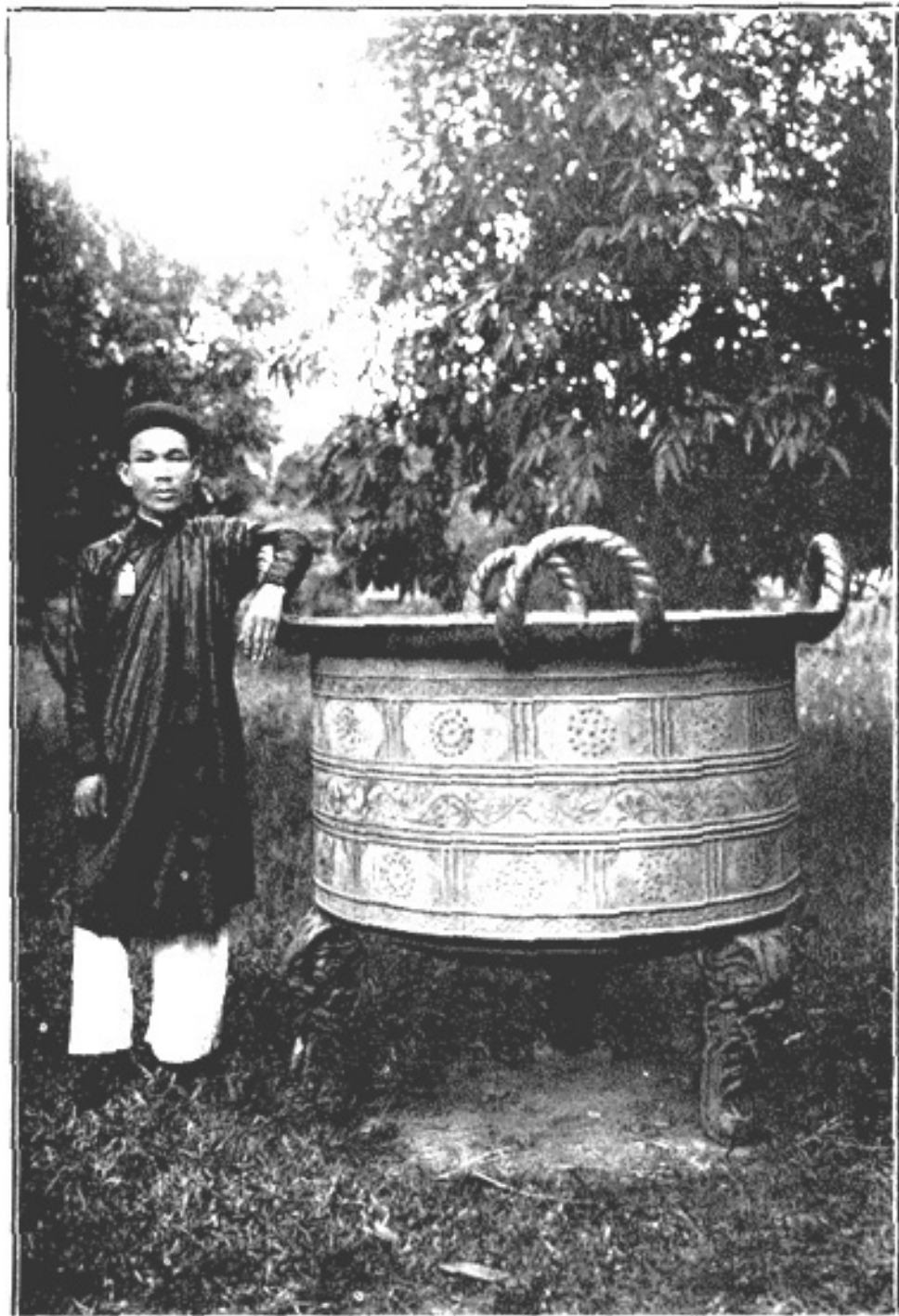


Planche XCV. — L'œuvre de Jean de la Croix : la vasque, Ouest du Musée Khải -Định, datée de 1677.

sa dynastie, tout comme celles qui portent des dates ultérieures consacraient ses triomphes sur les Tonkinois, en 1662 et en 1672.

La dernière en date porte le chiffre de 1684, 6^e lune (12 Juillet-11 Août). A ce moment, Jean de la Croix était mort depuis près de deux ans puisque, nous l'avons vu, Mgr. Laneau envoya des condoléances à son fils dans les derniers mois de 1682. C'est donc à Clément de la Croix que nous devons attribuer la vasque de droite du Càn-Thành. En fait, à part quelques détails de l'ornementation, c'est une réplique à peu près exacte de la vasque de gauche, datée de 1671, avec légère imitation des motifs de la vasque de Đồng-Khánh, datée de 1673 (1).

Les vasques que nous venons d'étudier ne sont pas signées, il est vrai, du nom de Jean de la Croix, comme l'étaient les canons qui sortaient des ateliers du fondeur. Mais leur attribution à cet artisan ne fait pas de doute pour moi. Elles ont été certainement fondues au quartier de Thợ-Đúc(2), « où tous les fondeurs ont coutume de demeurer », dit le *Mémoire Lefebvre*, écrit en 1747 mais qui consacre un fait et une appellation datant de loin et fait foi, par conséquent, pour l'époque où nous sommes. Or, là, « le seul fondeur de canons du roi » (3), le fondeur le plus habile, dont nous avons entendu M. Chevreuil faire un si bel éloge, était sans contredit Jean de la Croix. Des pièces présentant de telles dimensions et exigeant une telle habileté, une telle sûreté de technique, ne peuvent être sorties que de son atelier. Le décor même des vasques plaide en faveur de Jean de la Croix : sa variété, son originalité, sa fantaisie, dénotent un artiste qui n'était pas tout à fait au courant des modèles traditionnels de l'art annamite, ou du moins, qui s'est afranchi d'un canon trop étroit, parce qu'il était influencé par une formation artistique diffé-

(1) Voir les Planches qui accompagnent l'article de M. L. Sogny cité plus haut.

(2) Elles n'ont pas pu être fondues au Tonkin, pays renommé cependant pour l'habileté de ses artisans : la situation politique s'y opposait d'une façon absolue, car les deux pays se faisaient alors une guerre acharnée. Elles ne peuvent pas provenir de la Chine, toujours pour des raisons politiques : on ne se représente pas des artisans chinois fondant, en Chine, des objets marqués non au titre de règne du Fils du Ciel, mais au titre d'un prince feudataire de si minime importance que le roi de Hanoi (ces vasques portent le titre de règne du souverain Lê). En outre, les relations commerciales qui existaient alors entre la Chine et la Cochinchine, rendaient difficile la commande de pièces pareilles.

(3) A Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, I, p. 242 ; lettre de Mgr. Pallu, de 1682.

rente (1). Enfin, ces pièces remarquables, à part une seule, s'étagent sur toute la période où nous savons, par d'autres sources très sûres, que Jean de la Croix vécut à Hué. Toutes ces raisons suffisent amplement, il me semble, même en l'absence de la signature de l'auteur, pour prouver que l'œuvre du fondeur de canons n'a pas disparu tout entière de Hué, mais que nous avons encore de très beaux spécimens de son art.

Ces vasques du Palais, déjà si pleines d'intérêt pour plusieurs motifs, s'animent presque, et deviennent plus précieuses, du fait qu'elles ne sont plus anonymes, mais qu'elles se rattachent d'une façon à peu près certaine, à celui qui les a exécutées.

La fabrication des belles pièces de bronze s'est-elle arrêtée à la mort de Jean de la Croix ? Le fondeur n'a-t-il pas formé des élèves, fondé une école ? Son fils Clément de la Croix a-t-il continué longtemps l'industrie paternelle ? La cloche monumentale que Minh-Vương fit fondre en 1710 pour la pagode Thiên-Mộ (2), se rattache-t-elle, de loin, à Jean de la Croix ? Ce sont des questions intéressantes qui, malheureusement, restent insolubles pour le moment. Peut-être une enquête plus minutieuse dans le Palais ou dans les pagodes des environs de Hué, nous révélera d'autres œuvres du fondeur de canons, ou des œuvres de ses successeurs. Mais même avec les matériaux que nous possédons, nous pourrions déjà amorcer une étude artistique sur les produits qui sont sortis des ateliers de Thợ-Đúc dans la seconde moitié du XVII^e siècle, sur les tendances qu'ils manifestent, sur les influences qu'ils dénotent, sur les points communs qui les relient aux rares sculptures qui nous restent de cette époque, soit à Hué, sur quelques stèles, soit à Hanoi, dans quelques pagodes.



Maintenant que nous connaissons l'homme et son œuvre d'artisan, voyons l'action politique de Jean de la Croix. Elle est intimement liée, du moins dans ce que nous en connaissons, aux questions d'ordre religieux qui passionnèrent Hué dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Le 26 Juillet 1664, M. Chevreuil arrivait à Faifo. C'était le premier missionnaire de la Société des Missions-Etrangères qui mît les pieds

(1) Ce sujet mériterait d'être traité à fond. Voir les Planches qui accompagnent l'article déjà cité de M L Sogny, dans B. A. V. H. 1921. Planches I-XXXII, notamment celles qui concernent la vasque du tombeau de **Đông-Khánh**.

(2) Voir A. Bonhomme : *op. citat.*, B. A. V. H., 1915, p. 260.

dans le royaume de Cochinchine. Il était envoyé par son évêque. Mgr. Lambert de Lamotte, alors en résidence au Siam (1), pour se rendre compte de l'état de la mission. L'évêque de Bérythe, sachant de quel crédit jouissait Jean de la Croix, et ne voulant pas s'aliéner un personnage aussi puissant, avait confié à M. Chevreuil une lettre et des présents pour le fondateur de canons (2).

« Ce fondateur, écrit M. Chevreuil dans la relation de son voyage (3), ayant su mon arrivée à la Cochinchine m'avait écrit avec civilité et fait offre de ses services ».

Ces bonnes dispositions ne durèrent pas. Les Jésuites qui étaient alors en Cochinchine (4), ne voyaient pas d'un bon œil la présence d'un missionnaire français dans un pays qu'ils considéraient comme relevant du patronat du roi de Portugal et de la juridiction des archevêques de Goa. Chevreuil, ayant eu connaissance que ses confrères voulaient l'embarquer sur un vaisseau portugais, en partance pour Macao, se décida à aller à Hué.

« Je partis par terre, à pied, avec grande diligence, craignant qu'on ne m'arrêtât en chemin ; en trois jours j'arrivai à la Cour, et allai droit à la maison du fondateur, qui fut fort fâché de me voir, et ne me fit pas l'accueil qu'il m'avait promis. Je lui fis mes civilités et lui donnai les lettres de Mgr. de Bérithé, accompagnées de quelques présents considérables que ce prélat lui envoyait ; il en témoigna quelque reconnaissance, et les reçut avec beaucoup de respect ; ensuite, il me déclara que ce jour-là même, le roi devait venir à la fournaise voisine de sa maison, où actuellement il y avait deux pièces d'artillerie qui se fondaient ; qu'il n'était pas expédient que le roi me vît, pour ne point donner ombrage à son esprit.

(1) Lambert de la Motte, Pierre, né le 28 Janvier 1624, à la Boisière (Calvados) ; un des fondateurs de la Société des Missions-Etrangères ; nommé évêque de Bérythe le 29 Juillet 1658 ; vicaire apostolique de la Cochinchine, le 9 Septembre 1659 ; se rend au Siam par voie de terre, et y arrive le 22 Août 1662, deux ans, deux mois et quelques jours après son départ de Paris ; fit un voyage au Tonkin, en 1669, et deux fois en Cochinchine, en 1671 et 1676 ; mort le 15 Juin 1679, à Juthia (A. Launay : *Mémorial Missions-Etrangeres*, II, PP. 350-353).

(2) L. E. Louvet ; *La Cochinchine religieuse*, I, p. 367.

(3) A- Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, I, p. 16.

(4) C'était le P. Pierre Marquès, Japonais, et le P. Baudet, Français, en résidence à Faifo, et le P. Dominique Fuciti, Savoyard, en résidence à Hué. (Louvet : *La Cochinchine religieuse*, I, p. 267 — *Relation des missions des évêques français*. Paris, MDCLXXIV, p. 85). — On ne donne pas le nom du P. Baudet dans la liste des missionnaires jésuites de *Mission de fa Cochinchine et du Tonkin*, p. 386.

« Il me conduisit chez le P. Dominique Fuciti, Jésuite, qui pour lors résidait à une église proche de sa maison, me disant qu'il n'y avait point d'autre lieu où je puisse demeurer. Ce Père me reçut avec assez de civilité extérieure.

« Le jour de l'Assomption, le P. Fuciti et le fondeur me firent beaucoup d'instances pour prêcher et officier, et je me servis de cette occasion pour me faire reconnaître comme grand vicaire de Mgr. de Bérithé et envoyé en cette qualité. Au milieu de ma prédication, je fis cette déclaration publique au peuple, ce qui les surprit fort, sans pourtant qu'ils osassent me contredire ; j'appliquai à cette église, par la même autorité, une indulgence plénière que Sa Sainteté nous avait donnée pour ce jour même de l'Assomption ; j'y confessai et communiai plusieurs personnes à la messe.

« Cependant, le susdit Jean de la Croix envoya son fils au grand mandarin qui est le ministre du royaume, et le pria de m'en faire sortir, ce qu'il ne put obtenir ; mais ce qui fâcha davantage ledit sieur de la Croix, c'est que son fils lui rendit réponse en ma présence. Ce refus du mandarin leur ferma la bouche, et voyant que Dieu me protégeait, ils commencèrent à me faire civilité.

« Je passai huit jours en cette Cour où je m'informai suffisamment de l'état du christianisme. Ce Jean de la Croix y avait fait bâtir une petite église avec permission du roi, et avait un Père jésuite qui lui servait de chapelain ; par ce moyen, les chrétiens venaient s'y confesser et entendre la messe, d'après ce que l'on me dit, car pendant que j'y fus, je n'y vis que quatre ou cinq femmes qui vinrent coucher la nuit dans la dite église, coutume qui n'est pas louable, ni approuvée, à cause des inconvénients et scandales qui en peuvent venir. Je vis dans une cave souterraine de cette chapelle, quatre ou cinq corps des premiers chrétiens que l'on fit mourir il y a 30 ans et plus pour la foi ; ils sont déposés en quatre ou cinq coffres en bois assez honnêtement.

« Voyant que le Père s'ennuyait de me voir chez lui, comme aussi Jean de la Croix, je pris résolution de m'en retourner et m'embarquai à cet effet dans une petite barque » (1).

Ce récit nous renseigne à un double point de vue.

D'abord, il nous fait voir les dispositions de Jean de la Croix à l'égard du missionnaire français. Il use de son crédit pour le faire chasser du royaume de la Cochinchine, et son fils, Clément de la Croix, agit de concert avec lui. Tous les deux ne se départirent jamais de cette ligue de conduite. Ne nous en étonnons pas. Ils

(1) A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, p. 16.



Planche XCVI. — L'œuvre de Jean de la Croix : la vasque Ouest du Musée
Khái -Định ; détails de l'ornementation.

étaient Portugais de souche et ils épousaient la querelle des missionnaires jésuites, lesquels luttèrent pour le patronage du roi de Portugal. Ce fut la source des plus grandes difficultés que rencontrèrent les missionnaires français pour s'établir en Cochinchine et au Tonkin. Heureusement que souvent les hauts mandarins de la Cour d'Annam se tenaient au-dessus de ces querelles de nationalité.

En second lieu, nous avons des renseignements précieux sur l'église de Jean de la Croix, le premier monument du culte qui ait été élevé au quartier des Arènes.

Il ne s'agissait pas d'une travée aménagée en lieu de prière dans la maison de Jean de la Croix, comme cela arrivait souvent en pays annamite, dans les siècles passés. On nous parle d'une église proprement dite, d'une « petite église », il est vrai, mais « bâtie », sans que ce mot puisse nous renseigner d'une façon indubitable sur la nature de la construction : ce pouvait être un simple édifice en bois et paillotte, où la main du maçon avait mis tout au plus quelque enduit sur clayonnage de bambou. Les constructions en pierres et briques devaient être excessivement rares en Annam à cette époque. Mais la crypte, « la cave souterraine », pour employer l'expression de Chevreuil, devait être bâtie à tout le moins en gros blocs juxtaposés (1).

Un document que nous avons déjà cité nous apprend que l'église était dédiée à la Mère de Dieu, sous le titre de sa Conception, "in sacello Deiparæ, sub titulo Conceptionis ». Le document est de 1667, mais il fait foi pour les années qui précèdent, depuis la fondation de l'église, et pour les années qui suivent. En 1739, lors de la visite apostolique de Mgr. des Achards de la Baume, l'église que les Franciscains

(1) Il est impossible de déterminer quels étaient les corps des martyrs que conservait Jean de la Croix, ou plutôt les Jésuites, dans la crypte de cette église. Voici la liste des premiers Annamites qui ont été mis à mort pour la foi en Cochinchine : André, jeune catéchiste, âge de 19 ans, percé de plusieurs coups de lance, le 17 Juillet 1644. Ignace et Vincent, catéchistes, décapités, le 15 Juillet 1645. Alexis, capitaine, et Augustin, chef d'une chrétienté, décapités en 1647. Siméon, catéchiste, âge de 62 ans mort par l'excès des tortures, la même année. (*Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 399). On comprend que ces reliques fussent chères aux Jésuites, car ces Annamites étaient morts à une époque où il n'y avait en Annam que des missionnaires de la Compagnie. Mais aucun d'eux ne nous reporte aux « 30 ans et plus » dont parle M. Chevreuil. Il peut y avoir erreur sur ce point, car Chevreuil a été renseigné probablement par le P. Fuciti, arrivé en Cochinchine en 1661, et par Jean de la Croix, arrivé aussi récemment ; à une époque où la date exacte de la mort des martyrs s'était perdue. Nous verrons plus loin le sort de ces reliques. (*La Relation des Missions des Evêques français*, pp. 82, 83, dit même que les martyrs qui reposaient dans la crypte de Jean de la Croix avaient été mis à mort depuis près de 40 ans).

avaient à peu près sur le même emplacement, était dédiée à St. François (1).

En quelle année fut-elle élevée ? Ici, comme pour la date d'arrivée de Jean de la Croix à Hué, nous avons un point de repère dans la mort de Marthe Phuróc. Cette chrétienne fut décapitée le 29 Janvier 1661 (2). Or, elle avait assisté à la messe dans la chapelle du fondeur (3). Nous devons donc reporter la construction de cette chapelle à une date antérieure au mois de Janvier 1661. Mettons, comme nous l'avons fait pour l'arrivée de Jean de la Croix, une année comprise dans la période 1655-61.

Mais dans ce cas, le Jésuite à la messe duquel assista Marthe Phuróc n'était pas le P. Fuciti, qui n'arriva en Cochinchine, d'après les documents que je possède, qu'en l'année 1661 (4). Il avait eu comme prédécesseur, dans la charge de chapelain du fondeur de canons, un autre de ses confrères. Ou bien, s'il fut le premier chapelain attitré, un autre de ses confrères vint dire la messe avant lui, en passant, dans l'église de Jean de la Croix.

Nous verrons plus loin que le successeur de Fuciti, le P. Barthélemy, avait, en 1682, une maison, indépendante de l'église. En était-il de même en 1664 ? Nous pouvons le supposer, mais sans aucune preuve pour l'instant.

Il serait intéressant, pour l'archéologue, de connaître, ne fut-ce que d'une façon approximative, l'emplacement de Jean de la Croix, de sa fonderie de canons, de son église. Un témoignage, bien distant, à la vérité, et donnant un indice fort ténu, nous permet d'émettre une hypothèse sur ce sujet.

Đức Chaigneau fit, très jeune, c'est-à-dire vers 1815, une promenade à Thợ-Đúc. Dans le récit qu'il nous en a laissé, il mentionne une fonderie : « Quand nous fûmes arrivés à la hauteur du village chrétien Kim-Luông (5), mon père nous fit déposer sur la route de Thợ-Đúc. En montant cette route, peu rapide d'abord, mais s'élevant ensuite graduellement à mesure que nous approchions du village, nous laissâmes à notre droite un établissement de fonderie de cuivre, qui lui avait donné son nom (chaudronnier), et à notre gauche une

(1) A. Launay: *Histoire Mission Cochinchine*, II, p. 70.

(2) *Mission de La Cochinchine et du Tonkin*, p. 400. D'après *Mémoires portugais ou Etat présent de l'église de Chine et des autres royaumes voisins*, in-12, Paris, 1670, chap. V.

(3) Attestation de Sebastienne de Souza reproduite plus haut. A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, p. 41.

(4) *Mission de In Cochinchine et du Tonkin*. p. 387.

(5) Kim-Luông, Kim-Long, sur la route de Confucius, rive gauche du fleuve. Thợ-Đúc est sur la rive droite, Đức Chaigneau était en barque et remontait le fleuve depuis sa maison, située sur les bords du canal de Phủ-Cam.

plaine inclinée, aride, presque inculte, et garnie çà et là de quelques blocs de pierres noirâtres et de quelques bouquets d'arbres » (1).

Đúc Chaigneau monte à l'église de son époque, en suivant, sur la rive droite (2), un tout petit torrent qui descend, parallèlement au mur cham, et traverse la route des Arènes sous un pont en fer et en maçonnerie (3). Si nous quittons la route des Arènes vers ce pont, nous voyons, à notre gauche, le paysage décrit par Đúc Chaigneau. L'enfant vit-il de ses yeux la fonderie de cuivre, ou bien la lui signala-t-on comme étant vers la droite, dans les fourrés de bambous qui bordent la route des Arènes ? La manière dont s'exprime Đúc Chaigneau tendrait plutôt à faire croire qu'il l'entrevit. Cette fonderie se serait donc trouvée vers le pont sous lequel passe le torrent, dans les environs immédiats de l'extrémité du mur cham Đúc Chaigneau est bien loin de Jean de la Croix, dira-t-on. Un siècle et demi les sépare. Sans doute. Mais c'est à Thợ-Đúc que Gia-Long fondait ses canons, tout comme du temps de Hiên-Vương. Un établissement d'une telle importance pour le royaume, d'où sont sortis les canons des rois de Hué pendant près de deux siècles, ne se déplace pas facilement. Malgré la fragilité de l'hypothèse, j'ai cru devoir la signaler pour orienter les recherches.

D'ailleurs, l'onomastique des lieux vient confirmer cette première preuve. Le pâté de maisons et de jardins qui s'allonge entre la route des Arènes actuelle et la rive du fleuve, depuis, en aval, le bac du marché de Kim-Long, jusque, en amont, en face l'église actuelle de Thợ-Đúc, est divisé en plusieurs quartiers contigus, qui portent différents noms rappelant de vieux souvenirs. Or, juste en face

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 84.

(2) Plus loin, il nous dit qu'il passa le torrent sur un mauvais pont, qui existe encore au même endroit, pour aller à l'église située sur la rive gauche du torrent. D'ailleurs, tout le contexte nous permettrait de refaire, pas à pas et sans crainte de nous tromper, la promenade que fit Đúc Chaigneau : « Après avoir dépassé la fonderie, nous continuâmes notre chemin qui faisait un coude à droite, en longeant une ligne de rochers taillés en forme de mur, puis se redressait brusquement pour aboutir à un sentier étroit, raboteux et ombragé, limité d'un côté par des rochers qui envahissaient le peu d'espace laissé aux voyageurs, et de l'autre par un profond ravin dont les eaux murmurantes paraissaient faire des efforts pour entraîner avec elles de vieux troncs d'arbres à moitié arrachés. Nous suivîmes ce sentier jusqu'à un pont formé de quelques mauvaises planches, mal assujetties, jetées sur le ravin...» (*Souvenirs de Hué*, p. 84).— Le pont existe encore, en face du **đình** de **Dương-Xuân-Hạ**, et le sentier qui y aboutit offre toujours le même aspect. C'est une promenade pleine d'intérêt pour ceux qui aiment les choses du passé et qui ne sont pas insensible aux charmes d'un paysage discret.

(3) Vers kilom 4.

de l'église actuelle, c'est-à-dire à une centaine de mètres en amont du ponceau en fer, on a le quartier dit **Trường-Đổng**. Le premier mot de cette appellation désigne une aire, un champ d'exercice, une enceinte, un lieu de concours, et, dans l'usage annamite, dépendant toujours du gouvernement. C'était donc, et les souvenirs des habitants en font foi, le magasin royal du cuivre, ou plutôt des objets en cuivre, l'école des fondeurs de l'Etat, la fonderie royale. De nos jours encore, c'est là que sont groupés les derniers fondeurs du quartier, et, bien qu'ils ne dépendent plus de l'administration, c'est à eux que s'adresse le roi, lorsqu'il veut faire faire un travail important. C'est là que **Đức Chaigneau** vit la fonderie qu'il nous signale (1).

Un autre document nous permet de situer approximativement dans le même endroit la maison de Jean de la Croix. Le passage du *Mémoire Lefebvre* que nous avons cité en tête de ce travail, nous apprend qu'un des chapelains du fondeur mourut à **Thợ-Đúc** et fut enterré dans le jardin de Jean de la Croix. Or, dans un jardin qui touche presque au jardin de l'église actuelle, et le long du mur cham, on montre encore plusieurs tombeaux, dont deux en chaux, que les chrétiens entretiennent avec soin, et que l'on attribue à d'anciens missionnaires, jésuites ou autres. Il se pourrait que l'une de ces tombes recouvre les restes du chapelain de Jean de la Croix dont nous parle Mgr. Lefebvre, et nous aurions par là même l'emplacement du jardin du métis portugais, situé à quelques dizaines de mètres à peine du quartier qui porte encore le nom de « Fonderie de cuivre ».

M. Chevreuil, dans un passage de la relation de son voyage, nous dit l'enquête qu'il avait faite pour se rendre compte pour quelles raisons **Hiển-Vương**, « qui d'ailleurs honore fort le Dieu du Ciel », avait déchaîné, lors du séjour du missionnaire en Cochinchine, en 1664, une persécution qui fit plusieurs victimes et causa de grands dégâts. Jean de la Croix ne fut pas étranger à cette explosion de colère, par ses paroles peut-être imprudentes.

(1) On verra peu à peu, dans le cours de ces notes sur le quartier des Arènes, tout un faisceau de preuves, plus ou moins fortes, il est vrai, qui tendent à localiser à l'emplacement de l'église actuelle la résidence des Franciscains, et, avant eux, des Jésuites à **Thợ-Đúc**. Or, cette résidence était voisine de la fonderie de Jean de la Croix.

« Je m'informai par après assez exactement des motifs qui avaient porté le roi à en venir à cette extrémité.... Il me fut répondu par des personnes bien entendues, que quelques chrétiens mal intentionnés avaient dit que le Crucifix était l'image du roi de Portugal. Cela peut-être, car de mon temps il s'informa près de Jean de la Croix du roi de Portugal, de son pouvoir dans les Indes, et combien il avait de vaisseaux à Goa et à Macao, et si ceux qui se convertissaient dans les Indes à sa religion, on les obligeait à prendre le même habit que les Portugais. Il crut, sur le rapport qu'on lui fit, que notre sainte religion que les Portugais disent être la leur, étaient un prétexte dont se servaient les Pères pour faire révolter ses vassaux contre lui et mettre le roi de Portugal en possession de son royaume, quand le nombre des chrétiens serait plus grand que celui des gentils : de sorte que pour donner à ses peuples une grande aversion et les décourager de notre sainte religion et de l'estime du roi de Portugal, il les obligea tous de fouler aux pieds le Crucifix qu'il croyait être son image, ainsi qu'on le lui avait rapporté. Ce qui me confirma dans cette pensée, ce fut que, dans l'interrogation que l'on fit à Cacham (1) à des catéchistes qui y parurent vêtus d'habits de soie, que quelques chrétiens riches leur avaient donné en aumône pour honorer leur mort, les gouverneurs leur demandèrent combien le roi de Portugal leur donnait d'argent pour les entretenir, et si c'était lui qui leur avait donné ces beaux habits » (2).

C'est l'éternelle raison qui a déchaîné tant d'hostilité contre la religion chrétienne, en Annam et ailleurs. Le christianisme était considéré, à tort ou à raison, comme un instrument d'asservissement progressif au bénéfice des nations européennes. Le long règne de **Hiên-Vương** a été partagé en des périodes de dispositions favorables et de dispositions hostiles envers les missionnaires. D'une façon générale, il fut l'ami des Portugais, qui l'aidèrent beaucoup dans ses guerres contre les Tonkinois (3), et, par conséquent, l'ami des Jésuites. Mais, lorsque une circonstance fortuite, une démarche ou des paroles imprudentes, un peu de négligence chez les négociants ou les autorités de Macao, faisaient naître dans son esprit une certaine défiance, et lui faisaient redouter que l'amitié des Portugais ne se changeât en main mise sur le royaume, il se départissait de ses dispositions bienveillantes et déchaînait des persécutions qui, bien

(1) Cacham, **Kê-** Chàm, **Quảng-Nam**.

(2) A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, pp. 25, 26.

(3) J'ai traité cette question dans *Le Mur de Đông Hới* (Bulletin Ecole Française Extrême-Orient, 1906).

qu'assez courtes en général, causaient cependant beaucoup de ruines dans les chrétientés de l'Annam. C'est sans doute par un effet contraire de cette crainte de la domination portugaise que **Hiên-Vương** et ses ministres accueillirent avec assez de faveur les missionnaires français, soit M. Chevreuil, au moment où nous sommes, soit Mgr. Lambert de Lamotte et ses compagnons, en 1671 et en 1675: la France, à cette époque, n'inspirait aucune crainte.

Les dispositions hostiles de Jean de la Croix à l'égard des missionnaires français se firent sentir à plusieurs reprises différentes. Vers 1669, le P. Fuciti, « ayant dessein d'arrêter M. Haincques et de le conduire prisonnier à Macao, s'était muni de deux lettres pour le fondeur de canons, l'une du vicaire de Malaque dans laquelle il disait que Mgr. de Bérythe était un intrus et n'avait aucune juridiction, l'autre du gouverneur de Macao qui ordonnait de faire sortir M. Haincques de Cochinchine et de l'envoyer à Macao » (1). Vers le même temps, « le P. Baudet revient administrer les sacrements sans l'approbation de M. Haincques, et se qualifie de vicaire de Vara (2) pour le gouverneur de Malaque Jean de la Croix ordonna aux chrétiens japonais (de Faifo) d'obéir aux Jésuites » (3). En 1673, lors des démarches entreprises par Mgr. de Bérythe pour changer les dispositions de **Hiên-Vương** à l'égard du christianisme, « le P. Barthélemy (Jésuite japonais) fit agir Jean de la Croix et deux femmes chez lesquelles il demeurait, mais sa demande fut inutile » (4).

En 1674, l'affaire fut plus grave. Une barque avait été équipée par les chrétiens de Cochinchine, et envoyée au Siam, pour en ramener deux missionnaires français, MM. de Courtaulin et Bouchard, tout cela, sans aucune autorisation de **Hiên-Vương** qui, à ce moment, gardait jalousement l'entrée de ses états. Le fait était grave. On présenta au roi une plainte contenant vingt-sept chefs d'accusation, car, pour corser l'affaire, on rappelait que Mgr. Lambert de Lamotte était venu incognito dans le royaume en 1671, qu'il avait fondé des couvents de religieuses et recruté des élèves pour le séminaire de Siam, où ils étaient élevés ensemble avec des Tonkinois, qu'il avait condamné

(1) *Mémoire Boiret, sub anno 1669.* - Voir Louvet : *Cochinchine religieuse*, I, p. 282.

(2) Ou « de la Verge », symbole d'autorité.

(3) *Mémoire Boiret, ibid.*

(4) *Mémoire Boiret, sub anno 1673.*

certains usages nationaux, etc., et l'on ajoutait une calomnie : la barque qui avait amené les missionnaires français, avait déposé dans le royaume deux Tonkinois, qui étaient des espions (1).

« Ce fut Clément de la Croix qui présenta cette requête au roi dans une audience particulière qu'il demanda ; il le fit en disant, comme un, serviteur zélé du prince, que non seulement ni lui, ni son père, ni aucune personne de sa famille n'avaient eu aucune part à tous ces crimes, mais qu'ils s'étaient crus obligés, pour justifier leur conduite et leur fidélité, de lui en donner connaissance par écrit (2) ».

Heureusement que **Hiên-Vương** était au courant des querelles qui divisaient les missionnaires portugais et français. « Il lui était venu à l'esprit quelque soupçon qu'il y avait dans cette requête plus de jalousie que de réalité ». Néanmoins il fit faire une enquête très sérieuse, dont les suites auraient pu être funestes, mais qui eut une issue favorable, grâce à la sagesse et à l'habileté de M. Vachet, alors en résidence à Faifo, et au crédit dont ce missionnaire jouissait auprès du genre du roi, ministre d'Etat, et de quelques grands mandarins de la Cour de **Hiên-Vương**.

Lors du second voyage de Mgr. Lambert de Lamotte en Cochinchine, en 1675, l'évêque était à Hué vers la fête des Rois (3). Il logea chez Ou Tho Mat (4), « qui était autrefois le bras droit des Jésuites, et fait l'office de catéchiste ; c'est un homme qui est très bien dans l'esprit de Ou Chen Ca, héritier de la couronne (5) et proprement son favori, quoiqu'il soit chrétien... ; l'alarme est d'autant plus grande dans la maison de Jean de la Croix que les bénédictions de Dieu augmentent dans celle de Ou Tho Mat ; mais ils sont fort en peine ; ils demandent à soutenir et remontrer leurs droits à Sa Grandeur ; mais Monseigneur ne veut leur donner aucune audience. Le fils de Jean

(1) A. Launay: *Histoire Mission Cochinchine*, pp. 134, 135.

(2) A. Launay : *id.*, p. 178.

(3) A. Launay: *id.*, p. 178.

(4) Ou, orthographe de l'époque : Ou , pour **Ông**, « monsieur ». **Tho, thơ**, titre de fonction, « lettre, livre ; chargé de la correspondance, secrétaire ». **Mat**, sans doute pour **mật**, « secret ».

(5) Ou, **Oũ.Ông**, « monsieur ».— **Chen. chân, trản**, titre des gouverneurs militaires de provinces à cette époque (**Trần-Thủ**) ; mais plus probablement **chuẩng** (orthographe du P. de Rhodes), **chữông**, « in Cocincinâ non dicitur nisi de affnibus Regis, vel de supremis quibusdam Gubernatoribus » (*Dictionarium du P. de Rhodes*, p. 124), « Ou **chuẩng**, in Cocincina soli Filii aut Fratres aut proxime consanguinei Regis hoc afficiuntur honore » (*P. de Rhodes ; Linguae annamiticæ brevis declaratio*, p. 19) — **Ca, Cã**, désigne ici le fils aîné de **Hiên-Vương**, qui ne régna pas. Il s'appelait **Diễn**, ou Hân, et était né le 28 Septembre 1640. Il mourut le 18 Novembre 1684, et le trône passa au second fils, qui fut **Ngãi-Vương**.

de la Croix vint le trouver avec ses émissaires ; Jean de la Croix lui-même essaya de faire valoir ses droits et ceux du roi de Portugal, mais Monseigneur leur fit faire la même réponse qu'aux premiers, à savoir qu'il ne convenait pas à un évêque de parler à des gens qui avaient renoncé à toute raison... Jean de la Croix animé par cette rebrous-sade s'emporta contre M. Vachet et Ou Tho Mat, jusque-là qu'ils furent sur le point d'en venir aux mains, Jean de la Croix ne s'apaisa qu'à cause qu'il ouït que Monseigneur donnait ordre d'aller informer Ou Fu Ma (1) de cet attentat... »

Comme on le voit, les esprits étaient échauffés, en 1675, dans le quartier des Arènes.

Lorsque Mgr. Laneau, évêque de Metellopolis, arriva à Hué, dans les derniers mois de l'année 1682, Jean de la Croix venait de mourir, on l'a vu plus haut. Le prélat envoya ses condoléances à Clément de la Croix, et, pendant son séjour à Hué, il eut l'occasion de visiter l'église du fondateur de canons. « L'on fit avertir le P. Barthélemy du dessein que l'on avait pris, mais que toutefois on n'exécuterait pas sans le voir ; il envoya aussitôt son ballon (2) et ses gens, et Mgr. de Metellopolis avec ses ecclésiastiques prirent cette commodité pour visiter l'église et la maison du Père que l'on trouva très propres et très commodes. Le fils de Jean de la Croix avait pris soin d'apporter un cadeau que l'on présenta à l'évêque, mais parce que Clément de la Croix était affligé d'une grande fièvre, il fit faire les civilités de son absence » (3).

Nous voyons ici un nouveau chapelain du fondateur de canons. M. Mahot, dans une lettre à la Propagande, mentionne que, en 1674, un autre Jésuite, le P. Joseph Candone, « monta à la Cour, dans la maison du fondateur » (4). On ne nous dit pas s'il resta là longtemps. Le P. Fuciti vivait encore en 1690 (5). Il ne dut pas rester constamment chez le fondateur de canons. L'église de **Thợ-Đúc** était, pour les mis-

(1) Ce « gendre de roi », ông Phù **Mã**, est le même que le Ministre d'Etat que nous avons déjà rencontré, en 1674. Il joua un grand rôle à la Cour de **Hiên-Vương** et fut toujours l'ami des missionnaires français. Il y aurait beaucoup à dire à son sujet. Je crois qu'il s'agit de **Nguyễn-Phúc-Vinh**, fils de **Mạc-Cảnh-Huông**, et qui épousa **Ngọc-Liên**, une des filles de **Sãi-Vương** (*Liệt truyện tiền biên*, III, folio 9).

(2) Barque.

(3) A. Lannay : *Histoire Mission Cochinchine*, 1, p. 293.

(4) A. Launay : *id.*, p. 123.

(5) *Mission Cochinchine Tonkin*, p. 387.

sionnaires jésuites, un poste comme un autre, très commode, à la vérité, parce que le chapelain était sûr de ne pas être tracassé, mais dont le titulaire a dû changer suivant les circonstances et les nécessités du moment. Le P. Joseph Candone, Italien, est porté comme arrivé en Cochinchine en 1670 (1). Peut-être fut-il chapelain de Jean de la Croix un certain temps. Le P. Barthélemy da Costa, ou d'Acosta, que nous voyons occuper le poste en 1682, était Japonais de nation. Il arriva en Cochinchine en 1668 et se fit bien voir à la Cour, soit à cause de sa nationalité, soit en raison de ses talents dans l'art de la médecine. Lorsque M. Langlois arriva à Hué, en 1680, il l'y trouva : « Le P. Barthélemy, jésuite, est à la vérité à la Cour chapelain de l'église. Un portugais canarin, qui est seul fondeur de canon du roi, est pour ce sujet tant privilégié qu'il a une église publique en sa maison ; mais ce Père ne soulage presque en rien M. Langlois pour le service des chrétiens, vu que s'étant donné au premier prince, premier fils du roi, pour le servir en qualité de médecin et recevant la paie tous les mois, comme tous les autres officiers et esclaves de ce prince, il ne peut sans sa permission faire un pas hors de sa maison. Ce Père néanmoins rendit ce service à M. Langlois, entrant en Cochinchine, de lui donner un calice d'étain, un crucifix, et une image qui lui manquaient pour parfaire son autel, vu qu'il était entré sans ornements d'Eglise » (2).

Il faut remarquer que le palais des Seigneurs de Huê était encore situé, à cette époque, au marché de Kim-Luông, sur la route de Confucius, c'est-à-dire à peu près en face de l'église du fondeur de canon, et cela favorisait le ministère du P. Barthélemy auprès de son royal client. Ce prince, **Diễn**, ou **Hán**, devait mourir le 18 Novembre 1684. Mais son médecin fut aussi le familier de **Ngãi-Vương**, second fils et successeur de **Hiên-Vương**, et lorsque, en 1680, Innocent XI ordonna aux supérieurs des Jésuites de rappeler tous les missionnaires de la Compagnie qui résidaient en Cochinchine, cet ordre, après beaucoup de tergiversations, ne put avoir son plein effet, en ce qui concernait le Père Barthélemy d'Acosta, parce que, vers 1688, au moment où le missionnaire allait s'embarquer pour l'Italie, **Ngãi-Vương** le réclama, et les autorités de Macao furent obligées de le renvoyer en Cochinchine (3).

Le P. Barthélemy était encore à Hué en 1693, d'après une lettre de M. Noguette datée du 10 Février 1694 (4). Mais une lettre de M.

(1) *Mission Cochinchine Tonkin*, p. 387.

(2) A. Launay ; *Histoire Mission Cochinchine*, I, p. 242.

(3) *Mission Cochinchine Tonkin*, p. 254.

(4) Launay ; *Histoire Mission Cochinchine*, p. 434

Langlois, datée du 7 Janvier 1695, nous parle d'une « représentation », c'est-à-dire sans doute d'un mystère chrétien, donnée le jour de *Sinh-Nhật*, ou de la Noël, « chez le P. Pierre, jésuite, dans l'église de Clément de la Croix » (1). Il s'agit du P. Pierre Belmonte, Italien, arrivé en Cochinchine en 1692 (2). Nous avons donc un nouveau chapelain de l'église de *Thợ-Đúc*.

La situation allait se gêner de nouveau pour la mission de Cochinchine. Cette représentation, ainsi d'ailleurs qu'une grande fête donnée, quelque temps auparavant, dans l'église du P. Langlois, à *Phủ-Cam*, avaient indisposé le nouveau roi, *Minh-Vương*, qui s'était déclaré contre les chrétiens dès qu'il fut monté sur le trône, en 1691, et qui ne parla de rien moins que de « faire hâcher les deux Pères (M. Langlois et le P. Barthélemy da Costa) en morceaux, piller et raser leurs édifices » (3).

Ce n'est qu'en 1698 que le menace se réalisa.

Dans le mois d'Avril, et durant la Semaine Sainte, des sorciers de « *Tuong-lo*, proche *Lang-phu* », accusèrent les chrétiens de leur village d'avoir brisé une statue, dans une pagode, et volé divers objets de culte. « Pour lors le roi, tout en colère, dit qu'il n'y avait que les chrétiens qui oseraient prendre de telles choses (la perte n'était pas de 5 sols), que les chrétiens se multipliaient beaucoup, qu'ils faisaient de grandes assemblées, qu'il fallait abattre leurs églises pour les empêcher d'en faire plus et d'y aller, et cela sous peine de mort, ou de perte d'office aux soldats et aux mandarins et peine pécuniaire au peuple qui embrasserait cette religion et la professerait. En même temps, il ordonne à *Ou Huu Cam* et à *Ou Ta Kang* d'aller avec leurs soldats abattre l'église de Clément de la Croix et la nôtre. Ceux-ci partirent aussitôt » (4).

Et la relation de M. Langlois, qui résidait alors à *Phủ-Cam*, nous apprend comment l'église et la maison des missionnaires français furent pillées et démolies. Elle nous dit aussi que « l'église des jésuites proche Clément de la Croix », fut démolie par un capitaine, fils de

(1) A. Launay : *id.*, p. 435.

(2) *Mission Cochinchine Tonkin* p. 387.

(3) A. Launay : *id.*, p. 434.

(4) A. Launay : *id.*, pp. 437, 438.

Ou Huu Cam, qui mourut quelque temps après. Un autre document (1), après avoir raconté avec plus de détails encore la destruction de la résidence des missionnaires français à **Phủ-Cam**, nous donne quelques renseignements sur la manière dont en opéra à **Thợ-Đức** : « L'autre église eut le même sort. L'Officier qui avoit en ordre de la détruire la mit en peu de temps à bas, prit tout ce qui y avoit, et s'en alla. Le Missionnaire qui y faisoit ordinairement sa résidence ne s'y trouva pas alors ; ainsi il évita beaucoup d'avaries qu'il auroit eues à souffrir de la part des Soldats; Dieu par un ordre secret de sa Providence le réservoir à d'autres choses ». Le P. Louvet (2) ajoute d'autres détails : « Le P. d'Arnédo, qui en était le gardien, ne fut pas molesté, en sa qualité de mathématicien du roi. Il put même sauver des flammes son missel et quelques livres de religion, en prétendant qu'il en avait besoin pour ses études ».

On trouva les reliques conservées dans la crypte de l'église, et, deux ans plus tard, lorsque M. de Cappony fut emprisonné, ainsi que tous ses confrères de la capitale, le capitaine de ses gardes « me demanda pourquoi nous gardions les ossements des morts. Je lui dis que je n'en avais pas chez nous, et que ces os qui se sont trouvés chez Clément de la Croix sont les os de ses parents, à ce que dit le P. Antoine (3). Ces os avec quelques reliques qui se trouvèrent chez le P. Antoine, furent offertes au roi pour s'en servir afin de rendre notre religion ridicule. Plusieurs disaient que nous donnions les ossements des morts mêlés avec la farine à manger à nos chrétiens. Le roi qui ne peut trouver de raison à défendre notre sainte religion fut fort content des réponses ridicules qu'on lui donnait ; il fit pendre les os proche du grand chemin, afin que tout le monde les vit, et particulièrement sa soeur qui devait passer par là ; d'autant qu'elle témoigne avoir de l'affection pour notre sainte religion. Ces reliques étaient gardées par des soldats, afin que tout le monde en fut informé » (4).

Nous avons le nom d'un nouveau chapelain de l'église du fondateur de canons. Le P. Antoine (5), ailleurs Jean (6), en réalité Jean Antoine de Arnédo (7), était Espagnol, et son arrivée est marquée en 1699.

(1) *Récit abrégé de la dernière persécution dans la Cochinchine, par un Missionnaire de la Royaume-là* (M Labbé). Paris, Chez Thiboust, M. DCC. III, p. 25.

(2) *Cochinchine religieuse*, I, p. 319.

(3) Le P. de Arnédo.

(4) A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine*, pp. 445, 446.

(5) A. Launay. id., p. 443. note, .

(6) *Mission Cochinchine Tonkin*, p. 387.

(7) *Der Neue Well-Bott*. II, p. 29.

Mais d'autres auteurs, nous venons de le voir, signalent sa présence à Hué en 1698. Dans une lettre qu'il écrivait de Hué le 31 Juillet 1700, il se flattait d'avoir arrêté pour quelque temps la persécution qui s'était élevée le 14 Mai 1688 (1). Même, le *Mémoire Boiret* indique qu'il était à la capitale des **Nguyễn** dès 1687. Mais il est possible qu'on rappelle à cet endroit des faits postérieurs, à la date indiquée. Dès son arrivée, comme il avait prédit exactement une éclipse, il fut nommé mathématicien du roi, et **Minh-Vương** l'affectionnait beaucoup. Il exerça même des fonctions moins reluisantes, s'il faut en croire le *Mémoire Boiret* : « Le Père s'avilit à la Cour, où il fut chargé de nourrir les chiens du roi, et de leur apprendre à faire des gentilleses. Il fut aussi nommé commissaire du roi pour les marchandises qu'il achetait en Chine et à Batavia, et il était gagé pour cela (2). Parvenu par là à la dignité de mandarin des mathématiques, il fut du nombre de ceux qui faisaient un calendrier plein de superstitions, de vaines observances et de prédictions ridicules. Son nom était le troisième à la tête de l'ouvrage, comme auteur et rédacteur ».

Son installation à **Thợ-Đúc** fut approuvée par le roi, d'après le *Mémoire Lefebvre* : « La persécution étant un peu assoupie, les Jésuites obtinrent d'être mathématiciens du Roy ; alors ce prince leur assigna pour demeure un jardin dans ce village (**Thợ-Đúc**), dans lequel ce père y bâtit une maison, et où il ne résida pas longtemps, à cause des voleurs. . . et alla s'établir dans l'Isle royale, où il bâtit une église et une résidence. Depuis ce temps, les Jésuites n'ont plus résidé à **Thợ-Đúc**, quoiqu'ils y vinssent administrer les chrétiens conjointement avec les Français ».

Voici comment j'explique ce texte de Mgr. Lefebvre, qui donne en raccourci plusieurs faits successifs : le P. de Arnédo s'était établi à **Thợ-Đúc**, dans l'église de Clément de la Croix, à son arrivée à Hué en 1687 ou dans les premiers mois de 1688 ; il y était lors de la persécution de 1688, et son église fut démolie ; il dut revenir à **Thợ-Đúc** lorsque cette persécution, qui ne dura pas longtemps, se fut calmée ; et c'est alors, peut-être, qu'il quitta définitivement cette résidence, après y avoir séjourné quelque temps, soit parce qu'il n'y avait plus que des ruines, soit à cause des voleurs, comme dit Mgr. Lefebvre, soit pour se rapprocher du palais royal, qui, depuis 1687, n'était plus à Kim-Long, mais à **Phú-Xuân**, à peu près à l'emplacement du palais

(1) *Der Neüe Welt-Bott*, *ibid*.

(2) Comparer : *Mission Cochinchine Tonkin*, p. 258 : « **Minh-Vương** continua à user des services du missionnaire, et, en 1712, il l'envoya à Macao, pour traiter de quelques affaires avec les autorités portugaises ».

actuel, et d'être mieux à même de remplir ses fonctions de mathématicien du roi.

Mais peut-être devons-nous reculer à quelques années plus tard l'abandon définitif de **Thợ-Đúc** par le P. de Arnédo.

En 1700, je l'ai déjà dit, tous les missionnaires de Hué furent incarcérés. Le P. de Arnédo fut relâché le lendemain même de son emprisonnement ; mais les autres, ou bien moururent en prison, ou bien ne furent rendus à la liberté qu'au bout de quatre ou cinq ans de captivité. Lorsque Mgr. Lefebvre parle de « la persécution qui s'était un peu assoupie », il est probable qu'il fait allusion à la tourmente de 1700, qui fut très violente, et non à celle de 1698, qui fut relativement bénigne. Dans ce cas, nous devons admettre que le P. de Arnédo, qui était revenu à **Thợ-Đúc** après l'échauffourée de 1698, resta là jusqu'aux événements de 1700, et que, après avoir été emprisonné un jour et relâché, il revint de nouveau à **Thợ-Đúc**, et y resta encore quelque temps, jusqu'à ce qu'il quittât définitivement cette résidence, pour se fixer dans le voisinage du palais, sur la rive gauche du fleuve.

Il ne restait rien, en tout cas, de l'église construite par Jean de la Croix et entretenue par son fils Clément de la Croix, et on ne sait ce qu'il advint de ce dernier.

En résumé, voici quels sont les premiers souvenirs chrétiens qui se rattachent au quartier des Arènes.

Il y a eu des chrétiens à **Thợ-Đúc** avant Jean de la Croix, c'est un fait certain ; et ces chrétiens dataient sans doute de l'époque du P. de Rhodes, 1640-1645, ou même 1624-1626 ; mais c'est autour du célèbre fondeur de canons, dont nous possédons encore quelques belles œuvres, et autour de son fils, Clément de la Croix, que, pendant presque toute la seconde moitié du XVII^e siècle, s'est groupée la chrétienté de **Thợ-Đúc**. Le métis portugais avait construit, avec l'agrément de **Hiền-Vương**, pour son usage personnel, et, indirectement, pour la commodité des chrétiens, une église, avec crypte souterraine, et une maison d'habitation pour un chapelain qu'il avait l'autorisation d'entretenir. Ces constructions étaient situées à l'emplacement de l'église actuelle de **Thợ-Đúc**, ou tout à côté.

Nous connaissons le nom de trois des chapelains du fondeur de canons, tous Jésuites : le P. Dominique Fuciti, le P. Barthélemy de Costa, et le P. Jean Antoine de Arnédo. Mais il est probable que le

P. Fuciti n'a pas été le premier à remplir cette charge. En tout cas, divers missionnaires jésuites séjournèrent dans cette résidence, à différentes reprises, un temps plus ou moins long ; les documents nous en signalent deux : le P. Joseph Candone, en 1674, et le P. Pierre Belmonte, en 1695. Ce devait être un pied à terre où descendaient les missionnaires de passage à Hué, lorsqu'ils ne logeaient pas chez les chrétiens. C'est là que fut reçu le premier missionnaire français qui vint à Hué, en 1664, M. Chevreuil. Mais son exemple ne dut pas être suivi souvent par ses confrères, car Jean de la Croix et son fils se montrèrent toujours les défenseurs intransigeants des droits de la couronne de Portugal et des missionnaires jésuites, et les ennemis des Français.

Un des documents que nous avons cités, nous apprend que l'un des chapelains de Jean de la Croix, on ne dit pas lequel, mourut à Thọ-Đức et fut enterré dans le jardin du fondateur. On voit encore aujourd'hui, non loin de l'église actuelle, à côté du mur cham, d'anciens tombeaux de missionnaires, jésuites ou autres.

Nous les étudierons plus tard. Malheureusement, tout porte à croire que nous ne puissions mettre aucun nom sur ces tombes anonymes.



L'INITIATION DES BONZES A LA PAGODE DES EUNUQUES

C'est la saison cruelle où les pluies se font attendre. Le Fleuve des Parfums n'est plus qu'un large ruban de plomb fondu miroitant sous un ciel uniformément blanc. Avant de s'étioler, les flamboyants ont pris des tons de brique éteinte. Les fleurs de frangipanier jonchent le sol et les rameaux d'hibiscus, recroquevillés, pendent lamentablement. L'air brûle immobile, au milieu du silence, et aspire, implacable, la vie des êtres avec la sève des plantes. Mais comme un espoir nouveau, au-dessus des mares croupissantes, pointent les doigts roses des boutons de lotus.

C'est la saison qu'a choisie le Chef des bonzes pour quitter sa grotte sacrée des Montagnes de Marbre et venir à la pagode des Eunuques présideraux épreuves du concours.

Depuis deux jours et deux nuits ce ne sont que prières, psalmodies et prosternations, à l'appel des cloches de bronze et des tambourins, au son des flûtes nasillardes, des timbres de cuivre et des gongs de bois. Les autels sont parés comme aux grands jours de fête. Dans leurs châsses de laque rouge, les Bouddhas dorés, coiffés d'un capuchon jaune, sourient ironiquement, parmi les volutes de la fumée des cierges et des bâtons d'encens. Sur l'esplanade qui précède le sanctuaire du milieu, un dôme a été élevé que soutiennent des piliers de verdure fanée d'où pendent des panneaux de soie rouge couverts de sentences en caractères. Aux cinq points cardinaux, des tables attendent, chargées de fruits, de soucoupes de riz, de blocs de papiers d'or et d'argent,

Par les allées bordées de tombeaux de pierre grise, ils s'avancent lentement, en longue file, mains jointes, yeux mi-clos. Leurs grands

peplums jaunes, retenus à l'épaule par un cercle d'ivoire, cachent jusqu'à leurs pieds nus ; leurs crânes rasés luisent sous la lumière implacable qui tombe de partout, et leurs pommettes saillantes disent les nuits de veilles et les mortifications préparatoires.

Il y en a de tout âge et de toute condition; des jeunes gens, presque des enfants, déjà flétris par les privations : des vieillards à la peau ridée, dont le front entier disparaît sous d'énormes lunettes rondes ; et de beaux hommes dans la force de l'âge, aux épaules carrées, droits comme des aréquiers. De grands parasols jaunes abritent les dignitaires, et le Chef des bonzes, en robe de soie jaune moirée, la tête coiffée du bonnet rouge orné du swastika, avance majestueusement, précédé de satellites en robes à carreaux noirs et blancs.

Ils chantent à l'unisson ; et leur chant monte comme une plainte dans l'air embrasé. Les flûtes criardes, les violons à deux cordes accompagnent les modulations de la voix, tantôt rauques comme un râle étouffé, tantôt perçantes comme des cris d'enfant. D'un coup sec, les gongs et les tambourines scandent les versets ou brusquement imposent un temps de silence, si profond qu'on entend au fond des sanctuaires les cierges crépiter, et, des vases sacrés posés entre les plats d'offrandes, tomber sur les plateaux de cuivre les pétales de lotus:

- (1) « La grâce du Bouddha est immense,
« Il est le père vertueux de tous les hommes,
« Le médecin en chef des âmes.
- (2) « Si, dès cette vie, nous ne nous corrigeons pas de nos défauts,
« Si, dès cette vie, nous ne pratiquons pas les renoncements
nécessaires,
« Il est vain d'espérer retrouver plus tard notre existence actuelle,
« Dussions-nous subir dix mille métempsycoses.
- (3) « Si, dès cette vie, nous ne pratiquons pas les renoncements
nécessaires,
« Notre destinée pèsera sur nos cœurs,

- (1) 衆生慈父萬德醫王
(2) 一失人身萬劫不復
(3) 過去生死劫石難窮未來輪迴芥城英盡

(Extrait du recueil des prières journalières de la religion bouddhique).

« Comme un rocher qu'aucune force ne saurait déplacer,
« Et nous balaierons en vain les graines de rave répandues sur
la terrasse. (1)
« Oh ! rester pur comme la goutte d'eau sur la fleur de lotus ! »

Un tintement de cloche, un seul, mais clair comme le son d'un cristal, et dont les ondes sonores vont en tromblotant mourir à l'infini. La psalmodie cesse, comme inachevée.

Ils se sont agenouillés sur les nattes de l'esplanade, mains jointes, doigts allongés, la face tournée vers l'autel principal ; puis prosternés, front contre terre, ils restent immobiles un long temps. Pas un bruit, pas un souffle ; rien que l'air qui brûle, immobile, sur leur dos voûté et la foule haletante. Mais tandis qu'ils se redressent sur leurs genoux après les salutations rituelles, la musique reprend soudain, plus nerveuse et plus criarde ; la psalmodie recommence, et voici que s'avancent les juges de la quatrième épreuve. Car ils ont déjà, les jours précédents, récité et commenté les dix commandements essentiels de la loi et répondu aux trois cent huit questions posées sur les préceptes des livres saints. Ils savent, et aspirent désormais à enseigner :

« Qu'il est défendu de tuer des êtres vivants,
« de voler,
« de manquer à la chasteté,
« de tenir des propos déraisonnables,
« de boire de l'alcool,
« de se parer de vêtements à fleurs,
« de chanter et de danser,
« de reposer sur un lit moelleux,
« de manger de façon exagérée,
« de fabriquer, avec l'or et l'argent, des statues d'êtres vivants, »

Il leur faut maintenant prouver jusqu'à quel point ils sont capables de supporter la souffrance pour l'amour de la loi et de la religion.

Trois boules d'encens enroulé dans du papier de soie sont posées, puis allumées, sur leur crâne rasé. Lentement, la fumée monte vers les

(1) La légende raconte qu'un homme qui n'avait pas su, malgré ses promesses s'imposer durant sa vie les renoncements nécessaires, fut autorisé, une fois mort, à balayer avec sa robe une terrasse où les génies avaient répandu des graines de rave. Il était entendu qu'il deviendrait Bouddha s'il réussissait à nettoyer complètement cette terrasse. Il n'y parvint jamais, malgré ses efforts.

Bouddhas tandis que le feu gagne la base du foyer. De temps à autre un des juges souffle sur l'un des brasiers de peur qu'il ne s'éteigne ou, de ses ongles pointus, presse le cuir chevelu autour des points en ignition. Un curieux charitable, ou cherchant à se gagner des mérites à bon compte, évente un des patients dont la face transpire, dont la bouche grimace et qui chancelle sous la douleur. Mais d'autres, les yeux mi-clos, et comme en extase, l'esprit emporté vers les dieux dans le bruit de la musique qui s'exaspère et l'odeur de chair brûlée qui se mêle à celle des parfums, ont supporté, impassible, cette triple et lente torture. Trois points noirs réguliers marquent le sommet de leur tête qu'on recouvre d'un linge jaune. C'est parmi ceux-là que seront choisis les nouveaux chefs de pagode.

Lentement la théorie des peplums jaunes et des crânes rasés, marqués pour la vie entière des trois doigts de feu, serpente de nouveau entre les tombeaux de pierre grise et va s'enfoncer dans les dépendances de la pagode.

La nuit est tombée, plus étouffante encore que le jour. Dans la fumée plus épaisse, les Bouddhas sourient inlassablement à la lueur des lanternes de verre, parmi les reflets de la laque et de l'or, des cuivres et des émaux. Le Chef des bonzes s'avance à pas rituels vers l'autel du milieu : de chaque côté, les lauréats du concours, front contre terre, forment la haie.

Un tintement de cloche, et le silence plus pesant. De sa spatule de bois l'officiant frappe une conque minuscule creusée dans un tronc d'arbre et, des quatre coins de l'horizon, accourent à cet appel les âmes errantes auxquelles il convient de sacrifier avant de clore la cérémonie. D'une voix trainante et gutturale, il chante les premiers mots de l'office ; la musique brusquement reprend, avec la psalmodie :

- « Puissions-nous savoir l'heure de notre mort longtemps avant son
- « approche,
- « éviter les maladies horribles,
- « nous débarrasser, dès cette vie, des trois caprices majeurs,
- « nous affranchir de toute ambition et de toute convoitise.
- « Puissions-nous jouir toujours de la sérénité de l'âme,
- « comme au moment où nous étions dans le Thuyên-Dinh.
- « Puissent Bouddha et les autres divinités,
- « les mains chargées de coupes d'or,
- « nous recevoir dans leur royaume.
- « Oh ! voir à côté du Bouddha les lotus s'épanouir,

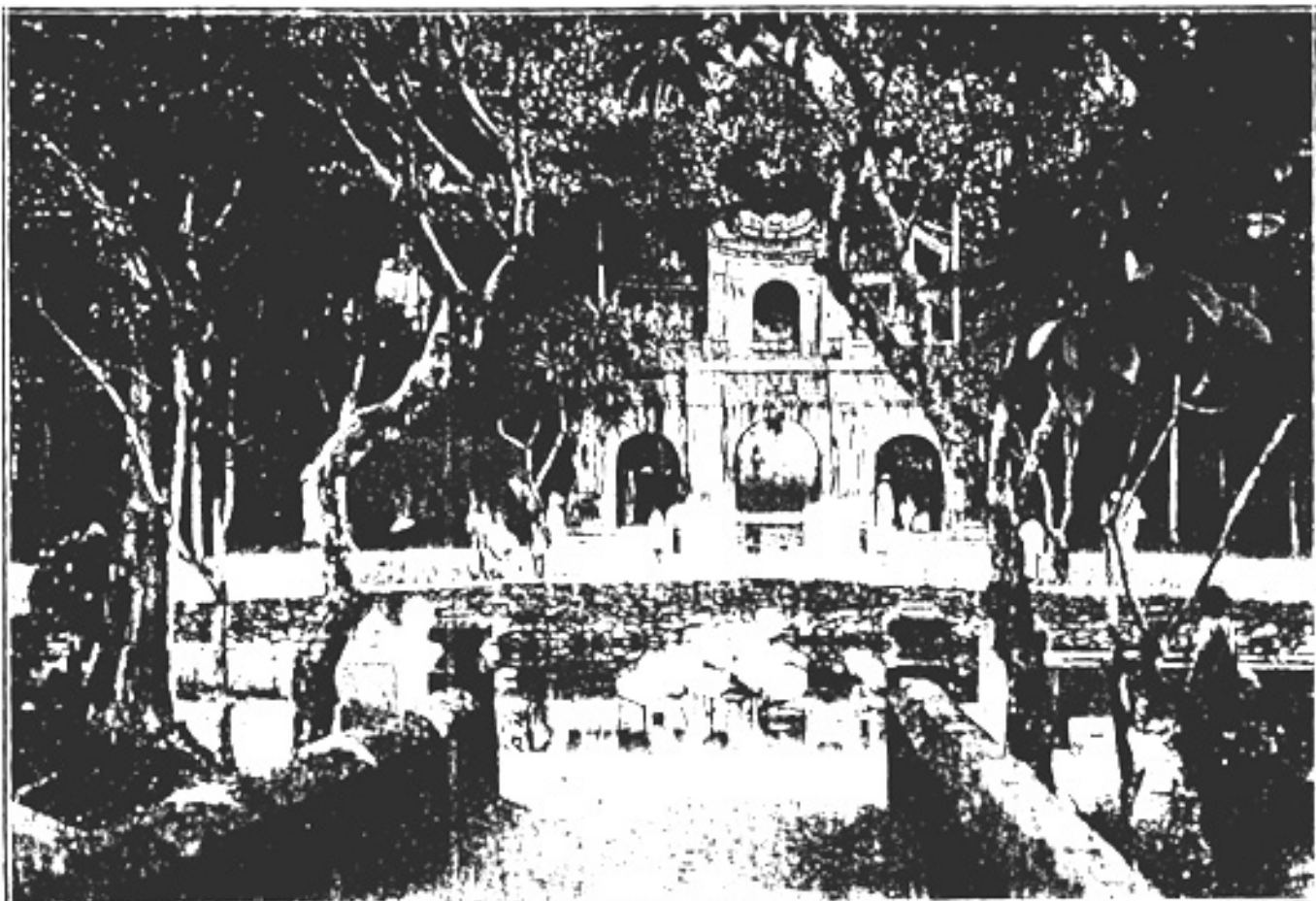


Planche XCVII. — L'entrée de la pagode des Eunuques, vue de l'intérieur.

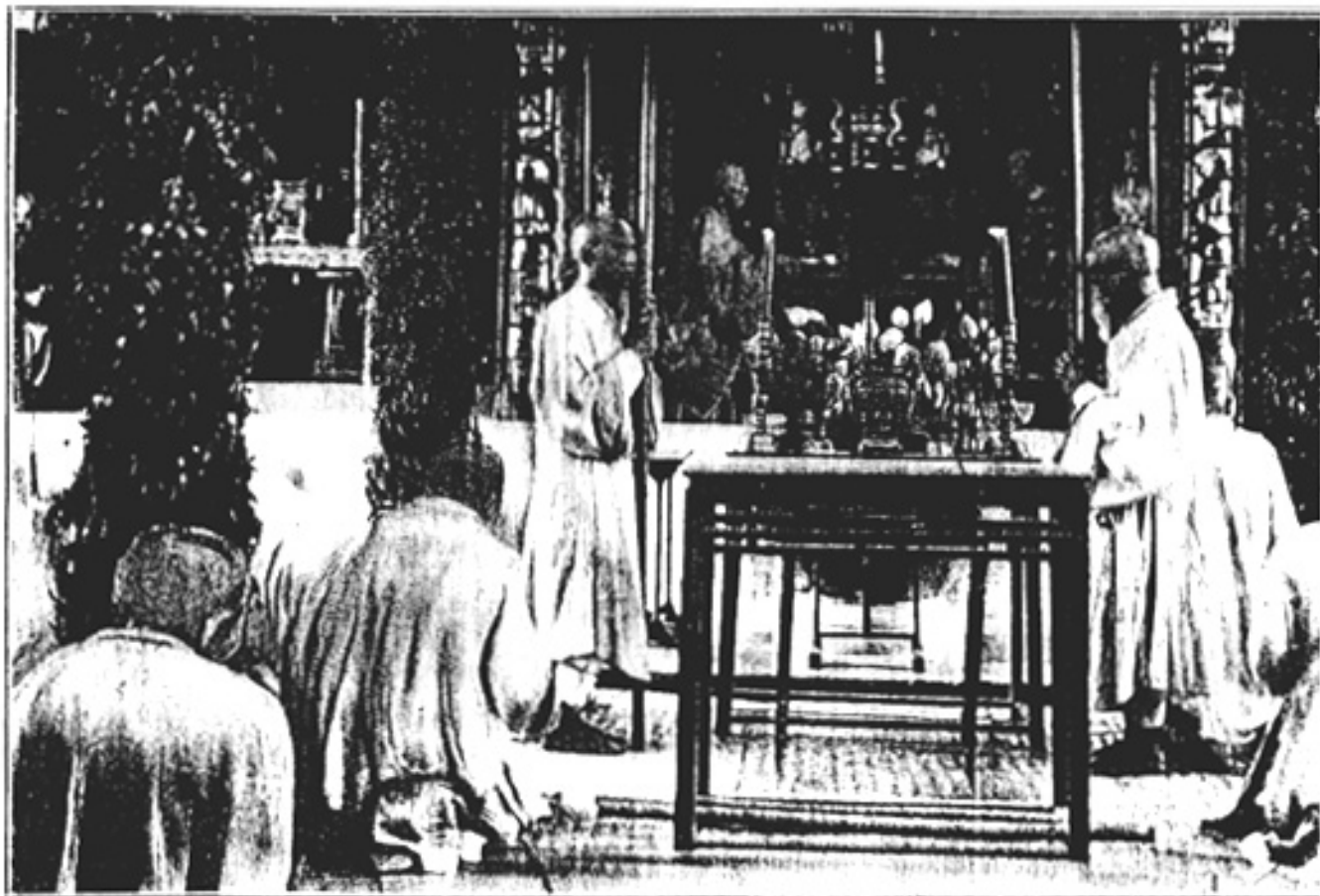


Planche XCVIII. — L'initiation des bonzes, à la pagode des Eunuques :
« Les autels sont parés comme aux grands jours de fête ».

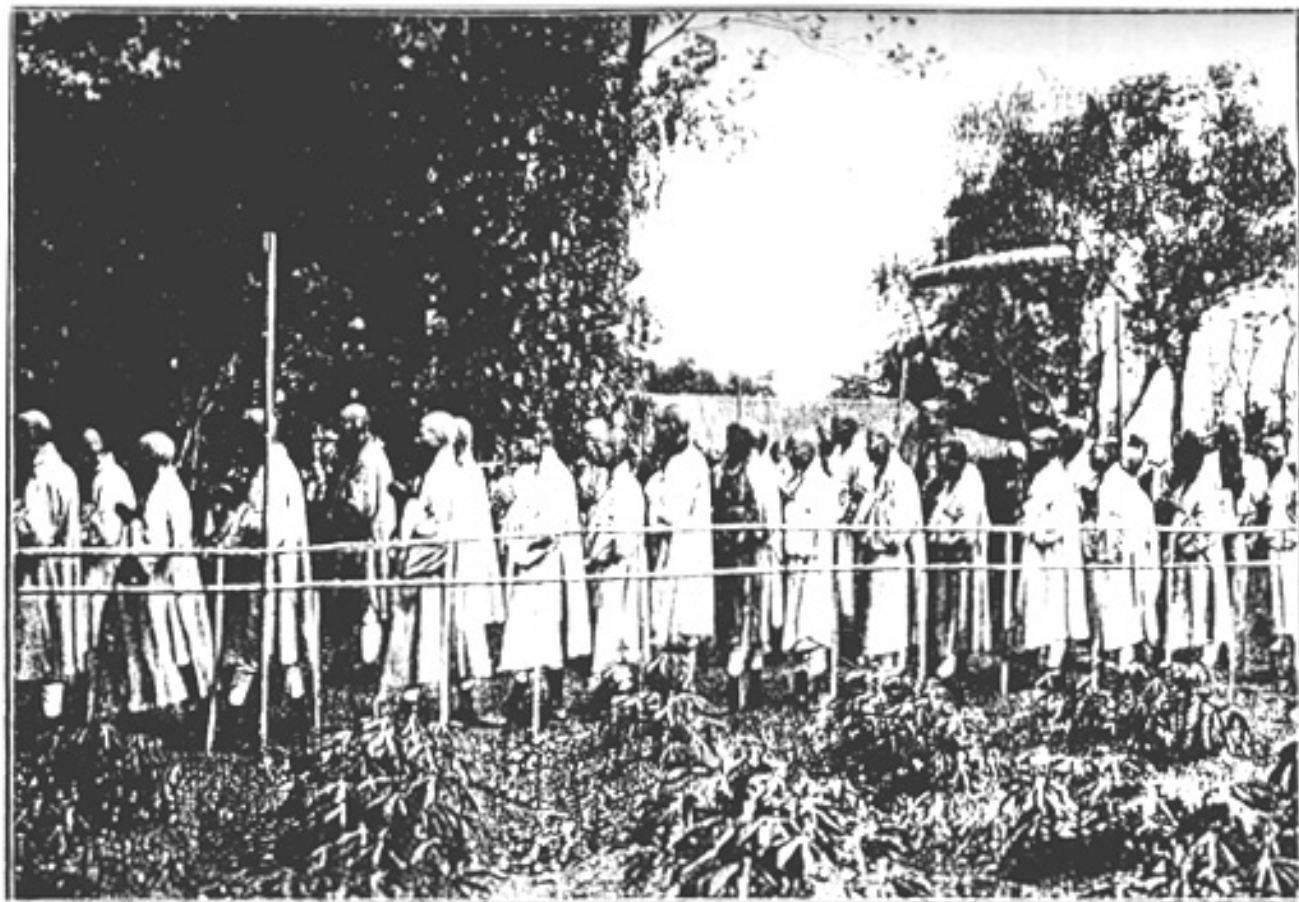


Planche XCIX. — L'initiation des bonzes, à la pagode des Eunuques :
« ils s'avancent lentement, en longues files, mains jointes ... ».

« entendre les enseignements du Bouddha retentir sur le monde
« entier pour le guider vers la lumière.
« Oh ! Bouddha, éclairez-nous, instruisez-nous par vos conseils,
« donnez-nous la force de réaliser les quarante-huit vœux
« principaux.

« N'avez-vous pas dit :

« Tous ceux qui ont foi en moi,
« qu'ils invoquent dix fois mon nom avec ferveur,
« et j'exaucerai leurs vœux,
« ou bien que je perde le nom de Bouddha ». (1)

Tandis qu'ils chantent, l'officiant allume au cierge principal trois bâtonnets d'encens, les élève au-dessus de sa tête en se prosternant 3 fois, front contre terre, et les passe au bonze servant qui, derrière lui, suit chacun de ses pas. Entre leurs doigts agiles, les lauréats du concours, debout maintenant de chaque côté de leur chef, font glisser rapidement par groupe de cinq les gros grains de leurs chapelets noirs.

Caché dans l'ombre d'un pilier, je me laissais aller au charme étrange de cette fête et j'admirais le lien qui semble unir, à travers les âges et les différents pays, les diverses manifestations du culte à la divinité. Une main légère frappe mon épaule : c'est le Grand eunuque du Palais, en longue robe de soie mauve, qui m'invite à m'approcher. Comme j'hésite, il avance un fauteuil d'osier tout auprès de l'officiant, m'y installe et fait poser devant moi, sur l'autel même, une tasse de thé et un paquet de cigarettes, entre le cierge sacré où s'allumèrent les bâtons d'encens et la conque dont le son creux appela les âmes errantes qu'il s'agit d'apaiser. Et j'admire alors par dessus tout cette politesse extrême-orientale qui subordonne les rites d'une cérémonie sacrée aux devoirs de politesse envers l'étranger venu en visiteur.

Mais voici qu'à travers les nuages de la fumée capiteuse apparaissent de nouvelles robes jaunes, à grand col vert, avec, sur les man-

(1) 若臨欲命終. 預知時至. 身無病苦. 心不貪戀. 意不顛倒.
如入禪定. 佛及聖衆. 手執金臺. 來迎接我. 於一念頃.
生極樂國. 花開見佛. 即聞佛乘. 頓開佛慧. 廣度衆生.
滿菩提願. 佛昔本誓. 若有衆生. 欲生我國. 至心信樂.
乃至十念. 若不生者. 不取正覺.

(Extrait du recueil des prières journalières de la religion bouddhique).

ches, de larges parements de broderies multicolores ; Ce sont de vénérables bonzesses, aux cheveux tout blancs, coupés en brosse, qui viennent à leur tour se prosterner et brûler l'encens devant les Bouddhas bienheureux, supplier les âmes des morts de laisser les vivants en repos, et offrir pour les apaiser la pureté de leur cœur égale à celle de la goutte de rosée sur la fleur de lotus.

H. DELÉTIE

NOTE ADDITIONNELLE

(Documents recueillis par M. L. SOGNY).

C'est sur la demande des bonzes de la pagode **Từ-Hiếu**, dite des Eunuques, parce qu'elle est entretenue par cette classe de fonctionnaires, et de leur supérieur, ou **Trù-Trì**, nommé **Nguyễn Tuệ-Minh**, que l'Empereur autorisa l'ouverture d'une session d'examen pour l'initiation de nouveaux bonzes.

Voici le document qui fut, à cet effet, transmis à la Résidence Supérieure :

MINISTÈRE DES RITES

N° 46

Huế, le 19 Juin 1924.

Copie rapport au Trône
au sujet du concours
des bonzes ouvert à la
pagode **Từ-Hiếu**.

*Le Ministère des Rites
à Monsieur le Résident Supérieur en Annam,*

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le 13 du 5^e mois de la 9^e année de **Khải-Định** (12 Juin 1924) nous avons soumis au Trône un rapport dont suit la teneur :

Sire,

Nguyễn-Tuệ-Minh, **Trù-Trì** (bonze en chef) et les bonzes de la pagode de **Từ-Hiếu** nous ont exposé ce qui suit : « En l'année *giáp-ngọ* du règne de **Thành-Thái** (1894), sur la proposition du Ministère, la Pagode de **Bảo-Ôn** a été autorisée le Trône à ouvrir un con-

cours des bonzes dit Đại-Giái (grand jeûne). A cet effet, il a été délivré au Tàng-Căng de cette pagode Đổ-Lương-Duyên un brevet de Hộ-Giái (transmettre religion protéger jeûne).

Depuis trente ans, notre pagode a vu s'accroître le nombre de sectateurs qui ont demandé à s'adonner au bouddhisme.

Considérant que pour faire montre de leur passion pour le bouddhisme, ils doivent subir les règles de cette religion, nous proposons d'ouvrir un concours de bonzes (Đàng-Kỳ) et de désigner à cet effet une commission ainsi composée :

Nguyễn-Hữu-Vĩnh, Tàng-Căng de la pagode de Diệu-Đê, comme
Truyền-Dái;

Trương-Văn-Luân, Tàng-Căng de la pagode de Thiên-Mụ, comme
Kiết-Ma;

Đinh-Văn-Lực, Trù-Trì de la pagode de Diệu-Đê, comme
Giáo-Thọ.

Phạm-Gia-Khánh, Trù-Trì de la pagode Báo-Quốc, comme
1^{er} Tôn-Chứng;

Viên-Thành (công-tôn) Lư-Am-Chủ de la pagode de Báo-Quốc,
comme 2^e Tôn-Chứng;

Đặng-Kỳ-Định, Trù-Trì de la pagode de Thiên-Mụ, comme
3^e Tôn-Chứng;

Phúc-Hậu, Tự-Trưởng de la pagode de Linh-Quang, comme
4^e Tôn-Chứng;

Đỗ-Giác-Viên, Tự-Trưởng de la pagode de Hồng-Khê, comme
5^e Tôn-Chứng;

Hoàng-Nguyễn, Tự-Trưởng de la pagode Viên-Thông, comme
6^e Tôn-Chứng;

Le Trù-Trì de la pagode de Chúc-Thánh (Quảng-Nam), comme
7^e Tôn-Chứng;

La date du 15^e jour du 6^e mois (16 Juillet 1924) a été choisie pour l'ouverture de ce concours religieux, qui aura lieu à la pagode de Từ-Hiêu et se terminera vers la nuit du 18 Juillet, et auquel se présenteront les bonzes et les bonzesses ».

En conséquence, nous avons l'honneur de soumettre le présent rapport à la haute approbation de Votre Majesté.

Annotation royale : « Proposition approuvée.

« Soit communiqué à la Résidence Supérieure à titre d'information ».

Pour ampliation

Sceau du Ministère des Rites.

L'ordre des cérémonies fut réglé comme il est indiqué dans le programme suivant :

PROGRAMME DU CONCOURS DES BONZES QUI AURA
LIEU A LA PAGODE DE TỪ-HIỆU, PROVINCE DE THỪA-THIÊN.

16 Juillet 1924.

- 2 heures du matin — Battement des cloches et des tambours.
4h. Ouverture de la cérémonie.
8h. Récitation des prières bouddhiques « Nhơn vương hộ quốc bách giá ».
Midi Présentation des offrandes.
3 h. du soir Première épreuve à subir devant l'autel « Sa-Nhi giải đàn ».
6h. Prières du soir.

17 Juillet 1924.

- Minuit Récitation des prières « Nhơn vương hộ quốc bách giá ».
4 heures du matin — Prières du matin.
6h. Deuxième épreuve à subir devant l'autel « Tỷ-Khâu giải đàn ».
Midi Présentation des offrandes.
4 h. du soir — Troisième épreuve à subir devant l'autel « Bô-Tát giải đàn ».
6h. Prières du soir.

18 Juillet 1924.

- Minuit — Récitation des prières « Kim cang bách giá ».
4 heures du matin — Prières du matin.
6h Cérémonie consistant à brûler des boules d'encens sur la partie de la tête des candidats préalablement rasée.



Planche C. — L'initiation des bonzes, à la pagode des Eunuques :
« ... et le chef des bonzes, la tête coiffée du bonnet rouge orné du swastika. ».



Planche CI. — L'initiation des bonzes, à la pagode des Eunuques :

« ... avance majestueusement, précédé de satellites, en robes à carreaux noirs et blancs. ».



Planche CII. — L'initiation des bonzes, à la pagode des Eunuques : divers épisodes de la cérémonie (Cliché de M. Nguyễn -Hữu -Tiên, Maréchal du Palais)

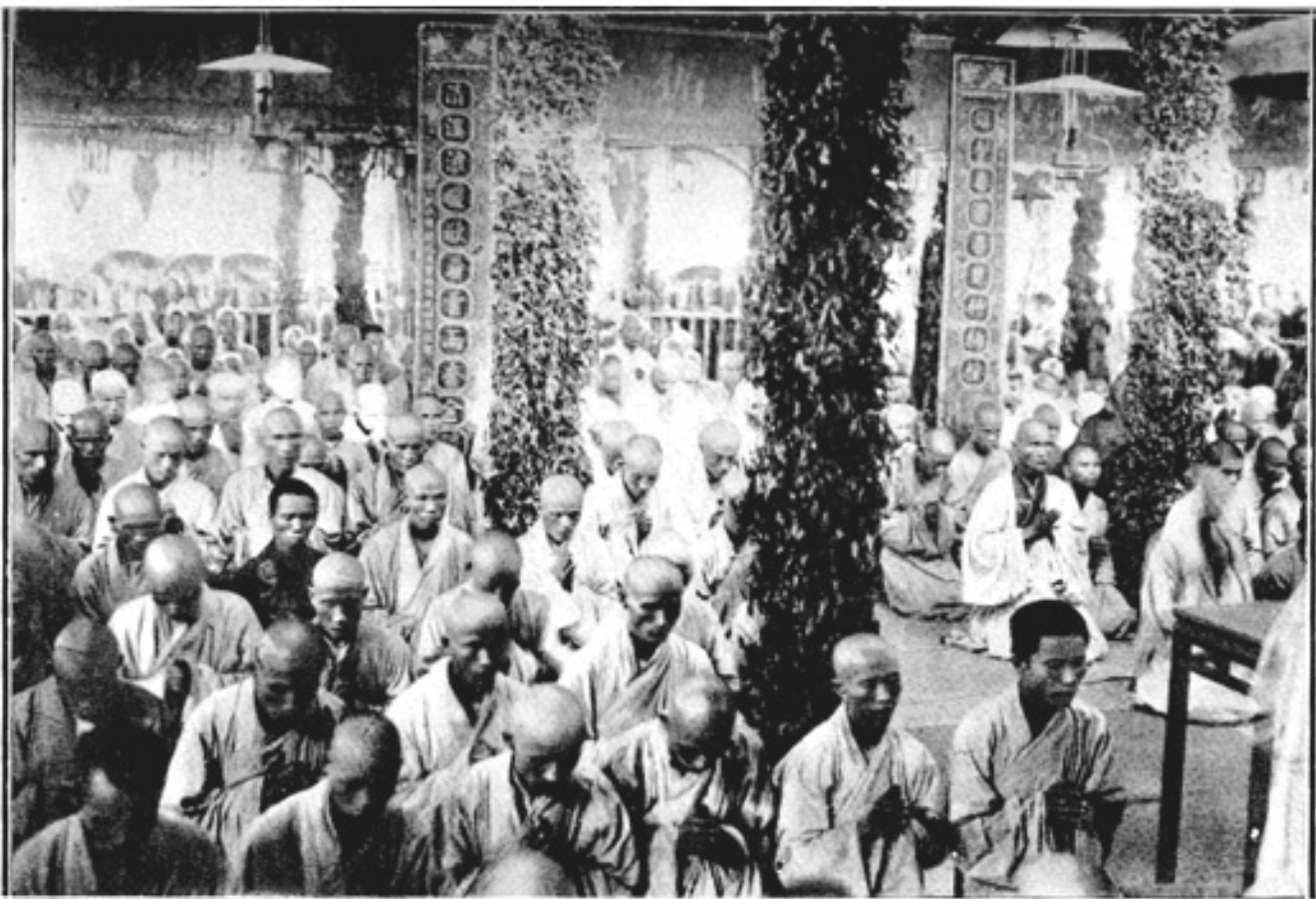


Planche CIII. — L'initiation des bonzes, à la pagode des Eunuques :
« ... ils se sont agenouillés sur les nattes de l'esplanade, mains jointes, doigts allongés. »

(On mettra sur la tête du candidat, une, deux ou trois boules d'encens suivant que celui-ci aura subi une, deux ou trois épreuves à l'examen. Cette cérémonie consiste en quelque sorte à donner des notes aux candidats).

8 heures du matin Récitation des prières « Kim cang thụ mạng ».

Midi — Présentation des offrandes — Récitation des prières annonçant la clôture de la cérémonie, suivie du battement des cloches et des tambours.

4h. du soir — Délivrance des Diêp (brevets spécialement réservés aux bonzes) aux candidats reçus.

8h. du soir — Cérémonie consistant à distribuer des secours aux âmes errantes.

19 Juillet 1924.

Minuit — Remerciements aux Bouddhas.

6 heures du matin — Les bonzes, avant de se retirer dans leurs pagodes respective, adresseront leurs remerciements aux membres de la Commission.

Dès que l'autorisation royale eut été accordée, le Président de la Commission d'examen avertit toutes les bonzeries des cinq provinces voisines de la Capitale : Thừa-Thiên, Quảng-Trị, Quảng-Bình, Quảng-Nam et Quảng-Ngãi.

Il se présenta environ 450 candidats, soit 300 aspirants bonzes, 50 fidèles du sexe masculin et 100 fidèles du sexe féminin.

Sur les 300 aspirants bonzes, 50, n'ayant réussi qu'à la première épreuve, furent reçus Sa-nhi 沙彌 [S'ramanêra, ou novices, qui, sous la direction d'un maître, Upâdhyâya, 烏波陀耶, devront observer les dix préceptes, S'ikchâpada, 十戒 (1)]. — 100 réussirent aux deux premières épreuves, et furent reçus Bhikchu 比丘 ou vrai disciple mendiant du Buddha. — Enfin, 150 répondirent heureusement aux trois séries. Ce sont les saints.

(1) D'après Ernest Eitel : *Hand book of chinese Buddhism*.

Il fut délivré à chacun d'eux un brevet, mentionnant le nombre d'épreuves qu'ils avaient subies et le degré qu'ils avaient obtenu. Ce brevet (Voir Planche CIV) est établi sur papier blanc annamite ; il mesure 0m.54 de large sur 1m.15 de hauteur ; il ne porte aucun cachet officiel du Gouvernement, mais seulement les sceaux des bonzes, membres de la Commission d'examen.





Planche CV. — La Pagode des Eunuques.
(Dessin à la plume de M. H. Cosserrat fils).



LA MONTAGNE DE BANA, STATION D'ALTITUDE DE L'ANNAM CENTRAL

Préambule.

L'aménagement des stations d'altitude a pris, au cours de ces dernières années, une importance très grande et tout à fait justifiée par les énormes services qu'elles rendent aux Européens des divers pays de l'Union qui s'y rendent chaque année en villégiature, afin d'échapper à la rude saison estivale.

C'est ainsi que des crédits élevés ont été consacrés à la création et au développement de Dalat, pour la Cochinchine et le Sud-Annam, du Tam-Dao et du Chapa pour le Tonkin, et de Bokor, pour le Cambodge. Par contre, on ne s'est pas assez occupé du Centre-Annam. Et cependant la station de Bana, dont l'installation toute récente est due à l'initiative privée, mérite de retenir également l'attention bienveillante de l'Administration, car elle ne le cède en rien aux précédentes, aussi bien pour l'excellence de son climat que pour le pittoresque de sa situation et l'agrément de son séjour, et parce qu'elle est également indispensable au bien-être des Européens de Hué, Tourane et des provinces voisines.

Aussi commence-t-elle à être fréquentée par eux et à être connue du grand public, grâce aux divers articles parus dans la presse depuis le début de cette année (1). Mais, contrairement à ce qui a été fait

(1) « Éveil Économique », N° 373 du 3 Août : *Bana — Station d'altitude du Centre-Annam*, par G. Duroc.

« Le Journal des Coloniaux et l'Armée Coloniale Réunis » — 21 Juin 1924 : *Bana, station d'altitude du Centre-Annam*.

pour Dalat, Chapa, le Tam-Dao et Bokor, Bana n'a pas été encore l'objet d'une étude d'ensemble. Nous nous proposons de combler cette lacune, en donnant, ci-après, en plusieurs notices distinctes, des renseignements détaillés sur l'historique de la station, sur la géographie, la géologie, la flore et la faune de la montagne, ainsi que quelques considérations touristiques, climatériques, hygiéniques et médicales.

Dr GAIDE.

I. — NOTICE HISTORIQUE

« Ce fut en Février 1900, écrit dans un rapport le Capitaine d'Infanterie de Marine Debay, que Monsieur Doumer, Gouverneur de l'Indochine, me confia une mission de reconnaissance dans le massif annamitique central, en vue de la recherche d'un sanatorium, et me fixa un rayon à 150 kilomètres de Tourane ou de Hué. Les données recueillies au tours de mes explorations de 1894 à 1900, dans la chaîne d'Annam, me faisaient espérer que je trouverais des conditions satisfaisantes dans les régions suivantes, que je me proposais de visiter:

« 1° Le Dong-Ngai, massif à l'Ouest de Hué ;

« 2° — L'A-Touat, ou plutôt l'A-Ta-Ouat (pays des Ta-Ouat), aux sources de la Sé-Kong, sur le versant laotien ;

« 3° — Le massif des hautes rivières de Hué et celui du Lo-Dong, vers les sources de la rivière de Cam-Lé ou de Tuy-Loan.

« 4° — Les hauts plateaux du Sông Tramy, etc. ».

Avaient été adjoints au Capitaine Debay pour remplir cette mission : les Lieutenants Baulmont, Duhamel et Vairel, et l'Adjudant Thirion, tous de l'Infanterie de Marine.

Les nombreuses difficultés que rencontrèrent les membres de la mission dans les diverses reconnaissances dont ils avaient été chargés, les éprouvèrent si sérieusement que la mission fut disloquée vers fin Juillet 1900 sans avoir pu obtenir de résultats définitifs.

En Décembre 1900, Monsieur Doumer, qui n'abandonnait pas son idée d'une installation d'un sanatorium dans l'Annam central, confia au Capitaine Debay une nouvelle mission, pour reprendre les reconnaissances entreprises quelques mois auparavant.

« Revue des Etudes Indochinoises du Tourisme et de l'automobilisme »

Juin 1924 : *Station d'altitude méconnue Bana (Song-Cam Lê).*

« Impartial », 31 Juillet 1924 : *La station d'altitude de Bana.*

« Avenir du Tonkin », 24 Mai 1924 : *La station d'altitude de Bana.*

Cette deuxième mission se composait du Capitaine Debay, chef de mission, et des Lieutenants Becker, de l'Infanterie légère d'Afrique, Decherf, du 3e Régiment de Tirailleurs Tonkinois, et Venet, du 10e Régiment d'Infanterie Coloniale.

Elle quitta Hanoi le 13 Février 1901, arriva le 14 Février à Tourane et le 22 suivant à Hué.

Après de nombreuses et dures reconnaissances, dont le Capitaine Debay donne le récit détaillé dans son rapport de mission daté de Novembre 1901, il découvrit enfin, en Avril, « dans le massif de la haute vallée de Tuy-Loan, un emplacement possible pour l'établissement d'un sanatorium. »

Des circonstances indépendantes de sa volonté l'empêchèrent d'explorer immédiatement le massif qu'il venait de découvrir, et ce ne fut que le 17 Juillet suivant qu'il se mit en route avec le Lieutenant Becker pour la reconnaissance du massif du Tuy-Loan, laissant à Tourane le Lieutenant Decherf encore malade. Cette reconnaissance dura jusqu'au 8 Août. D'autres suivirent à peu d'intervalle (1).

Il me paraît intéressant de reproduire ci-dessous, *in extenso*, le rapport qu'a fait le Capitaine Debay sur ces reconnaissances. Un résumé affaiblirait, à mon point de vue, la valeur documentaire de ce travail qui jusqu'à ce jour est resté ignoré du grand public.

*Rapport du Capitaine Debay sur les reconnaissances
qu'il a effectuées dans le massif du Sông Cam-Lé
(ou du Sông Tuy-Loan).*

Ce massif se dresse entre les deux affluents principaux de la rivière de Cam-Lé ou de Tuy-Loan (rivière de Bana et de Lo-Dong), à quelque 25 kilomètres de Tourane.

J'ai reconnu vers la partie supérieure une région qui me paraît satisfaire aux conditions d'une station sanitaire.

L'altitude varie de 1.300 à 1.400 mètres ; on trouve l'eau vers 1.300 ou 1.320 mètres.

(1) Il y a lieu de rappeler ici que le soldat de 1^{re} classe Robert, de l'Infanterie de Marine, prit part à toutes ces reconnaissances à titre de surveillant militaire.

Le pays est fort accidenté, mais présente une série de petits plateaux de un à deux hectares, peu éloignés les uns des autres et pouvant être utilisés pour des installations et facilement reliés entre eux.

La couche arable n'est pas profonde et ne présente que peu d'humus.

Le sous-sol est formé de gravier et de débris graniteux mélangés d'argile, recouvrant une assise de blocs disjoints de granit ancien, partiellement en désagrégation. La proportion d'argile est très variable ; mais ce sol paraît assez perméable ; l'eau se filtre à travers le gravier et coule très claire dans les torrents. D'ailleurs, les pentes ne permettent pas le stationnement de l'eau de pluie et il n'existe aucun marécage dans la région.

Végétation. — La végétation est moins dense que vers la base du massif. Le taillis est très clairsemé. Cependant les arbres de 50 à 60 centimètres sont fréquents encore. Les plus beaux sont des pins et une variété d'arbre à latex que je n'ai pu classer. Ces deux sortes d'arbres ne se rencontrent qu'à 7 et 800 mètres d'altitude.

Sur les plateaux et particulièrement dans les fonds de vallées, vers les emplacements III et IV indiqués sur le levé joint à ce rapport, la couche arable est plus profonde et on pourrait y faire des cultures.

Climatologie. — J'ai fait plusieurs séjours sur divers points du massif ; et j'ai observé des différences dans le régime des pluies et des vents, pour chacun de ces points.

De la cote 500 ou 600 à la cote 1.250, il pleut, dans le massif, plus que dans la plaine.

Au-dessus de 1.300, les brumes sont encore fréquentes, mais passent rapidement. Les pluies sont plus rares.

De la case actuellement construite, on voit souvent les nuages recouvrir les flancs de la montagne et parfois même la région de Tourane, alors qu'au-dessus de la case, le ciel est bleu ou partiellement marqué par des nuages très élevés.

Un fait décède ces différences dans le régime des pluies et des brumes aux diverses altitudes. Vers la cote 700, la mousse commence à recouvrir tous les objets exposés aux vents, arbres et pierres, puis disparaît vers 1.300.

Le contrefort sur lequel se trouve installée la case actuelle, reçoit moins d'eau que celui où j'ai stationné en Juillet, et le régime des vents y est plus constant : la brise y souffle tantôt du Nord-Est, tantôt du Sud-Ouest.

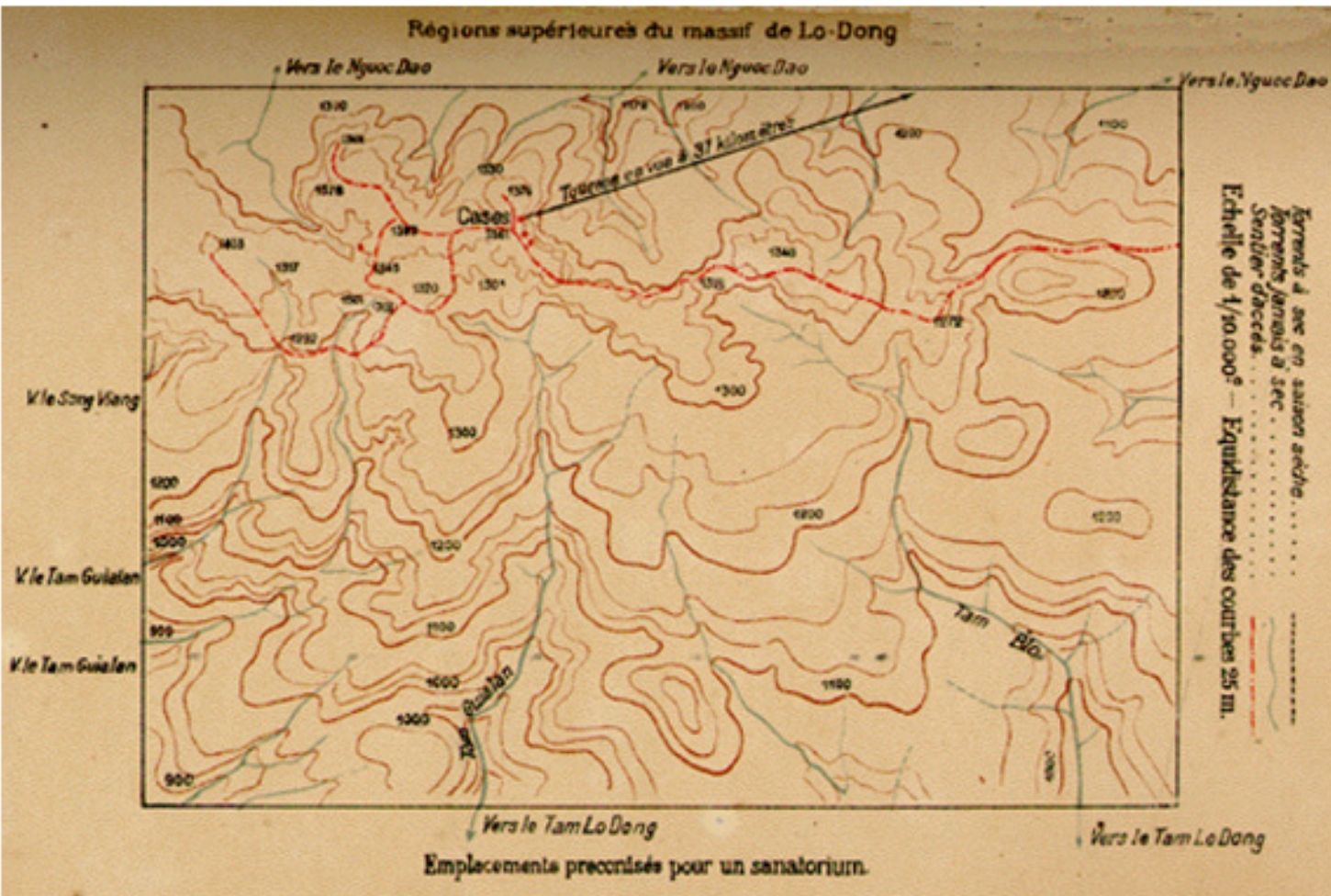


Planche CVII. — Carte des régions supérieures du massif de Lo -Dong, par le Cap-ne Debay, au 1: 10.000.

La région des emplacements III et IV, en arrière du plateau de la case, vers l'Ouest, reçoit moins de pluie encore ; elle est abritée par une ligne de hauteurs, vers le Nord et l'Est.

Les observations instrumentales que j'ai faites au cours de nos reconnaissances ou de mes séjours dans le massif, au-dessus de la cote 1.300, présentent de telles variations qu'il me paraît inutile de les indiquer. Elles m'ont donné un maximum thermométrique de 23°, 1, et un minimum de 14°, 5 (Mai-Juillet-Août-Septembre-Octobre).

La brise souffle presque toujours, généralement faible. Les bourrasques ne paraissent pas être fréquentes ; je n'en ai pas observé. D'ailleurs les arbres ne sont pas inclinés comme dans certaines régions balayées par des courants violents.

Installation sommaire déjà faite. — Une grande case avec deux salles et une vérandah et deux autres plus petites ont été construites vers la cote 1.360, sur le premier emplacement. L'eau est à la cote 1.325, sur l'un des flancs, et à la cote 1.305 sur l'autre.

Des sentiers de 150 à 200 mètres y conduisent. Aux emplacements III et IV l'eau est à niveau.

De la case principale, on a une vue sur la plaine de Tourane, jusqu'au pied des montagnes, et sur celle du Quảng-Nam ; des observatoires dominant la forêt ont été construits aux sommets 1.370, 1.376 et 1.403. Ils donnent un immense panorama, des lagunes de Quảng-Trị à celle du Quảng-Ngãi et, vers l'Ouest, jusqu'aux massifs des sources du Sé-Kong.

La forêt, sur les emplacements I et II, a été essartée pour permettre la vue du terrain : la brousse et les petits arbres ont été coupés. Des sentiers ont été tracés pour permettre la visite des emplacements et de diverses parties intéressantes du massif.

Accès. — On parvient à la case par un itinéraire Tourane, Tuy-Loan, Hoi-Vuc, de 32 kilom. environ. On peut atteindre Tuy-Loan (14 k.) à cheval ou en sampan à vapeur (1 heure 1/2 environ).

De Tuy-Loan au pied de la montée (9k.600) un chemin, large de 2m., a été aménagé. Il franchit à gué la rivière de Tuy-Loan et par un bac celle de Ba-Na. Un sentier muletier conduit du bas de la montée (cote 36) à la case. Il a 8k.800 de développement. Le sentier peut être suivi à pied, à cheval ou en palanquin.

La solution que j'ai adoptée n'est peut-être pas la meilleure. Nos nombreuses reconnaissances n'ont pu fouiller complètement le massif. Il y aurait lieu d'étudier la descente du sommet coté 1.347 sur le levé,

par l'une des arêtes qui s'en détachent soit vers le Nord, jusqu'à la rivière de Ba-Na, soit vers le Sud jusqu'à Lo-Dong.

Ce sont les tracés possibles les plus favorables à une voie ferrée à crémaillère. Ils comportent 6 kilomètres de fortes pentes atteignant parfois 40 et 50 pour cent. Mais le reste du parcours se ferait en plaine. La construction d'une voie ferrée suivant l'un de ces itinéraires serait moins coûteuse et le travail plus stable, que suivant le sentier actuel. Le trajet compterait 33 à 34 kilomètres.

Cette voie emprunterait sur 13 à 14 kilomètres le tronçon Tourane-Tuy-Loan de la ligne Tourane-Quinhon actuellement en projet.

Conclusion. — L'emplacement de la haute vallée de Tuy-Loan n'offre que des espaces restreints ; il n'est pas garanti contre les vents du Nord- Est et doit recevoir plus de brumes et de pluies que le précédent.

Cependant ses conditions sanitaires ne me paraissent pas être mauvaises ; il n'y a pas de marécages, et la végétation, peu dense, ne donne guère de décompositions ; les ravins sont constamment parcourus par des courants qui les assainissent.

Cet emplacement a, d'ailleurs, l'avantage d'être immédiatement voisin de Tourane et d'un accès relativement facile.

En résumé, le plateau du Tam R'chet doit être préféré pour une installation considérable.

Mais si le projet d'établissement sanitaire ne comporte qu'une installation restreinte, il y aurait lieu de s'en tenir au massif de la rivière de Tuy-Loan ou de Cam-Lé qui, avec quelques aménagements, donnerait une bonne station d'été pour la région Tourane-Hué

L'étendue des terrains utilisables suffirait déjà pour un certain nombre d'installations, et l'exécution de quelques travaux permettrait d'en aménager d'autres.

L'assainissement de la région serait assuré par l'essartage et l'entretien de la forêt au-dessus de la cote 1.250, soit sur quelques 500 hectares.

Il suffirait d'une voie ferrée de 18 à 20 kilom., dont 6 à 7 en montagne, pour relier cet emplacement à la ligne projetée Tourane-Quinhon.

Il serait, sans nul doute, avantageux, lorsque Tourane aura acquis un certain développement et comptera une-colonie européenne nombreuse, d'avoir, à deux ou trois heures, par quelque 1.350 mètres d'altitude, une station avec une vue sur la mer et panorama superbe, où l'on pourrait, l'été, aller passer quelques heures dans des conditions moins pénibles que dans la plaine.

L'installation d'une voie ferrée d'accès permettrait, d'autre part, de prévoir l'établissement sur ce point d'un réduit inexpugnable pour la défense de Tourane, surveillant la plaine et la mer et pouvant toujours être maintenu en communication avec Hué par les vallées du Song-Viang et de la rivière de Hué.

Novembre 1901.

Signé : DEBAY.

« Le 20 Août 1902, ajoute le Capitaine Debay dans un autre rapport, je soumis au Gouverneur Général un rapport sommaire préconisant le choix du massif de Lo-Dong (Bana) pour l'établissement d'une station d'été, à l'usage de la région Tourane-Hué. J'indiquais en outre la possibilité d'installer à peu de frais un sentier à l'emplacement choisi.

« Je reçus aussitôt des instructions en vue de ce travail qui, commencé en fin Août, se termina en Octobre. Un affreux accident signala les derniers jours de la mission ; le Lieutenant Decherf, en surveillant la construction d'un pont, fut gravement blessé, le 2 Octobre, par la chute d'un arbre et succomba à l'hôpital de Tourane le 5.

« Le Gouverneur Général devait venir visiter l'emplacement choisi dans les premiers jours de Novembre : mais je ne pus lui remettre mes travaux que le 15 Novembre ; j'étais resté seul pour mettre au net tous ces travaux, et j'avais la vue déjà très fatiguée. »

Le sentier dont parle le Capitaine Debay, partait du village de *Hội-Việt*, situé sur la rive droite du Sông Tuy-Loan, au pied même du massif, et aboutissait sur le sommet où se trouve aujourd'hui situé le chalet du Service Forestier (emplacement 1 du croquis). Malgré le peu de temps que le Capitaine Debay avait eu à sa disposition, il était parvenu à établir ce sentier avec des pentes muletières et des ponts provisoires dans toute son étendue, et ce, avec le seul travail des *mỡi* de la région de Bana et de Lo-Dong. En haut, au point culminant, une grande case avait été construite à la cote 1.360, en prévision d'un court séjour que devait y faire M. Doumer, et plusieurs miradors avaient été établis sur des arbres élevés, d'où l'on jouissait d'un panorama splendide et unique par ses vues aussi variées qu'étendues.

On ne peut que regretter bien vivement que le Gouverneur Général n'ait pu aller visiter les emplacements trouvés par le Capitaine Debay, car, pour qui connaît l'esprit de décision de M. Doumer, il ne fait pas de doute qu'il eût décidé immédiatement de faire de cet emplacement

une station d'altitude. Malheureusement cela ne fut pas, et en peu de temps la découverte du Capitaine Debay tomba totalement dans l'oubli.

* * *

Pendant toute la période 1900-1904, en garnison à Tourane, j'avais eu avec le Capitaine Debay et les officiers de ses différentes missions, en particulier avec le Lieutenant Decherf, des relations très étroites, et le Capitaine Debay, voyant avec quel grand intérêt je suivais ses reconnaissances, et connaissant mon intention de m'installer dans le pays, me donnait tous les renseignements qu'il croyait pouvoir m'intéresser. C'est ainsi qu'il attira mon attention sur les peuplements d'arbres à latex qu'il avait découvert sur le versant du massif du Sông Cam-Lê.

Aussi lorsqu'en 1904, ayant pris ma retraite, je me fus établi à Tourane, m'occupant plus spécialement des produits forestiers de la région, la première chose que je fis avec mon associé et ami M. Tavel fut d'aller explorer à fond le massif du Sông Cam-Lê, pour y étudier sur place particulièrement ces arbres à latex signalés par le Capitaine Debay, et que je croyais alors pouvoir donner du caoutchouc.

Ce fut en fin Juillet 1904, que nous nous décidâmes, mon ami Tavel et moi, à faire cette exploration.

Partis à 5 heures du matin de Hôi-Việt, nous arrivâmes en haut, à l'emplacement I du croquis ci-contre, à 4 h. 30 du soir, ayant pu toujours suivre le sentier Debay. Celui-ci existait encore en assez bon état sur presque toute sa longueur ; mais les ponts avaient été emportés, et d'innombrables troncs d'arbres abattus en travers du sentier l'obstruaient et en rendaient le parcours extrêmement long et pénible.

En haut, la case tombait en ruines, mais ayant conservé sa toiture en assez bon état, elle nous permit de nous abriter pour la nuit ; toutefois, comme les cloisons étaient presque totalement disparues, nous fûmes obligés, vu la basse température que nous subîmes, de passer la nuit, nous et nos coolies, autour d'un grand feu, sans pouvoir nous allonger pour dormir, tellement le froid nous saisissait dès que nous étions un peu à l'écart du feu.

Le mirador existait encore aussi, quoique bien branlant et peu sûr. Il nous permit néanmoins de jouir le lendemain au lever du soleil du merveilleux spectacle qui se déroulait à nos pieds.

Je passe sur les détails de notre exploration du massif, qui me ferait sortir du cadre de mon sujet.

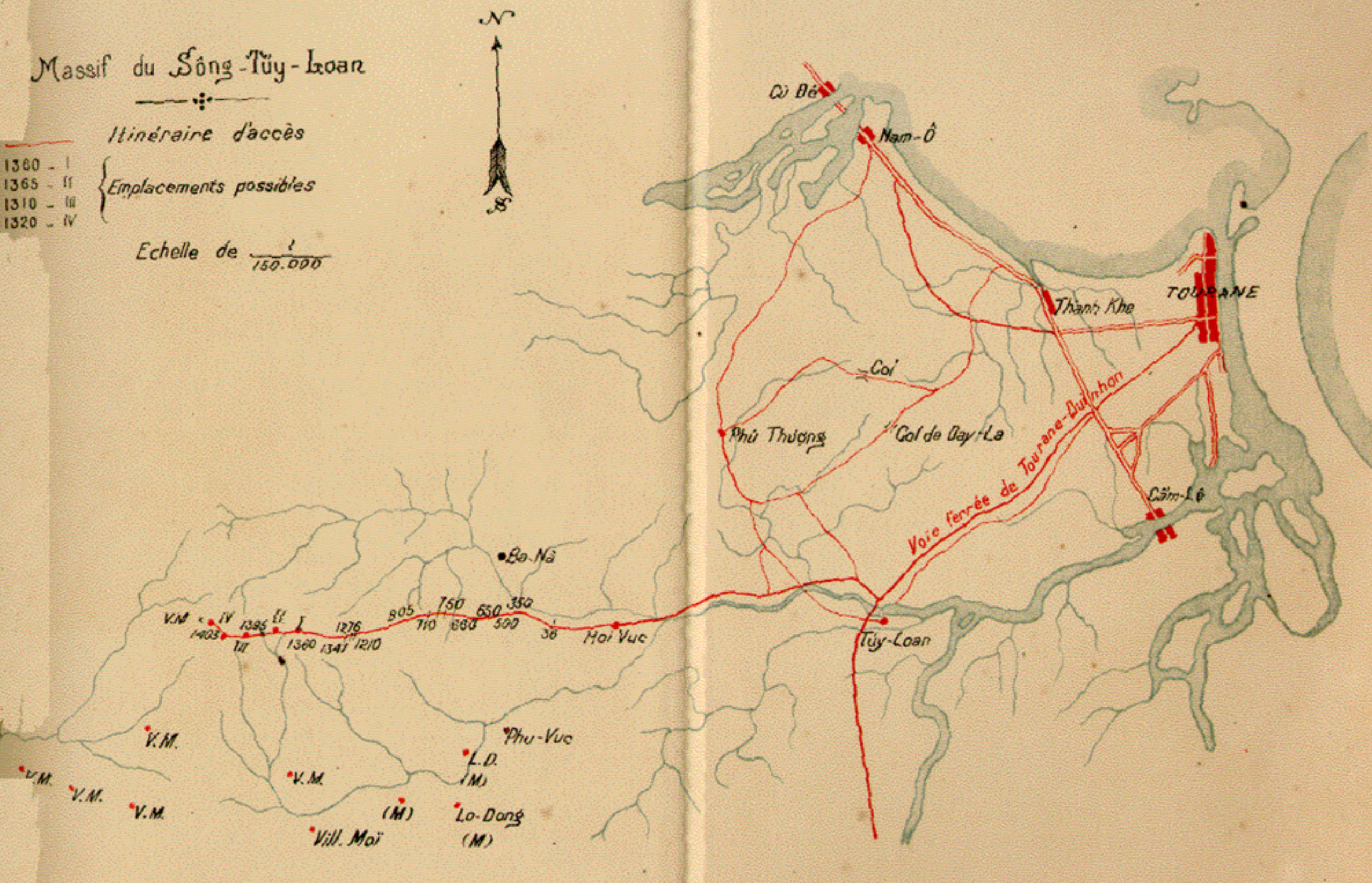
Massif du Sông-Tùy-Loan

Itinéraire d'accès

Emplacements possibles

Echelle de $\frac{1}{150.000}$

1360 - I
1365 - II
1310 - III
1320 - IV



Deux ans s'écoulaient encore sans qu'aucun européen vienne visiter la région, puis, en Juin 1906, deux autres colons de Tourane, Messieurs Meunier et Demars, employés de la Compagnie des Thés de l'Annam (ancienne maison Lombard et C^{ie} de Tourane), se servent également du sentier Debay dans l'exploration qu'ils entreprennent du massif à la recherche eux aussi d'arbres à caoutchouc. Le sentier, d'après ce que m'a raconté M. Meunier lui-même, était encore à cette époque relativement praticable, mais au sommet, la case ainsi que le mirador étaient entièrement en ruines.

Après le passage de ces deux colons, la future station d'altitude retombe de nouveau et plus profondément que jamais dans l'oubli et n'en serait probablement jamais sorti, si, en 1915, le Service Forestier n'avait pris l'initiative de rechercher ce qui pouvait encore rester de l'ancien sentier Debay.

Toutefois, dans cet intervalle de neuf années compris en 1906 et 1915, il y a lieu de signaler, pour être précis, une reconnaissance faite en Septembre 1909 par M. Amédéo, Garde forestier à Tourane, et une autre faite, en Mai 1914, par M. Dujardin, Chef de la Division forestière à Tourane. Ces deux reconnaissances ne sont d'ailleurs citées ici que pour mémoire, ces agents forestiers n'ayant pas dépassé, l'un Amédéo, la cote 300, l'autre M. Dujardin, la cote 600.

Mais un fait important s'était passé dans l'intervalle de ces deux reconnaissances. Un arrêté du 31 Janvier 1912 avait constitué la montagne de Bana en Réserve forestière.

Cette décision allait faire faire un grand pas à l'étude du massif et contribuer pour beaucoup à attirer de nouveau l'attention sur lui.

M. Guibier, Chef du Service Forestier en Annam en 1915, comprit toute l'importance qu'il y aurait à reprendre l'étude sur les possibilités d'une installation sur les hautes crêtes du massif de Bana, et chargea M. Marbœuf, à cette époque Chef de la Division forestière de Tourane, de faire une reconnaissance préliminaire ayant pour but, tout en étudiant le massif au point de vue forestier, de reconnaître l'ancienne voie Debay.

Après beaucoup de peines et de fatigues, M. Marboeuf eut la satisfaction d'aboutir à l'ancien campement Debay, dont il retrouva les ruines, il avait suivi, tant bien que mal, dans toute sa longueur l'ancienne piste établie par cet officier.

Cette première reconnaissance eut lieu du 23 au 27 Août 1915. Elle permit à M. Marbœuf de faire débroussailler sommairement l'ancien sentier Debay et de le rendre ainsi un peu plus accessible.

Dans une deuxième reconnaissance qu'il fit un peu plus tard, en Octobre 1915, et au cours de laquelle il séjourna en haut du massif

pendant vingt-et-un jours, M. Marbœuf fixa l'emplacement de la première garderie construite sur le sommet de Bana et en dirigea la construction. Le rapport qu'il a fourni à ses chefs sur cette reconnaissance est très intéressant. Il signale notamment que la température très fraîche qu'il a subie là-haut, lui rappelle celle du Lang-Bian, et qu'il pouvait, de 11 heures à 2 heures du soir, rester assis sur un tronc d'arbre en plein soleil pour se réchauffer sans en être aucunement incommodé.

Durant son séjour, il s'occupa également de faire améliorer le sentier Debay et de rechercher les modifications qui pourraient y être apportées pour le rendre plus praticable.

En 1916, le Docteur Gaide, Directeur du Service de la Santé en Annam, intéressé par tout ce qu'il avait entendu dire sur le fameux pic de Bana, se décide à aller se rendre compte par lui-même de ce qu'il en est réellement, afin de prendre une décision au sujet de l'établissement d'un sanatorium.

Il en fait l'ascension jusqu'à la garderie forestière, accompagné du Docteur Judet de Lacombe, Médecin chef à Tourane, de M. Denisse, Directeur de la Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles à Tourane, et de M. Dujardin, Chef de la Division forestière de Tourane.

La montée fut encore très dure et très pénible, malgré toutes les améliorations déjà faites, et les voyageurs arrivèrent au sommet plutôt très fatigués. Toutefois leurs peines furent largement compensées par le spectacle qu'ils eurent sous les yeux et par la température délicieuse dont ils jouirent là-haut.

Au cours des années 1917 et 1918, peu ou pas d'activité dans le massif, sauf quelques améliorations de sentiers auxquelles fait procéder M. Dujardin, du Service Forestier, et le séjour de dix-huit jours que fit Monsieur Beisson, avocat défenseur à Tourane, pendant le mois de Juillet de cette même année, en haut de Bana.

Pendant tout le temps de son séjour, il logea dans la garderie forestière, seule habitation existant à cette époque.

Il rentre à Tourane enchanté de sa villégiature et prend la résolution de faire construire à Bana une habitation personnelle dès que l'autorisation, qu'il demande aussitôt, lui sera accordée par l'Administration.

Puis vient l'année 1919, pendant laquelle des modifications très importantes sont apportées au tracé de la route qui aboutit au pied du massif de Bana.

En effet, dès le mois de Mars, sur les ordres de M. Guibier, Chef du Service Forestier en Annam, qui s'intéresse beaucoup à Bana et saisit toutes les occasions d'apporter une amélioration si petite soit-

Baie de Nam-Ô

DE

BA NA

Echelle de $\frac{1}{10,000}$

Baye de Tourane

Montagne de Marbre

Reservés pour
les forêts

Vers Hoi-Vuc

30-Résidence de Faifoo

31- Résidence Mairie

32-^{et} Con^{on} Municipale

33-S.M.

Postes-17

M. Cuénin-18

M. Marin - 19

M. Baron-20

M. Corue - 21

M. Lésourd-22

M. Pélessier 23

M. Gros Burdet 24

M. Nord - 25

Douane et Régies

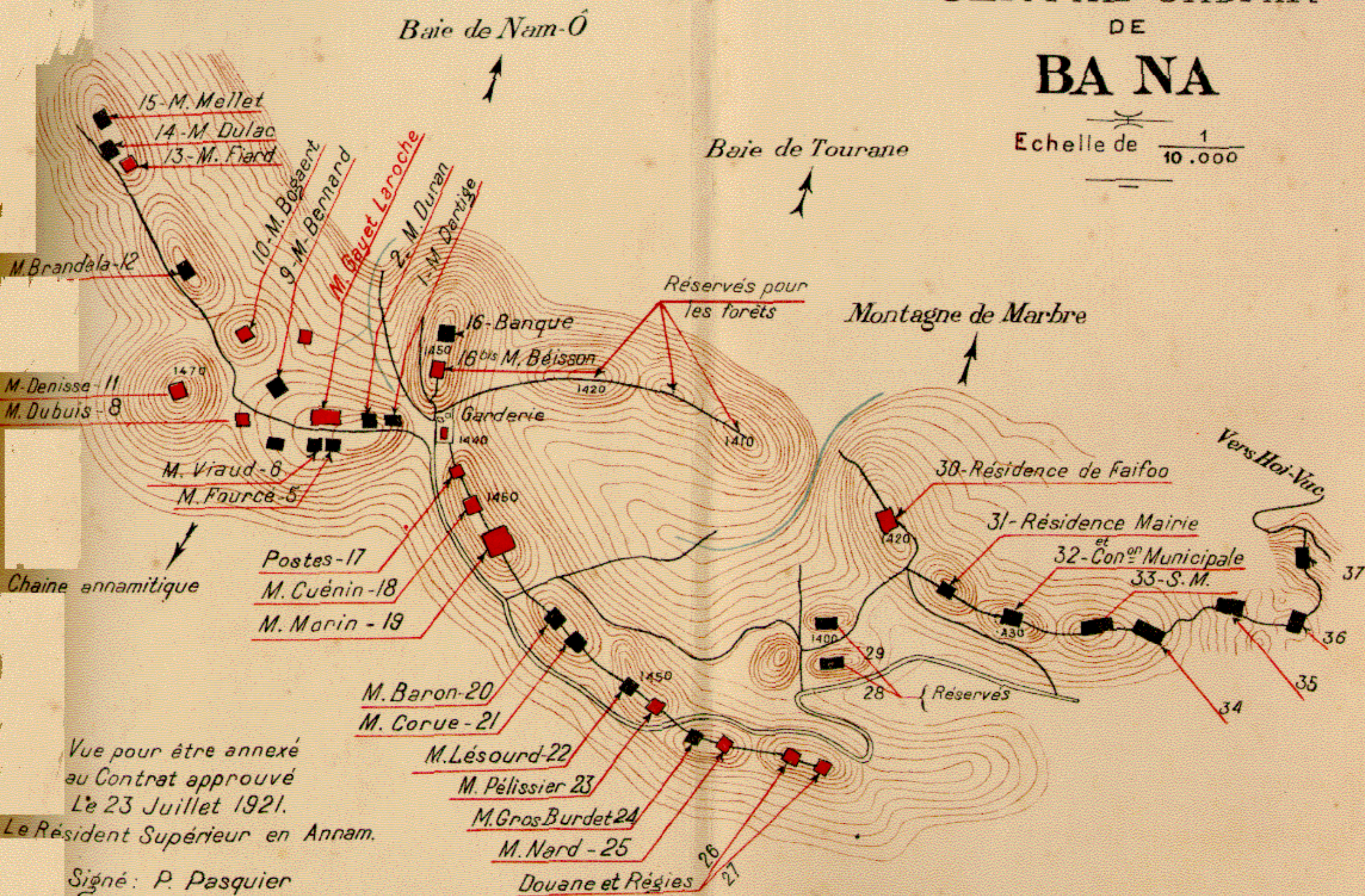
*Vue pour être annexé
au Contrat approuvé
Le 23 Juillet 1921.*

Le Résident Supérieur en Annam.

Signé: P. Pasquier

CENTRE URBAIN DE BA NA

Echelle de $\frac{1}{10.000}$



elle à la route qui en permet l'ascension, M. Coursange, Garde Général des Forêts, aidé de M. Moreau, Garde stagiaire, entreprend le tracé de la route actuelle qui, abandonnant l'ancienne route Debay par Tuy-Loan et Hội-Việt, vient passer par Cao-Sơn et An-Lợi pour rejoindre l'ancien chemin vers la cote 300.

C'est sur la suggestion du R. P. Vallet, qui desservait à l'époque la chrétienté de Phú-Thượng, que cette décision fut prise.

En dehors de la modification heureuse que ce nouveau tracé apportait à la route, il avait de plus l'avantage de desservir une région très pittoresque et très intéressante au point de vue de la culture du thé, qui constitue la principale richesse de Phú-Thượng et de Cao-Sơn, région dans laquelle étaient déjà installés les importants comptoirs de thé de l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine, de la Maison J. Fiard et Co et de la maison J. Cuémin.

Enfin, en Mai 1919, Monsieur Beisson, qui avait obtenu l'autorisation de s'installer sur l'emplacement choisi par lui lors de son séjour en 1918, monte à Bana accompagné de l'entrepreneur annamite avec qui il a traité par la construction de la maison qu'il veut y établir, lui donne ses instructions et lui fait voir les travaux à accomplir. Les travaux commencent aussitôt, et fin Juillet suivant, le bâtiment est achevé.

Cette construction est donc la première de Bana due à l'initiative privée.

C'est à cette époque qu'un pas décisif fut fait pour Bana, qui administrativement n'existait pas encore. En effet, le 27 Mai 1919 paraît un arrêté du Gouverneur Général qui porte modification à l'arrêté du 31 Janvier 1912 créant la Réserve forestière de Bana, et *qui distrait de cette réserve une parcelle où doit s'édifier le futur centre.*

Pendant cette même année 1919, le Résident du Quảng-Nam, M. Galtier, dont dépend Bana, ne restait pas inactif. Dès le début de l'année, il faisait relever le plan de Bana par M. Leprince, agent des Travaux Publics de la province, et s'occupait de faire le lotissement des terrains, qui est approuvé par arrêté du 13 Octobre 1919. En très peu de temps, la plupart des lots ont un propriétaire. Les crêtes sont décapées, les maisons s'élèvent de toutes parts.

A partir de cette date, Bana existait officiellement, et l'Administration s'intéressait enfin à cette station, appelée à rendre de si grands services aux Européens du Centre-Annam.

Au cours de l'année 1920, trois médecins, les Docteurs Marque, Sallet et Raynaud, montent à Bana. Ils y séjournent quelques jours et fournissent le premier rapport sur la valeur de la station. Enfin, dès

Février 1921, un commerçant de Tourane, M. Emile Morin, dont l'initiative mérite certainement plus qu'une simple mention, n'hésite pas à aller s'installer sur place à demeure et à y construire deux grands bâtiments à étages contenant vingt-deux chambres très confortables qu'il put, mettre à la disposition du public en Mai 1923. Admirablement situé sur une sorte d'éperon qui domine tout le pays compris entre la mer et le massif de Bana, on jouit de l'hôtel de Bana d'un panorama splendide tant par son étendue que par la variété des sites qui se déroulent devant les yeux du spectateur.

Pendant ce temps, les travaux d'aménagements de sentiers pour se rendre en divers endroits plus ou moins pittoresques du massif continuaient, sous la direction de M. Boulangé, Chef du Service Forestier en Annam, et de MM. Paoli, Spick, Cadays, Niolle, agents de ce Service. De son côté, M. Vissac, Ingénieur des Travaux Publics à Tourane, terminait et rendait automobilable de tronçon de route qui conduit vers la cote 200. De sorte qu'à l'époque actuelle, on peut, en quittant Tourane vers 5 h. du matin, arriver à l'hôtel de Bana pour déjeuner vers 11 h. Notons que d'ici peu, lorsque certains travaux en cours seront terminés, on pourra gagner une heure sur ce trajet et arriver à Bana vers 10 h. du matin.



J'ai terminé la tâche que je m'étais assignée : faire surtout connaître à ceux qui viennent aujourd'hui jouir sur les crêtes de Bana d'une température de printemps de France, les difficultés, les obstacles qu'ont eûs à surmonter, les fatigues, les misères, qu'on eûes à subir ceux qui ont été appelés à apporter leur concours, chacun dans sa sphère, dans la découverte et l'aménagement du fameux massif.

Qu'il me soit permis d'évoquer tout particulièrement le souvenir du Capitaine Debay et celui du Lieutenant Decherf. Ceux qui ont parcouru ce qu'on appelle la vraie brousse annamite, qui connaissent, pour l'avoir pratiquée, la redoutable forêt vierge d'Annam, peuvent seuls se rendre compte des difficultés vaincues, des fatigues morales et physiques supportées par ces deux officiers dans leur exploration première du massif inviolé jusqu'alors de Bana. C'est un véritable tour de force qu'ils ont accompli en faisant, en deux mois à peine, avec la seule main d'œuvre des *mởi* de Bana et Lo-Dong, le sentier muletier, ponts provisoires compris, qui permettait d'aller de *Hội-Việt* à la crête de Bana sans descendre de chaise. Serait-ce trop

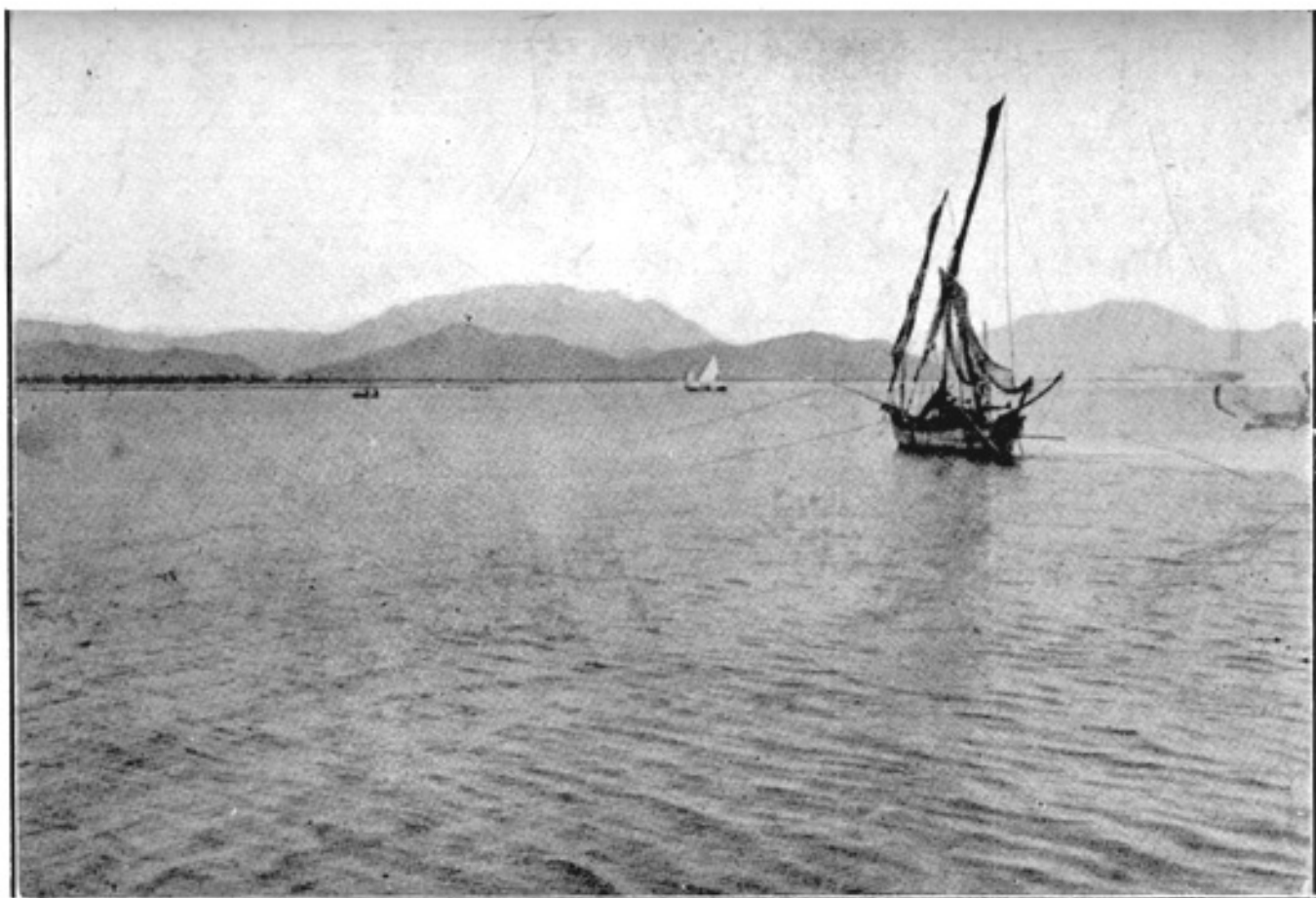


Planche CX. — La montagne de Bana, vue de la rade de Tourane (Cliché Casanova.)



Planche CXI. — La rivière de Bana, à An -Lợi, au pied de la montagne. (Cliché Berthe.)

demander, que le souvenir de Debay et de Decherf soit matérialisé par une plaque, par un nom de lieu, rappelant le nom de ces officiers à ceux qui jouissent aujourd'hui tranquillement des bienfaits de la station due à leurs peines ?

Si mes souvenirs ne me trompent, je crois me rappeler que le Lieutenant Decherf a trouvé la mort horrible dont parle le Capitaine Debay, au carrefour où les coolies porteurs de chaises font actuellement une pause assez longue, c'est-à-dire à la cote 850 (28e kil.).

Quand je fis moi-même l'ascension de Bana, en Juillet 1904, un peu moins de deux ans, donc, après l'affreux accident qui coûta la vie au Lieutenant Decherf, j'ai gardé le souvenir d'avoir fait ma première halte au lieu même de l'accident, qui était alors signalé au voyageur par une planchette existant encore, qu'avait fait clouer le Capitaine Debay sur un arbre, et sur laquelle était simplement tracés quelques mots relatant l'accident qui avait eu lieu à cet endroit.

Je refis le même chemin en Août 1923, mais le long temps écoulé, près de vingt ans déjà ! les divers travaux exécutés depuis cette époque sur toute la longueur de la route, ne me permirent pas d'identifier alors d'une façon absolue les deux endroits : mais toutes présomptions étant pour leur identification, je proposerais d'appeler ce lieu, soit carrefour, soit rond-point Decherf. Quant au nom de Debay, je souhaiterais qu'il soit donné à un endroit bien fréquenté, bien en vue du centre de Bana. Faible hommage dû à ces deux pionniers de la première heure du massif du haut Sông Cam-Lê.

L'historique de l'exploration des crêtes du massif ainsi que de leur aménagement, est achevé ; mais avant de clore mon travail, il me paraît intéressant de faire rapidement connaître à mes lecteurs, l'importance que peuvent être appelés à prendre dans l'avenir les deux vallées de Bana et de Lo-Dong, en particulier cette dernière, au point de vue minier.

Lorsque j'arrivai à Tourane, il y a quelque vingt-cinq ans déjà, le R. P. Laurent, qui desservait ce centre et qui était en même temps l'aumônier de l'hôpital militaire qui existait à cette époque dans cette ville, au cours d'intéressantes conversations que j'avais très souvent avec lui, m'avait fait connaître que des traditions indigènes signalaient

les deux vallées de Bana et de Lo-Dong, comme très riches en minerais d'or, en particulier celle de Lo-Dong.

C'est en 1888 que ces renseignements avaient été donnés au R. P. Laurent, et celui-ci, voulant en faire profiter les colons qui étaient à Tourane à cette époque, leur avait fait connaître tout ce qu'il savait à ce sujet, et leur avait même aussi procuré des guides pour se rendre sur le gisement de la vallée de Lo-Dong.

D'après les renseignements donnés par les indigènes en 1888, le gisement en question se trouvait sur une montagne d'environ 600 m. d'altitude appelée Phu-Nep par les *mọi*, et située à environ cinq heures de marche à l'Ouest du village de Lo-Dong, près d'un tour d'eau appelé Sông-Kaou.

Exploité auparavant par des Chinois qui payaient une redevance à la Cour d'Annam, l'exploitation, toujours d'après les Annamites, était arrêtée depuis une trentaine d'années déjà, à l'époque où ces renseignements furent donnés au R. P. Laurent.

De larges et profondes excavations subsistaient sur les flancs de la montagne et donnaient une idée de l'importance des recherches exécutées par les Chinois à l'époque de l'exploitation. Importance très grande, si l'on en croit un prospecteur qui alla reconnaître le gisement en 1889, et évalua à 1.500.000 le nombre de mètres cubes enlevés par les Chinois.

Pourquoi ce gisement avait-il été abandonné ?

Les Annamites prétendaient l'ignorer ; mais un simple rapprochement de dates va nous permettre d'en trouver très probablement la vraie raison. En effet les indigènes, comme nous l'avons vu plus haut, disaient que l'exploitation avait cessé depuis une trentaine d'années. Comme on était en 1888 à cette époque, en retranchant 30 ans de 1888, nous trouvons 1858, époque où Tourane fut pris par le corps expéditionnaire franco-espagnol. Il y a donc tout lieu de supposer que, comme pour beaucoup d'autres mines, sinon pour toutes, l'exploitation fut arrêtée par les ordres du roi *Tự-Đức* qui régnait en Annam lors de la prise de Tourane, et qui craignait que la connaissance des mines existant dans son pays fut encore une raison qui viendrait s'ajouter à celles que nous avons déjà de nous fixer définitivement dans le pays.

Ce fut le Capitaine Jullien qui, tout au début de 1889, étant commandant d'armes par intérim à Tourane, fit la première reconnaissance sur le gisement en question. Il était accompagné de deux colons, MM. Cotton et Boudet, de la Maison Ulysse Pila d'Haiphong, qui se trouvaient de passage à Tourane à cette époque.

Immédiatement après cette reconnaissance, c'est-à-dire fin Février, commencement de Mars 1889, deux autres colons de Tourane, MM. Baliou et Claude, se rendent également sur le gisement en question, retrouvent les anciennes recherches chinoises et prennent des périmètres réservés. Mais des compétiteurs surgissent, entre autres un Chinois qui revendique énergiquement la priorité de la découverte, et tout cela donne lieu auprès de M. Gouin, alors Résident de France à Tourane, à une quantité de réclamations sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'appesantir ici.

Vingt ans se passent sans qu'on entende plus parler du gisement de Lo-Dong, jusqu'au jour où j'en fis connaître l'existence à M. Janin, ancien capitaine au long cours, qui venait d'être nommé huissier à Tourane (3 Février 1908), et qui se passionna dès son arrivée pour les recherches minières. Tout le temps que lui laissaient libre ses fonctions, il le passait dans la brousse, et c'est ainsi qu'il explora très minutieusement et d'une façon très intelligente et très judicieuse, la vallée de Lo-Dong et toutes celles qui l'environnent. Il rapporta de ses expéditions une collection de magnifiques échantillons de quartz surifères que je vis chez lui et qui certes pouvaient donner beaucoup d'espoir à celui qui les avait trouvés.

Malheureusement ce n'est pas impunément qu'on parcourt la sauvage forêt d'Annam, et malgré sa robuste constitution, M. Janin mourut deux ans à peine après son arrivée à Tourane, des suites des dures et nombreuses fatigues endurées au cours de ses recherches, et sans avoir atteint son but. Ses collections de minerais, vendues aux enchères publiques à sa mort, m'a-t-on dit, furent dispersées je ne sais où, et tout ce travail de recherches, si intéressant à tous points de vue, fut anéanti sans laisser aucune trace.

J'arrête ici ces souvenirs, qui sont déjà le passé, hélas ! Je les ai exhumés de ma mémoire, pour rendre hommage à nos devanciers sur cette terre d'Annam.

Je m'excuse auprès de mes lecteurs, du peu d'intérêt qu'ils peuvent présenter aux yeux de la plupart d'entre eux. J'ai pensé toutefois qu'il était bon de rappeler les travaux de ceux qui nous ont précédés ici, et que si, au point de vue historique, ces faits n'avaient qu'un intérêt relatif, ils pouvaient, au point de vue minier, rendre peut-être quelques services aux esprits entreprenants et aventureux qui voudraient un jour suivre les sentiers ouverts par leurs aînés, en leur évitant les tâtonnements et aussi les fatigues de premières recherches dans la brousse annamite.

II. — CONSIDÉRATIONS CLIMATÉRIQUES, HYGIÉNIQUES ET MÉDICALES

Dans son étude sur l'Hygiène de l'Indochine (1), Simond dit, à propos de la zone centrale du Moyen-Annam, qui s'étend du 14° au 19° de latitude Nord, que « dans la région montagneuse, l'année comprend, comme dans la plaine, deux saisons bien tranchées par leur température : une saison fraîche, d'Octobre à Avril, et une saison chaude, de Mai à Septembre ». Toutefois, il faut compter avec les différences produites par l'altitude, différences qui en font la valeur. Celles-ci ont trait à la pression barométrique, à la thermométrie, à l'hygrométrie, à la ventilation, etc.

Pour ce qui est de la pression barométrique, le Capitaine Debay signale que les observations faites pendant plusieurs périodes estivales lui ont permis de constater une différence maxima de 3mm. 6 pour des observations journalières, et un écart de 7mm. 6 entre les observations faites sur un même point.

Le minimum et le maximum thermométriques observés par le Capitaine Debay ont été de 14° 5 et de 23° 1, chiffres légèrement supérieurs à ceux enregistrés en 1920 — du 15 Juin au 20 Août — par les Docteurs Sallet et Marque, qui ont relevé une moyenne minima de 16° 5 et maxima de 24° 1. Mais l'été de cette année 1920 fut particulièrement chaud. On peut dire, d'une façon générale, que le thermomètre oscille tout l'été entre 15 et 26°. Cette dernière température est rarement dépassée au milieu du jour.

Fait important à noter, c'est que l'écart avec la plaine est constamment supérieur à 10 ou 12°, avec une différence certainement plus marquée encore pour les températures nocturnes. Alors que le thermomètre accuse jusqu'à 36° dans les appartements à Tourane et à Hué, au milieu du jour, la température à Bana oscille entre 18 et 26°, et il arrive même assez souvent, par temps brumeux, qu'elle ne dépasse pas 18° pendant toute la journée.

Les observations ne sont pas encore suffisantes pour préciser le régime des pluies, mais leur chute est moins importante qu'on ne serait en droit de le supposer de la plaine, d'où l'on aperçoit fréquemment la montagne perdue dans les nuages. Il est certain, d'autre

(1) *Traité d'Hygiène — Hygiène coloniale — Hygiène de l'Indochine*, par Simond, p. 421. Paris — Librairie Baillière et Fils 1907.

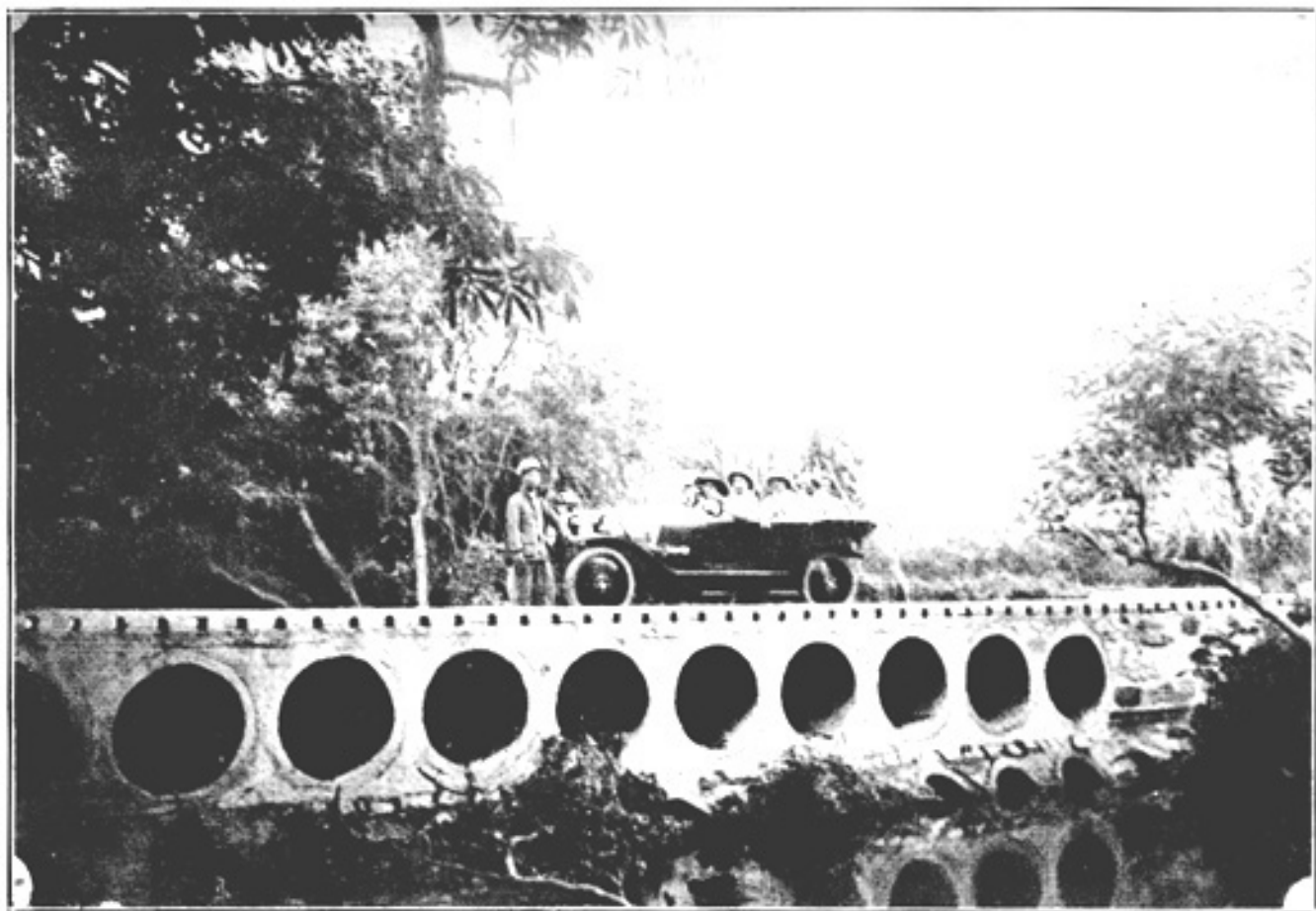


Planche CXII. — Le pont de An -Lôi, au pied de la montagne. (Cliché Berthe.)

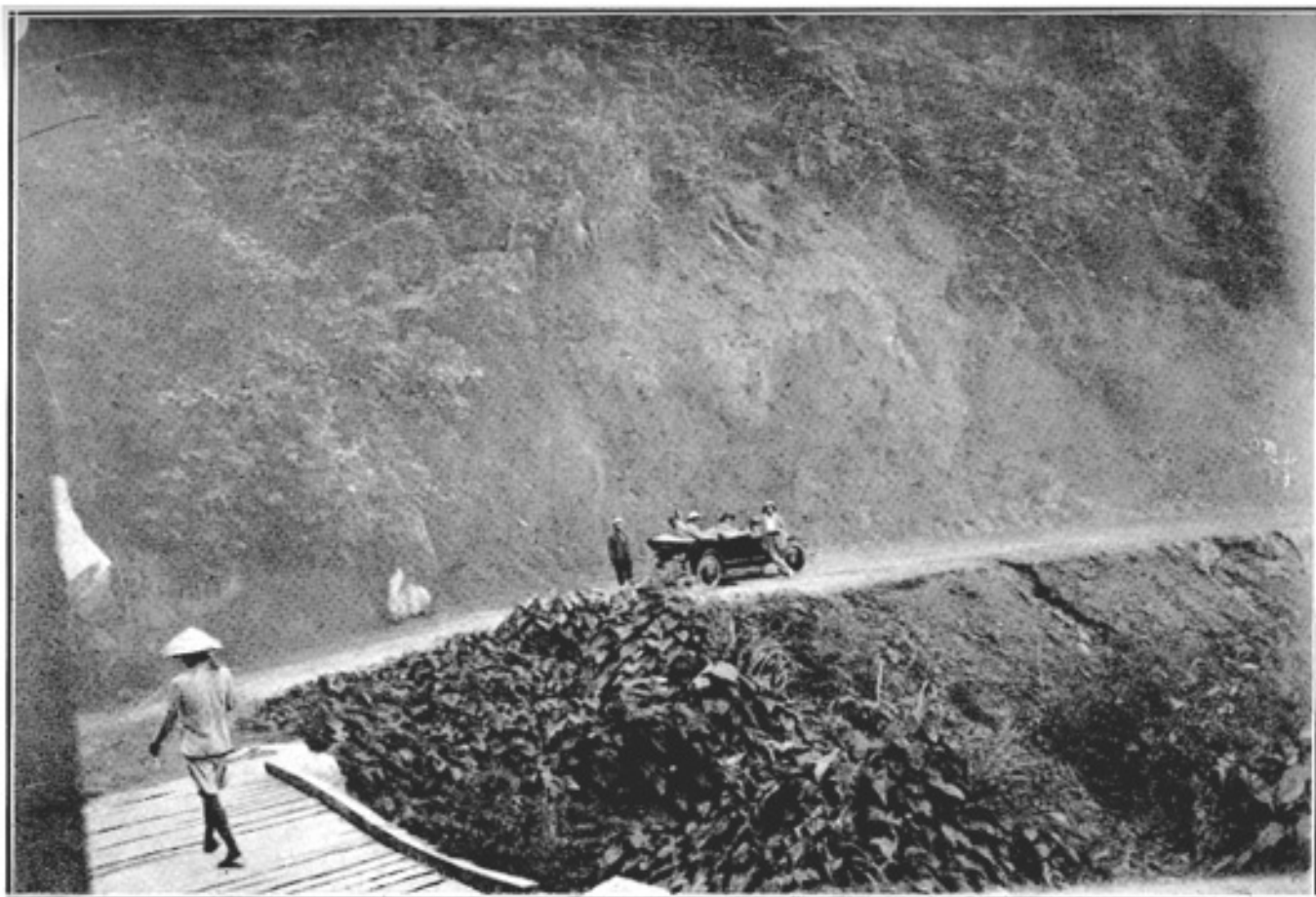


Planche CXIII. — Bana : un coin de la route automobilable, au kilomètre 19. (Cliché Berthe.)

part, que les mois de Juin, Juillet et Août sont ordinairement des mois secs. Nous avons bien constaté cette année-ci, à la fin Mai et dans les premiers jours de Juin, des pluies quotidiennes assez régulières au milieu du jour, mais peu abondantes et sous forme d'ondées d'orage.

La saison pluvieuse ne commence vraiment qu'en fin Septembre, lors des fortes perturbations atmosphériques (typhons), et lorsque la mousson de Nord-Est s'est établie. D'ailleurs, même lorsque les pluies sont abondantes, l'eau ne séjourne pas, tant son glissement est facile et rapide sur les argiles des pentes. Aussi est-il reconnu que le climat de Bana n'est pas humide, tout au moins pendant tout l'été et dans la zone la plus élevée, qui est seule habitée. Les moisissures sont alors inconnues dans les habitations.

Le degré hygrométrique moyen (de 6 à 21 heures) a été de 87,4 pendant la période la plus chaude (Juillet et Août).

Les brouillards sont assez fréquents et apparaissent habituellement à la suite des orages, mais ils séjournent plutôt dans l'étage moyen de la montagne, entre 800 et 1.100 mètres. On les voit monter des vallées, dispersant leurs masses dans les couloirs de la forêt. Le moindre vent les chasse et les ramène. Ils sont donc plutôt passagers. Nous les avons vus cependant persister avec plus ou moins d'intensité pendant quelques jours, sans que l'impression en fût d'ailleurs désagréable, tant la fraîcheur était délicieuse. La nébulosité moyenne observée a été de 6, 3.

Quant aux orages, parfois violents, que déterminent, selon l'explication du Capitaine Dabay, « les courants qui tournoient et se heurtent autour des cimes de l'arête », ils sont également de courte durée. Ils se prolongent par contre dans les vallées voisines ou sur les autres sommets de la chaîne.

L'aération est parfaite, tous les emplacements étant bien exposés, et la ventilation est pour ainsi dire constante sur le sommet. Dans la journée, c'est assez souvent la brise marine plus ou moins rafraîchie par la traversée des couches supérieures de l'atmosphère ; dans la soirée, c'est, pendant une grande partie de l'été, grâce aux appels chauds de la plaine par les couloirs des vallées voisines, le vent de l'Ouest, dit du Laos. Ce vent, qui est très chaud et très pénible dans la plaine, est, à cette altitude, toujours plus ou moins froid, soutenu et presque trop fort.

Enfin, le sol, du fait de sa constitution (argiles, sables, roches de granit et quartz souvent décomposées) offre des garanties de salubrité, puisqu'il ne peut rester humide.

En résumé, le climat de Bana est un climat plutôt sec, d'une douceur constante, aux journées tièdes sans excès et aux nuits d'une

exquise fraîcheur. Ce climat sain, modéré, analogue à celui de la Méditerranée moyenne, convient admirablement à tous les organismes fatigués ou déprimés par les fortes chaleurs de l'été et en particulier aux femmes et aux enfants.

Pour que cette montagne, qui se trouve située ainsi dans d'excellentes conditions climatiques, puisse bien remplir le rôle d'une station d'altitude, il est indispensable d'y organiser les règles d'hygiène générale à observer. Ainsi que l'indique le Dr Léger, Directeur du Laboratoire de Bactériologie de Hué, qui a bien voulu établir un projet d'assainissement, « une des causes les plus importantes d'insalubrité est le grand nombre de coolies porteurs incessamment en voyage pour le ravitaillement et les transports. Aucune réglementation n'étant en vigueur, le tout aux ravins s'est pratiqué largement et continue à se pratiquer. La question des déchets, des matières usées ou souillées, et surtout des excréta humains, à rejeter, à éloigner ou à détruire, constitue pour la station, en raison de la contamination des sources toujours à craindre, un gros point noir, dont il est indispensable de signaler le danger pour permettre d'y remédier. Bana est à ce point de vue placé dans une situation défectueuse, les habitations construites sur la crête dominant de chaque côté les différentes sources d'eau d'alimentation situées en contrebas dans les ravins immédiatement voisins ». Il sera facile cependant d'y remédier avec des mesures opportunes et méthodiquement poursuivies. La première, la plus importante, concerne l'eau d'alimentation : celle-ci, sauf pour l'Hôtel, qui emploie le plus souvent l'eau de pluie recueillie dans une citerne souterraine en ciment, est prise aux différentes sources ainsi qu'à un puits maçonné foré au bas d'un des ravins les plus rapprochés. Mais tout se passe encore actuellement d'une façon primitive et peu hygiénique ; le transport de cette eau étant, en effet, opéré par des coolies au moyen de touques à essence, c'est dire que l'eau est plus ou moins souillée. Il est donc essentiel de prévoir une alimentation en eau qui soit plus pratique et non dangereuse pour la santé publique. On peut envisager les deux solutions suivantes :

a) — les eaux des diverses sources devront être captées dans de bonnes conditions et protégées sur un périmètre à déterminer ;

b) — comme leur débit est sans doute trop faible, pour qu'il soit possible d'en refouler l'eau au moyen de béliers sur les différents



Planche CXIV. — Bana : dans la montagne, le transport en chaise. (Cliché Casanova.)

points de la crête, nous conseillons avec le D^r Léger la construction d'une vaste citerne pour recueillir les eaux de pluie. Placée sur le point le plus élevé, elle pourra facilement alimenter en eau toute la station et, bien construite, mettra à l'abri de toute crainte de contamination.

L'analyse purement chimique de ces eaux a été faite en 1920 par les soins du Laboratoire de Hué : le résultat en était une minéralisation insignifiante et une teneur en matières organiques un peu élevée. En dépit de ce léger défaut, l'eau est excellente. Néanmoins, il sera utile de la dégrossir par filtration, afin de diminuer les éléments anormaux qui sont uniquement dûs aux débris végétaux. Au contraire des eaux de la plaine, si abondamment séléniteuses, ces eaux très fraîches de la montagne montrent leurs qualités nettes pour la cuisson des légumes et les lavages sous le savon.

Vient ensuite l'évacuation des matières usées. Cette partie du programme revêt également une importance primordiale, puisque toutes les souillures de la surface du sol et des ravins sont automatiquement entraînées par les eaux pluviales jusqu'aux sources situées plus bas. Il est urgent par conséquent de lutter contre le tout aux ravins, aussi bien pour les ordures ménagères que pour les excréta humains.

Il convient de signaler aussi la nécessité de ne pas négliger dès maintenant la lutte contre les moustiques. Bien que ceux-ci soient très rares, puisque l'emploi de la moustiquaire est inconnu jusqu'ici, ils existent cependant. Le Docteur Léger a eu l'occasion de découvrir des larves dans des récipients avoisinant les maisons. Il serait tout à fait regrettable de laisser, par défaut d'hygiène générale, augmenter le nombre de ces insectes, au point d'être obligé de se servir de la moustiquaire.

D'autres mesures fort utiles doivent être prises : la première est la construction, dans un endroit abrité et un peu écarté de la route, d'un campement — bien compris — pour les coolies porteurs de chaises et de bagages, qui sont obligés souvent de passer la nuit sans aucun abri, d'où une recrudescence possible chez eux, sous l'influence du froid, des manifestations palustres et l'éclosion de troubles broncho-pulmonaires.

La deuxième consiste dans l'installation d'un petit marché, en paillote, afin de grouper au même point les divers marchands colporteurs qui fréquentent déjà régulièrement la station.

La troisième concerne le maintien de l'équipe de débroussaillage formée par le Service Forestier, dans le but d'aménager et de prolonger les sentiers-promenades, d'essarter les sous-bois voisins des chalets, et de réduire la forêt aux endroits où elle est trop dense

et où elle empêche l'aération. Cet élagage immédiat aura un autre avantage, celui de diminuer l'accès et le nombre des petites bêtes venimeuses.

En résumé, il est à souhaiter que l'Administration approuve sans retard le projet de réglementation sanitaire de ce petit centre urbain, projet qui a été élaboré par M. Bon homme, le précédent Résident de la province de Faifo, d'entente avec la Direction locale de la Santé.

L'expérience de ces quatre dernières années est bien suffisante pour affirmer l'excellence de cette station au point de vue médical. Aussi le nombre des Européens qui y ont séjourné pendant la saison estivale, n'a-t-il fait que s'accroître d'année à année. De 54 (adultes et enfants) en 1920, il a été cette année-ci de 120 en moyenne pendant les mois de Juillet et d'Août.

Le service médical, qui y fonctionne depuis deux ans dans des conditions satisfaisantes, n'a eu à intervenir que très rarement et pour des indispositions pour ainsi dire insignifiantes : quelques troubles gastro-intestinaux apparus au début du séjour par suite de l'augmentation de l'appétit ; rhumes légers, tels des rhumes printaniers de France, provoqués par la fraîcheur des soirées ou bien aussi par l'action vive du soleil, au milieu du jour ; courbature fébrile, avec migraine et sensation de fatigue générale, du fait de l'acclimatement, pendant les deux ou trois premiers jours. On n'a constaté jusqu'ici, même chez des personnes anémiées par un séjour plus ou moins long, aucune affection sérieuse, ni surtout aucune maladie tributaire de la station. Nous ne signalerons que quelques légers troubles d'altitude et tout spécialement des phénomènes congestifs, chez les femmes. A mentionner aussi la fréquence chez les enfants de petites plaies des jambes, produites par les piqûres de petits mouches et qui guérissent très facilement avec quelques pansements. Ces insectes (des Simulis) sont assez nombreux dans les hautes herbes et surtout dans les bas-fonds humides, mais ils disparaîtront certainement au fur et à mesure du débroussaillage et de l'assèchement du sol aux environs des chalets.

Les bêtes venimeuses, qui semblent cependant assez fréquentes (serpents, scolopendres et scorpions), n'ont donné lieu à aucun accident chez les Européens. Seules, quelques piqûres de scolopendres ont été constatées chez les Annamites (domestiques et coolies), mais elles n'ont jamais présenté de caractère de gravité, sans doute

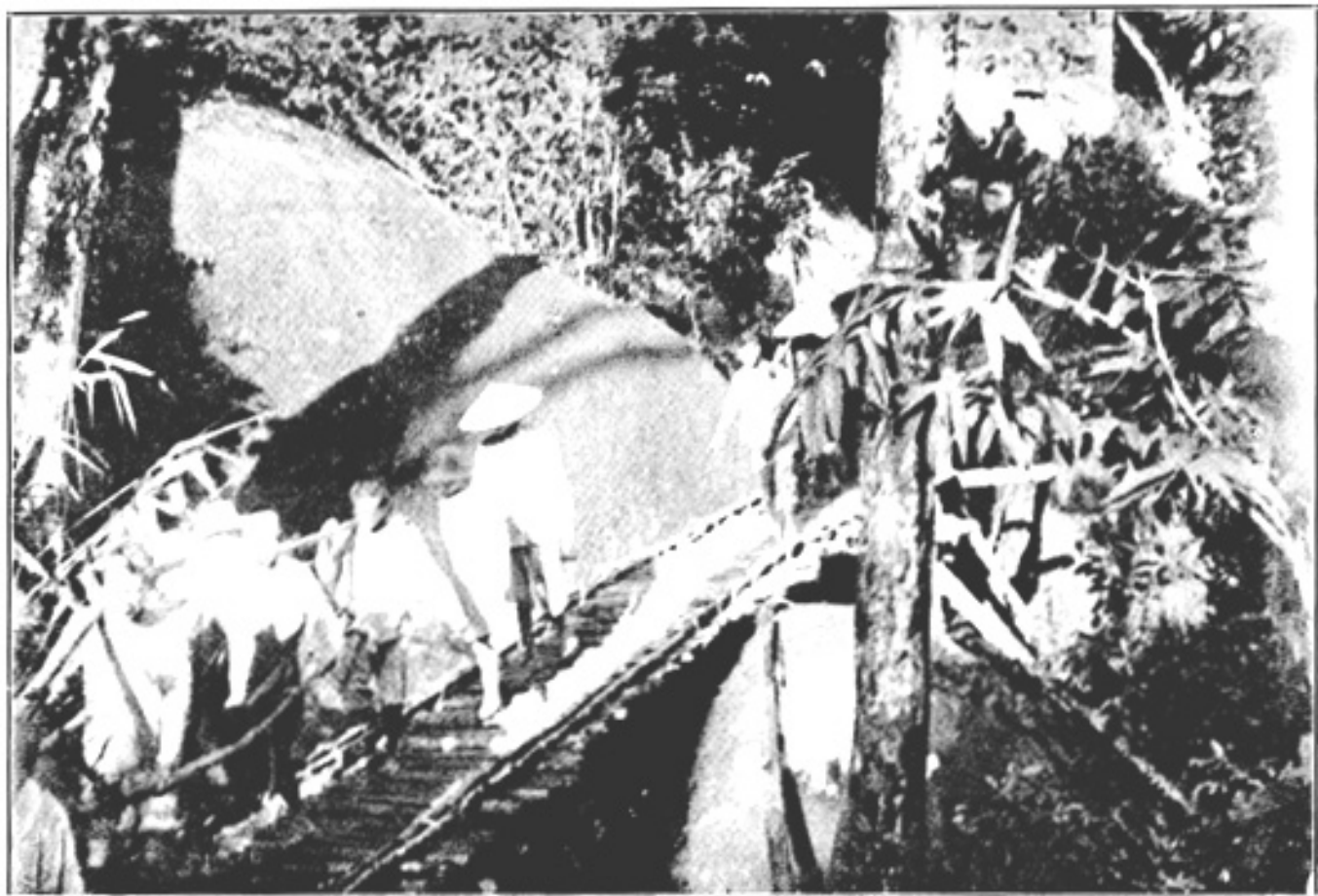


Planche CXV. — Bana : à la montée, un passage pittoresque. (Cliché Casanova.)

à cause des injections de sérum Calmette qui furent pratiquées chaque fois.

Bien que le paludisme soit très répandu parmi les habitants des villages du pied du massif, il est inconnu au sommet, et même les manifestations aiguës sont peu fréquentes, lorsqu'ils peuvent trouver un abri pour la nuit, chez les coolies porteurs, qui sont cependant tous plus ou moins des impaludés chroniques.

En résumé, la santé générale des Européens y est très favorablement influencée par cette cure d'altitude ; aux affaiblis par un séjour prolongé, aux déprimés par les trop lourdes chaleurs, aux surmenés plus ou moins neurasthéniques, ce climat revivifiant redonne assez vite de l'activité, de la force et de l'énergie. Mais, en général, ce sont les femmes et les enfants qui en bénéficient le plus largement. C'est merveille de les voir reprendre du poids et de belles couleurs.

Nous pourrions en citer de nombreux exemples. En effet, nous avons constaté de véritables résurrections chez plusieurs jeunes enfants amaigris par des atteintes de gastro-entérite fébrile et pour lesquels l'été dans la plaine aurait été un désastre.

De même, chez plusieurs femmes très anémiées, avec inappétence presque complète, nausées, vomissement même, et dont le rapatriement paraissait inévitable, nous avons eu l'agréable surprise de noter une amélioration rapide et un retour complet à l'état normal après quelques semaines de repos.

Le séjour n'est vraiment contr'indiqué qu'aux malades trop épuisés, aux cachectiques, ainsi qu'à ceux atteints d'hypertension et de congestion marquées (cardio-rénaux, emphysémateux, etc).

Il est à souhaiter que l'autorité militaire se décide à demander un terrain approprié pour la construction d'un camp de repos, où seraient envoyés les militaires les plus fatigués des garnisons de Hué et de Tourane, pendant toute la période d'été.

Quant aux Annamites, si l'on en juge par l'excellent état de santé générale que présentent les domestiques au service des Européens, parce qu'ils s'y trouvent dans de bonnes conditions, on peut affirmer que cette cure d'altitude leur sera également très salubre.

On sait combien l'été de Hué et du Centre-Annam est pénible et combien la chaleur déprimante du mois d'Août en particulier les éprouve et déclanche chez eux des troubles pathologiques plus ou moins graves (dysenteries, embarras gastriques fébriles, etc).

Nous ne saurions donc trop leur recommander, surtout aux fonctionnaires ou négociants dont la situation matérielle permet ce déplacement, d'imiter les Européens, en s'y rendant chaque année pendant un mois ou deux. Nous conseillons, par suite, la construction et l'instal-

lation d'un chalet-hôtel pour Annamites, en attendant la création de chalets particuliers.

Nous déclarons, en terminant, que la station de Bana, et cela nous le reconnaissons bien volontiers, n'est en rien comparable à celle de Dalat, puisqu'elle ne peut être qu'une station d'été, à intérêt très local. Mais, telle qu'elle est, elle est d'une réelle importance et d'une utilité incontestable, car elle est actuellement la seule station d'altitude possible pour le Centre-Annam. Dalat est trop éloigné, en effet, de Tourane et de Hué, pour qu'il soit possible aux fonctionnaires et aux colons d'y faire de fréquents et de longs séjours, le déplacement étant trop onéreux et trop pénible en été pour la majorité des Européens. Par contre, la rapidité et la facilité d'accès (4 heures de Tourane et 7 heures de Hué) sont telles qu'il n'est pas exagéré de dire que Bana est maintenant à la portée de tous et que cette station méritera d'être fréquentée par tous les Européens de Hué, de Tourane et des provinces voisines, lorsque l'hôtel sera suffisamment agrandi et lorsque de nouveaux chalets particuliers seront construits. Contrairement à ce que l'on pense, ce ne sont pas les emplacements qui font défaut ; en dehors des pitons de la crête, qui ne sont d'ailleurs pas encore tous occupés, il existe sur les deux versants plusieurs mamelons parallèles et perpendiculaires, surtout du côté du versant occidental, qui se prêtent parfaitement à l'édification de nombreuses villas.

Enfin, nous tenons à affirmer qu'une villégiature estivale à Bana constitue la cure d'altitude parfaite, tout-à-fait apaisante et qui convient surtout aux familles ainsi qu'aux personnes désireuses de se reposer en toute tranquillité. Bien plus, en raison du panorama merveilleux sur la mer et sur toute la chaîne annamitique, des décors et des jeux de lumière si variés, que l'on a constamment sous les yeux, le séjour y est agréable et présente un charme tout spécial. C'est même là, à notre avis, la supériorité de Bana sur Dalat, dont l'horizon limité est toujours le même, bien que l'étendue du plateau facilite de nombreuses promenades.

Dr GAIDE.

III. — GÉOLOGIE, FLORE, FAUNE.

La partie occidentale de la baie de Tourane se ceinture de toute une série d'élévations, montagnes disposées sur plans divers, jointes ou coupées par des trouées : ce sont les mouvements côtiers dépendant de la grande chaîne d'Annam et qui sont des contreforts d'appui

sur des deltas médiocres. Parmi ces détails montagneux se marque le massif de Bà-Na : c'est immédiatement le plus important du groupe.

Lorsque la pointe de l'éperon du « **Ai-Vân-Sơn** » (1) a été dépassée et que l'on pénètre dans la baie touranaise, on distingue, dans la continuation lointaine de l'éperon, une coulée étroite mais nette, qui marque le défilé livrant passage à la rivière de « **Cu-Đê** » (2). Notre montagne l'appuie au second plan : c'est elle qui dessine une silhouette dominante d'ellipse élargie, crênelée de cîmes ondulantes, toutes échancrures atténuées, et la masse entière semble amoindrie du fait des courtes élévations qui s'entassent et s'inclinent en avant d'elle.

Certaines cartes marines situent la montagne parmi les repères côtiers : c'est le « Sommet Rond » des cartes hydrographiques anglaises, situé légèrement en Sud-Ouest de Tourane, soit en ligne de latitude N. 17°78 pour la montagne, et 17°86 pour le port marchand. Le point culminant, autour duquel se dispersent les éléments de la station d'altitude, est dans le voisinage de cette ligne et dans celui du parallèle de longitude tracé au 1171°38 'Est.

Les cartes régionales désignent assez pauvrement cette masse. La nouvelle feuille au 100.000^e du Service Géographique lui applique le simple nom « Bà-Na » et marque la station près d'un signal cotant une altitude de 1.467 mètres.

Le Capitaine Debay, qui fut un des premiers explorateurs européens de la montagne, la désigna d'un nom emprunté à son plus fort torrent : il en fit très justement le massif du **Lỗ-Đông**. Nous en avons fait depuis quelques années le « massif de Bà-Na », la « montagne de Bà-Na », ou plus simplement « Bà-Na », en transportant précisément le nom d'une des agglomérations voisines de la base, petit hameau proche de l'un des points d'accès, lieu d'attente et de ravitaillement (3).

L'Annamite a-t-il gardé la connaissance des vieux noms, ceux qui s'inscrivent dans les monographies des provinces ? L'homme qui existe auprès d'elle, qui vit de sa forêt, de même celui qui en connaît de loin la silhouette, le lettré et le paysan, chacun l'appelle plus habitu-

(1) **Âi-Vân-Sơn** 海雲山, « Montagne du Col des Nuages ». Le **Đại-Nam nhứt thống chí** écrit habituellement 海雲山 **Hải-Vân-Sơn**, « montagne de la mer des nuages. »

Le **Hoàng-Việt địa dư chí** et quelques autres emploient la première forme.

(2) **Cu-Đê-Giang** 俱低江, se jette dans la baie entre les villages de **Hoà-O** et de **Thủy-Tú**.

(3) Bà-Na 婆那. Bà « dame » ; Na, particule ou pronominal. – Ce toponyme ne signifie rien ; sans doute est-il la transcription phonétique de quelque vieux nom venant de l'ancien pays, ou de celle d'une appellation **mọi**. « Na » aurait dans presque toute la chaîne la signification de rizière, de champ cultivé.

ellement « Núi-Chúa », c'est-à-dire, la « Montagne Princesse », qualifiant ainsi peut-être sa beauté, mais sans doute et plus vraisemblablement son prestige et sa hauteur.

Mais la Géographie de Duy-Tân (1) lui consacre une description: C'est le « Giáo-Lao-Sơn ». Les autres noms s'y inscrivent : « Sào-Đào-Sơn » et « Chúa-Sơn », qui fixent des comparaisons ou des qualités.

On traduit ensuite : « Cette montagne atteint une longueur d'environ 20 *lý*. Sa partie orientale se sépare en deux versants dont l'un, celui du Sud, rejette ses eaux vers le cours du Lỗ-Đông, celui du Nord appartient au bassin du Sông-Cu-Đê. Au Nord, elle est brisée sur la rivière de Phú-An, qui appartient au *phủ* de Thừa-Thiên ; le Hoàng-Giang la coupe au Sud.

« Ses sommets sont taillés à pic, elle a de nombreuses sources, des retraites sombres, des refuges perdus. Quelques tribus sauvages y vivent ».

Les renseignements que donne le *Đại-Nam nhứt t thông chí* sont souvent imprécis et parfois peu clairs. Nous savons qu'une branche de formation du futur Sông Cẩm-Lệ prend naissance dans le Sud de la montagne : c'est le Lỗ-Đông ; il est indiqué par ce nom sur la nouvelle carte au 100.000°. Mais dans la description de la montagne de Phò-Nam, que la Géographie annamite situe à l'Est du Đại-Giáo-Lao-Sơn, on dit : « A l'Est de la montagne de Phò-Nam (2) se trouve le poste de Cu-Đê qui est au bord d'une rivière ; à l'Ouest prend naissance le ruisseau du Lỗ-Đông. Près de là campait le régiment de Trà-Ô, et l'endroit se nommait « Ai-Tân » (3).

Il faudrait donc se reporter à la branche supérieure du Cẩm-Lệ-Giang, celle que la nouvelle carte française désigne du nom de « rivière de Túy-Loan » : la chose est plus vraisemblable. Le Capitaine Debay décrivait cette branche en N. E: le Lỗ-Đông supérieur ; la branche du Sud, complétant l'encerclement du massif sur le Delta, constituent le Lỗ-Đông inférieur.

La nomenclature des montagnes, dans l'ouvrage annamite cité, n'apporte aucune garantie de situation ; les noms des lieux sont souvent infidèlement transmis par des caractères modifiés au tours des copies successives ; les vieilles appellations n'ont plus raison d'être lorsqu'elles n'attachent à elles aucune valeur d'administration ; elles sont parfois remplacées par un nom populaire ; mais c'est plus généralement par un terme général : « la montagne », « la forêt »,

(1) *Đại-Nam nhứt thông chí*, livre V. p. 17 b.

Giáo-Lao-Sơn 教勞山 ; Sào-Đào-Sơn 巢刀山 ; Chúa-Sơn 主山.

(2) Phò-Nam-Sơn 扶南山.

(3) Ai-Tân 隘新, « le nouveau défilé ».

« la rivière ». Nous avons vu que tel était le cas de Bà-Na ; et cependant, exceptionnellement pour les montagnes qu'il indique, le livre de la Géographie annamite lui consacre à deux reprises l'épithète de « grand », c'est le « Đai-Giáo-Lao-Sơn ».

De par sa situation géographique, la montagne de Bà-Na relève du territoire du Quảng-Nam. Elle dépend administrativement du canton de Phước-Thượng dans le *huyện* de Hoà-Vang.

Le relief de la montagne est particulièrement rude et le versant oriental, dressé très durement, marque des failles et des ravines profondes, accusant les crêtes de leurs bords en dépit de l'épais revêtement végétal dont ce versant cherche à s'apaiser. L'énorme travail de ruissellement des eaux est activé du fait de la nature du terrain, dont la facilité d'absorption est réduite, et aussi par l'épaisseur, à peine perméable, du toit forestier et de celui du sous-bois. Conduites presque directement aux ravins par ces derniers, glissant sur le sol pour celles qui l'atteignent, les eaux des pluies augmentent avec rapidité le torrent. Ainsi se montre, plus accentuée sur ces points vifs, l'ossature rocheuse dans le chaos des masses entraînées ou, mises à nu, abandonnant les sables et les argiles qui glissent aux rivières pour les apports d'alluvions destinés aux deltas du Quảng-Nam.

Le versant occidental s'infléchit moins brusquement peut-être en raison des pluies moins longues et d'un régime moins chargé. Ici les escapements en falaises sont exceptionnels ; du reste, il fait jonction avec 18 pied de la montagne immédiatement parallèle sur un vallonement assez surélevé.

La constitution géologique de la masse appartient aux terrains primitifs. Toute cette structure ancienne se marque depuis la base par des schistes, des micas, des quartz et des argiles. Les immenses granits sont jetés souvent dans de prodigieux chaos.

Au sommet, plus particulièrement près des argiles rouges assez fréquentes, se plaquent des bandes de roches cristalliniennes, parfois colorées. Des roches délitées sont entraînées aux ravins parmi des sables (1).

*
* *
*

Partout la forêt recouvre, du pied au faîte, sur tous les versants. Mais elle reste infiniment variée, car ses essences se distribuent sur

(1) Est-il nécessaire de signaler au Sud-Est du massif, et éloignées de quelques kilomètres, les sources très chaudes de Đông-Nghe ?

ses pentes par rayons. Le sous-bois également se modifie suivant les étages et, dans l'immense fouillis végétal qui habille cette masse formidable, on suit facilement la différence des cotes dans la diversité des productions.

Les espèces se répartissent suivant l'altitude, elles se répartissent aussi suivant l'orientation, suivant le terrain : zones des argiles humides, du groupe rocheux ou du bas-fond enrichi d'humus. Ainsi la forêt et la doublure de son sous-bois vivent plus magnifiques dans la richesse multipliée de leurs genres, coupant les monotones et créant sans cesse des surprises.

La région des premiers mamelons d'approche est assez rude. Cependant parmi les herbes hautes (1) émergent les tiges nombreuses d'un *Baeckea* (2) géant d'un ou deux mètres, s'opposant à la médiocre espèce rencontrée si souvent dans les marigots duniers ; c'est la fausse bruyère exploitée pour la fabrication de balais communs. Ici elle est énorme et elle est sans nombre.

La région basse qui appartient plus immédiatement à la montagne, parce qu'elle est plus humide, reste des moins pénétrables, le taillis est plus touffu sous les espèces forestières très hautes ; toute une menue végétation de graminées, de fougères, de sélaginelles y abonde.

Dans le sous-bois se mêlent des lianes (*Smilax*, Légumineuses, Rotins) autour d'espèces droites, plus fines et plus hautes que celles des plaines : *Ixora*, *Caryota*, *Bauhinia* ; des *Calangas* rameux, des *Cypérus grandis*, plusieurs Laurinées.

La haute forêt ici ne diffère guère de celle qui peuple le pied des montagnes voisines ; les essences s'y maintiennent semblables, empruntant aux Euphorbiales, aux Cœsalpinées, aux Artocarpées, à quelques Cupulifères. Les fruits tombés annoncent les espèces : ils sont de toutes sortes, fruits secs et fruits charnus ; baies, drupes, akènes, gousses.

La demi-altitude porte une différence plus grande dans le sous-bois que dans la couverture forestière ; dans celui-là les espèces sont plus nettes : un certain nombre de Palmiers, Aréquiers de forêt, groupant leurs talles nombreuses, des Rotins, une espèce fragile voisine des

(1) Ce sont des hautes graminées parmi lesquelles domine l'herbe des brousses qui constitue le « tranh », l'herbe à paillotte, *Impérata cylindrica*, puis quelques *Dactyles*.

(2) *Baeckea frutescens*. L. (Myrtacées). Le P. Loureiro l'avait désigné comme « *Cedrela rosmarinus* ». La plante est fortement aromatique (A. Chevalier : *Premier inventaire des bois et autres produits forestiers du Tonkin* — Hanoi, 1919).

Raphis ; des Fougères ; quelques Melastomées (1) ; une Orchidée terrestre, cantonnée entre 600 et 800 mètres, Cyripède aux feuilles maculées ; des Cicas ; une Ampélidée aux tons roux.

Mais la flore de cette zône, dont le sol sans doute moins riche, à coup sûr plus tourmenté que celui de la précédente, manifeste puissamment. Elle manifeste déjà autour des arbres, s'essaie auprès des roches et souvent, parmi des circonstances extérieures favorables, lieux ombragés, humidité constante d'un creux de torrent, elle s'empare de la roche stérile, y greffe ses lichens et ses mousses dont le tapis sans cesse augmenté fera l'habitat de choix pour les Orchidées et tout un monde de Fougères.

Ici les très grandes espèces se multiplient, fûts immenses, droits, splendides ; les Cupulifères sont plus nombreux, surtout un chêne aux fruits sessiles accumulés (2).

C'est au-dessus de 1.000 mètres que se présente surtout une sorte de pin au double feuillage, rameaux dressés et rameaux pendants ; celui-là est un *Dacrydium* (3), il avoisine les Chênes, les Camélias, les hautes Laurinées, les bois lourds, ceux des marqueteries rouges ou noirs (4), les gigantesques *Bœckea*.

Mais déjà c'est toute la forêt du sommet.

Elle est partout, jetée sur les crêtes, s'étendant sans fin au creux des vallonnements : elle étale ses verts sans monotonie, les uns aigus comme ceux des poussées jeunes ou ceux des pins, les autres sombres, ainsi les teintes lointaines des feuilles des chênes ou des laurinées. Des rameaux impatients trouent la nappe d'une couleur inhabituée,

(1) Une toute petite espèce voisine des *Melastoma* se marque par des feuilles régulières, à apparence veloutées d'un vert sombre, sur lesquelles sont disposées des taches rangées d'un blanc pur.

(2) Chênes et *Castanopsis* sont nombreux. Les chênes ont de multiples espèces aux fruits très divers. Les deux genres sont désignés en annamite par le mot « *giê* ». Il existe les *giê-vàng*, *giê-trắng*, *giê-sung*, etc.....

(3) *Dacrydium elatum*, des Conifères. — Arbre d'un bois estimable, appelé parfois faux santal. Les Annamites le désignent par le double nom « *đương tùng* » (le premier nom désignant les Thuyas et les Cyprès, le second les Pins) (V. A. Chevalier).

(4) Parmi ceux-ci un *Son*, bois dur, très rouge, peut-être un *Dillenia*, celui auquel A. Chevalier apporte l'appellation vernaculaire de « *Doc-shan* » (sic). La transcription des noms annamites n'apporte généralement qu'une valeur bien relative dans les désignations. Elles sont trop variables pour des pays très voisins, souvent elles sont suspectes de la part de ceux qui les donnent, et les reproductions qui en sont faites dans beaucoup de flores et dans beaucoup d'études sont à peu près exemptes de l'orthographe admise et des accents réguliers. Les caractères *chữ-nôm* pourraient seuls fixer fidèlement, sinon le travail devient stérile et facteur d'erreurs, sauf en ce qui concerne des dénominations absolument consacrées.

rose, blanche ou autre; ce sont les teintes désaccordées des feuillages nouveaux.

Plus encore les espèces moindres apportent leurs variétés: fougères de toutes sortes, fougères qui tapissent le rocher, fougères grim-pantes, fougères qui sont arbres; ce sont elles qui jettent la finesse sur chaque décor (1). Les courtes espèces de Palmiers sont leurs aides : ainsi sont les Rotins, les Arcs, et celui dont les feuilles presque entières semblent avoir été taillées aux ciseaux sur leurs bords (il est proche des Chamoerops). Les Smilax aux tiges ailées, les Gingembres, les Aroïdées, de gigantesques Vacquois, des Cypéracées et des Graminées dressent les cadres que tendent les jets des longs bambous-lianes ou nouent les tiges crispées des Monstères.

Le soi est garni dans les coins d'abris, sur les argiles, aux creux des roches ou des souches, de touffes de Polytrics et de Sphaignes, mousses épaisses rappelant celles de nos bois.

La vie végétale est intense, celle du sol protège celle du rocher : l'arbuste, et il est nombreux (Cinamomes sauvages, Lauriers, Cléro-dindrons), l'arbuste prête souvent l'appui de ses racines aux espèces médiocres.

Mais tout en haut, dans la voûte des grands arbres, des genres aériens ont fixé leur fougueux développement. Les uns vivent adaptés sur un support vivant, n'intéressant à leur entretien que les déchets du support lui-même ou ceux qu'il a recueillis : ce sont les plantes à épiphytisme vrai, orchidées nombreuses (Cymbidium, Dendrobium, Bulbophyllum. Epidendres...) multiples fougères (Doradilles-nid. Polypodes en couronne, Drymoglosses), des Lycopodes et des Arums tubéreux....

Il est encore un certain nombre d'espèces à parasitisme franc, celles qui utilisent le support et la vie du support, puisant aux tissus de celui-ci les sucres utiles qu'elles empruntent tout préparés. Il y a

(1) Les fougères de Bà-Na appartiennent à bien des genres et quelques-uns sont représentés par des espèces fort nombreuses.

Je cite : Cyathea : Alsophila (espèces arborescentes) ; Lygodium (espèces grimpantes); Gleichenia (G. linearis, aux rameaux et aux feuilles symétriques par deux divisions) ; Cibotium ; Humata (H. pedata) ; Davallia ; Schizoloma (surtout sur les pentes du versant Est) ; Adiantum ; Ptéris : Liptobrochia (L. incisa, assez abondante près du Service Forestier) ; Blechnum (B. tonkinense, ressemblant à un cica grêle) ; Asplénium (A. nidus, juchant ses feuilles en langue de cerf dans les fourches) ; Athyrium ; Aspidium ; Polypodium (P. coronans, encerclant les troncs d'arbres) ; Nipholobolus ; Pleopeltis; Vittaria, (V. elongata, qui déborde les fougères-nid et la coronante) ; Drymoglossum, qui court sur les troncs ; Trichomanes des lieux humides ; etc.

A côté des fougères : les Lycopodénium. Sélaginelles et Lycopodes.



Planche CXVI. — Bana : à la montée, un pont en rondins. (Cliché Casanova.)



Planche CXVII. — Bana : le Bureau de Poste. (Cliché Gayet -Laroche.)

des *Loranthus*, ces guis des régions d'Annam ; il y a surtout les Hoyas(1), aux fleurs en corymbes, blanches ou crèmeuses, semblant prises à l'emporte-pièce dans quelque porcelaine ou dans quelque cire. Elles ont un suc mauvais et ne vivent plus après la mort de celui auquel elles s'étaient fixées.

Ainsi se leurre un grand nombre pour qui toute plante aérienne en épiphytisme ou en parasitisme constitue nécessairement quelque variété d'orchidées. La recherche des orchidées a été sévère sur les sommets ; les coolies, attirées par l'appât des sommes faciles que leur valait l'escalade d'un arbre, ont tout détruit. Les beaux *Epidendres* blancs, les *Dendrobies* droites ont disparu presque définitivement. La culture de ces espèces venues en altitude est pénible et désolante dans le climat côtier, sec et chaud : aucune des espèces transportées n'a su vivre. Dans le trafic perpétué de ces plantes suspendues, on aime encore voir figurer les spécimens de fougères nombreuses ou des parasites à destin précaire, tous dénoncés comme orchidées et naïvement entretenus comme tels.

Dans les végétations arbricoles il serait également à citer toutes ces petites choses acharnées à vivre et qui sont minimales, mais si étonnantes, formant parfois des tapis mêlés où les Hépathiques aux scies infimes se dispersent dans le réseau des *Trichomanes* et des mousses. Les lichens touffus (*Usnées*) se piquent près des lichens foliacés (*Parmélies*, *Physcies* ou *Peltigères*), et des bouquets identiques dans leurs tailles de nains et dans la forme de leurs feuilles placent leurs espèces réduites de fougères et d'orchidées (2). Le tapis se renforce parfois, se hissant à la fourche haute où les fougères en couronne ou celles en nid ont installé leur masse hospitalière pour toute une flore d'espèces plus tendres qui éparpillent autour de fines décorations.

Dans les endroits où s'accumulent les bois décomposés, au pied des arbres ou sur quelque fût à l'écorce disjointe, poussent des champignons aux genres nombreux. Les *Polypores* amadouviens atteignent parfois de robustes tailles, énergiquement collés aux troncs vifs ou aux troncs morts ; d'autres sont plus légers, fines collerettes ornées ; d'autres élèvent de terre un pied vernissé aboutissant à un chapeau aux formes variées dont le sommet luisant, la consistance ligneuse font contraste avec la surface veloutée de la table blanche des reproductions (3). On voit aussi des *Tricholomes*, des *Lyco-*

(1) *Hoya*. R. Br., des *Asclépiadacées*, tribu de *Tylophorées*.

(2) Les premières appartiennent surtout au genre *Vittaria* ; l'orchidée est un *Ceratostylis*.

(3) *Ganoderma* des *Polyporées*.

perdons, des Ussules, des Lactaires (l'une présente un suc blanc); des Chanterelles, des Auriculaires que les Annamites savent recueillir et utiliser. Il existe des bolets ; j'en ai recueilli de plusieurs espèces: l'un complètement orangé, un autre étrangement semblable à notre « tête de nègre » des bois de châtaigniers.

L'herbier de Bà-Na est immense : son étude lèverait sans doute bien des inconnues, surtout dans ce monde des ptéridophytes dont le règne est exalté par toute la montagne. Combien de ressources insoupçonnées parmi ses plantes, ses géantes et son sous-bois !

On exploite dans les constructions les troncs que donne sa forêt ; son bambou-liane (1) sert aux attaches et à la confection de claies. Mais les Annamites entraînent parfois vers le bas des feuilles cueillies aux espèces du sommet, et certains ajoutent aux masticatoires habituels la feuille d'un laurier au parfum épais qu'on appelle « la fausse canne le ». Alpinées, Gingembres, Monstères, Callas, Lauriers, un Illicium immense et des Sterculices : plantes à essences, plantes à résines, plantes à féculs, tout y est venu en masse pour l'émerveillement du regard et la satisfaction des besoins humains.

Le Service Forestier a commencé autour du centre de Bà-Na un travail des plus heureux : un dégagement dans les végétations vives a été activé sur certaines pentes, essartage rationnel à entretien facile désormais, aérant le sous-bois et facilitant les absorption des eaux tombées. La couverture forestière ainsi libérée, gagnera dans le choix des espèces conservés par le semis spontané que lui vaudront des porte-graines choisis.

M. Cadays, Garde Général des Forêts, chef de cantonnement, m'a donné de nombreux renseignements sur la forêt de Bà-Na, et je sais encore par lui qu'un magnifique peuplement a été organisé. Il s'agit de ce très bel arbre, du Dacrydium, arbre de parure et arbre d'essence profitable : 18.000 pieds ont été plantés en cours d'année 1924.

Du reste les pépinières des Forêts appuieront encore sur le beau travail entrepris.

J'écrivais en 1920 : « Au milieu de cette végétation fournie, la vie animale reste presque nulle. En lisière de la forêt, dans les premières ondulations de la plaine, le tigre sévit, et se montrent quelques cerfs et des sangliers qui s'abritent dans les bas taillis, près des affluents

(1) Le bambou-liane. - Les Annamites l'appellent **cáy-hóp**. Mais ce nom est adopté pour d'autres espèces à tiges grêles. Ses entrenœuds sont très longs.

de la rivière **Cám-Lê**. Des gibbons (les grands « **con-vưon** ») se montrent peu ; pourtant chaque matin on entend leurs tristes et lents appels qui montent des vallées. Sur les pentes, on trouve, mais si rare, le chat sauvage, tandis qu'au sommet apparaît uniquement un rongeur particulier, sorte de rat écureuil, à tête épaisse, à queue trapue, au corps strié de bandes longitudinales vertes, et dont l'agilité est prodigieuse (1).

« Quelques groupes de passereaux, des oiseaux menus, gris, à tête huppée, de rares perruches viennent en passant animer la hauteur, plus nombreux encore lorsqu'ils fuient les orages des couloirs où le vent pourrait les presser. Cependant, à côté de ces hôtes de passage, certains sont sédentaires, et surtout une petite espèce qui niche à terre, aux creux des talus. Parfois quelque rapace entre en quête vers les sommets qu'il abandonne bientôt. Vers les premières pentes, le paon, le coq sauvage s'indiquent, et l'un de nous, en montant au Bana, a surpris un vol important de « con tri », Argus brun) ».

Je compare avec les observations que l'on peut faire maintenant. La présence de l'homme et les modifications qu'il a fait subir aux sommets de Bana ont changé en quelque sorte la vie des êtres. Ainsi certaines espèces semblent s'être éloignées, le gibbon s'est fait plus discret et son cri paraît plus lointain et plus rare. Certaines espèces sont devenues plus familières : il existe auprès des habitations des troupes d'écureuils noirs, au panache cerclé de poils d'argent et au ventre roux, qui vivent sans effroi parmi les poulaillers en quête libre. Près du rat sauteur, s'est introduit un rat domestique (*Mus musculus*).

Mais la forêt s'est animée de tout un peuple d'oiseaux autrefois inaperçus : des grégaires, des isolés, des passereaux, des fissirostres, des grimpeurs aux tons admirables, ton corail, ton orangé, oiseaux verts menus, ramiers noirs ; et le minuscule habitué des creux de terre, troglodyte au nid cache. Les lourds éperviers croisent aussi plus fréquemment, guettant toute cette faune plus nombreuse et les basses-cours mieux garnies.

Toute une petite faune se multiplie parfois près des habitations. Il y a des insectes, mais assez rares : un fort bel *Elater* violet, des *Acanthides* ; les *Eschnées* traînent leurs vols abondants de libellules géantes ; quelques mouches et quelques bourdons ; les moustiques se montrent peu. Des papillons de jour très décorés fréquentent les coins abrités se méfiant des souffles rudes, mais le soir rabat aux lumières un monde innombrable de choses ailées, papillons de toutes

(1) C'est un *Sciuridé* comme l'écureuil noir, il est désigné des Annamites par le nom de « *con soc* ».

formes, immenses ou naines, aux couleurs simples mais abondamment diverses.

Un coin étrange de ce petit monde aérien est fixé par un procédé de défense fort répandu ici : le mimétisme. Il n'est point particulier à ce petit monde, nous le retrouverons encore pour certains êtres mieux organisés.

La plupart de ces insectes curieux appartiennent aux Phasmides, et leurs formes incroyables les font confondre au repos avec les éléments du milieu habituel de leur choix. Dans les touffes des paillettes vivent les longs Bacilles, et les Phasmes se rencontrent dans les amas de brindilles parmi lesquelles aucune différence n'apparaît. La Phyllie ne fait aucune opposition avec les feuillages dont elle a adopté forme et couleur ; une seconde espèce aux tons passés (Phyllie feuille-sèche) vit parmi les feuilles tombées. Encore, un papillon se protège parmi ces dernières où ses vols nombreux trouvent un abri grâce à l'apparence acquise, les ailes retroussées.

Un Myriapode épais participe à ce même phénomène de défense, c'est un Glomeris qui roule en boule dure au moindre danger, offrant ainsi une carapace sans prise, mais aussi l'étrange aspect d'une graine récemment tombée.

Cette famille des Myriapodes se marque par certains éléments dont un fâcheux : c'est la Scolopendre mordante, le cent-pieds dont la prise des pattes-mâchoires peut déterminer une envenimation douloureuse ; il est le même que celui des plaines. Les Jules aux pattes menues et nombreuses promènent un corps cylindrique, à carapace noire et luisante ; tandis que se montrent, mais plus rares, des Scutigères aux membres multiplies, fins et articulés, qui semblent faire d'une médiocre chose un animal important.

La petite faune terrestre fixe encore quelques espèces singulières ; les araignées, par exemple, et leurs échantillons réduits : les uns sont les Tégénaires, hôtes ordinaires des coins sombres de partout ; les autres, les Acanthocères qui se disposent en épines sur une blanche fourchue, ou les Pholques qui vont maladroitement sur d'immenses échasses grêles, véhiculant un corps, minuscule point noir.

Des Crustacés ont leur habitat sur le sommet ; l'un est un petit crabe gris vivant près des points d'eau, au creux des roches ; l'autre demeure dans les argiles, espèce rousse, d'une taille augmentée.

Il n'y a pas dans les poches stagnantes, dans les eaux mortes, le grouillement actif de tant d'individus divers ; des bandes de têtards font parfois apparition ; ce sont ceux qui renforceront le nombre des Batraciens dont les appels jetés en mugissements ou en choc de cré-



Planche CXVIII. — Bana : l'arrivée du courrier. (Cliché Casanova.)



Planche CXIX. — Bana : le chalet des Chemins de fer. (Cliché Gayet -Laroche.)

celle, constituent les seuls bruits animaux habituellement entendus parmi les chansons aigres des cigales.

Je dois mention pour deux Batraciens spéciaux, différents des Raines et des Crapauds ordinaires. L'une de ces espèces est constituée par une grenouille d'un gris franc, légèrement soulevé par sillons; à elle appartient une forme de mimétisme absolument remarquable. Je fus surpris, en 1920, par la vue d'un lichen épais, *Parmélie* légèrement discordance, plaqué sur un rocher à cassure vive. Mais la fausse *Parmélie* était agile et s'enfuit au premier contact. On la rencontre souvent au revers des talus, sur les plans rocheux ; elle s'immobilise alors, pattes et corps, masse presque arrondie que maintiennent les ventouses de ses longs doigts. Lorsqu'elle est reconnue, elle fuit dès que touchée ; mais, seconde défense de la bête, si elle est prise elle simule la mort, arrêtant immédiatement tout mouvement.

L'autre de ces espèces appartient à un genre bizarre, à l'un de ces genres monstrueux dont le groupe batracien possède des échantillons dignes d'une faune basse d'apocalypse. L'animal fut capturé quelques instants avant ma descente de Bana. M. Dupuy, Résident du *Quảng-Nam*, me fit présenter l'animal encagé, crapaud d'un roux foncé virant au rouge et de belle taille (15 cm au moins, pattes repliées), Sa tête épaisse avait l'étrangeté de deux cornes en pyramides, dressées de cinq millimètres au dessus des deux yeux. Sur le dos couraient trois bandes longitudinales portant des verrues. L'espèce appartient au genre *Ceratophrys*, et les sécrétions de ses cornes et des surélévures dorsales constituent un venin (1),

Les reptiliens figurent diversement : on rencontre parfois au creux des ravins quelques tortues terrestres ; des lézards à crête vivent à tous les étages de la montagne, plus abondants dans la zone inférieure. Ils fixent des formes et des tailles semblables de plus d'un pied de long et adoptent les couleurs diverses du milieu choisi, variant selon les lumières : tons bleu de roi, tons rouges et verts.

On signalerait un Python sur les pentes ; ce puissant reptile est du reste un hôte assez habituel des forêts du Centre-Annam et il se signale particulièrement sur celles de la pointe du *Trà-Sơn*. Quelques serpents glissent, les uns inoffensifs, quelques-uns au danger possible, et ce sont des *Trimesurus* verts, des *Callophis* et certains autres colubridés.

*
* #

La beauté de la montagne ne s'est point uniquement totalisée dans le mouvement de son terrain et le revêtement de sa forêt : elle est

dans la splendeur de son cadre immense, magnifiquement complété, mais dans une opposition violente ; il est constitué sur l'Ouest par les hautes chaînes d'Annam ; sur l'Est, par la mer et les détails côtiers.

Le panorama oriental s'étend ainsi dans une beauté unique. Cependant, au Nord la vue semble se heurter à l'énorme barrière des monts d'épaulement du **Ai-Vân-Sơn** ; mais, par delà ces sommets tendus , on saisit encore les aperçus pâlis de l'horizon marin, et, par les fortes échancrures, on devine les dunes lointaines et l'on distingue là-bas, dans le voisinage de Hué, les sables et les lagunes calmes.

Le côté Est du cadre, en entier, s'ouvre sur tout un infini. Il donne le relief de la carte étendue des plaines du **Quảng-Nam**, dont les détails s'exagèrent au soleil déclinant. C'est, immédiatement au pied, les masses diminuées des cirques de **Phú-Thượng**, les hameaux minuscules et le léger point de clarté que dresse l'église blanche c'est le delta du **Cu-Đê** et son estuaire réduit ; la baie de Tourane décrit sa vaste courbe, cerclée de sables, jusqu'au massif du **Tiên-Chà** découvert tout entier. On assiste par les mers reposées à la vie active de toute cette baie, manifestée par tout un essaim de barques venues des villages pêcheurs, de **Hoà-O**, de **Thanh-Kê** et d'autres encore plus près de Tourane. Elles piquent des points que la lumière du matin fixe en noir dans une clarté tellement confuse qu'on ne sait plus si ces points appartiennent à la mer ou s'ils passent en plein ciel.

Le massif du **Tiên-Chà**, les îles **Culao-Cham** plus lointaines, sont les gros détails immédiats du bord côtier. Plus près, c'est la vaste plaine des rizières et des sables où se traînent les lacets brillants des ruisseaux et des fleuves, où miroitent les eaux tranquilles des lacs et des étangs. Elle montre, diminuée à l'infini, toute la vie du bas : Tourane et son minuscule groupement construit, son port et sa rivière coupant étrangement la côte des dunes ; les masses si réduites des villages, les îlots en damier des rizières dispersées ; de tout petits bois, tandis que les Montagnes de Marbre piquent dans l'aridité d'une zone de désert leur apparence de menus rochers.

La plaine immense prolonge la vue jusque vers un horizon sans limite, mais de plus en plus estompé et indistinct. Elle suit les deltas du Sud du **Quảng-Nam**, sur lesquels se précipitent les premiers vallonnements de l'Ouest, sur ce qui doit être le **Quảng-Ngãi**, dont on atteint par la côte les falaises de **Sa-Huỳnh**, et, sur mer, le **Rocher Nord** et **Pulo-Canton**.

La mer, plus généreuse encore dans les visions qu'elle procure, offre toute sa beauté merveilleusement variée dans son calme et dans ses mouvements, toujours agrémentée de tons éperdus.

Il est impossible de rendre l'impression visuelle, plus encore l'impression totale éprouvée devant tout ce panorama contemplé. Il faudrait dire la tranquillité du lieu ; l'air étrangement bon, agité de ce vent des sommets qui traîne les senteurs des innombrables espèces de la forêt ; le bruit assourdi des choses lointaines ; la manifestation de ce qui vit dans le sous-bois ; le chant brisé des cigales. Tout un ensemble qui vient appuyer à son heure, rendant plus vive et plus émue la période des contemplations. Car la munificence de la vue est dans toutes les lumières et de tous les moments.

Elle est par les temps gris où l'horizon semble moins ouvert mais où les détails plus proches s'affirment : telles les vagues des verdure dont la forêt couvre tout ce qui entoure, mamelons et ravins ; elle est dans les matins, lorsque le jour s'infiltre sur les sommets, noyant la plaine d'une ombre, nuit continuée, jusqu'à l'éclatement du soleil naissant au lointain marin, traduisant en couleur d'or, sur l'eau et le ciel rejoints, la splendeur renouvelée de la clarté. Alors les choses encore assoupies prennent parfois un aspect étrange : les sables blancs mal éclairés gardent des tons violets, les ravins amplifient les ombres.

Le soir, vers la nuit, le calme qui s'appuie sur la plaine, apporte son charme prenant. La poussée obscure se fait successivement, touchant chaque détail rejeté dans le repos. La vie du soir reprend dans les groupes, marquant les villages perdus des lumières des veillées ; la traînée lumineuse de Tourane apparaît ; un feu de forêt peut jeter sa nappe d'incendie sur quelque versant lointain ; il n'est par un bruit, hors le cri de quelque grillon, ou le triste frémissement d'un groupe de cigales.

Le versant d'Occident ne doit pas être négligé, et son panorama plus âpre et moins vivant que celui d'Est a sa beauté fière, ses détails et ses couleurs.

Le panorama prend pied, par delà la forêt propre au Bana, sur l'infléchissement d'une terre sans végétation haute, remontant au versant de la chaîne voisine. Les « Moï » ont détruit l'arbre et installé leurs cultures suspendues. Ici et là on peut distinguer leurs villages aux cases longues. Puis c'est tout un moutonnement prolongé, dans les tons heurtés des gris, des roses et des violets, série de croupes et de falaises, plateaux inclinés rejetés sur des flancs dont les terrains travaillés par les anciennes érosions ont organisé des étages. Au Sud, on embrasse les premiers grands sommets, ceux qui hérissent l'Ouest du **Quê-Son**, les bords du fleuve du haut Thu-Bôn, et la « Dent du Chat » marquant la place du cirque de **Mi-Son** où se cachent de très vieux temples. Au Nord, une chaîne

plus bouleversée, avec des crêtes et des monts en pyramide. Le ciel des couchants travaille plus encore ce mouvement qui s'enferme seulement au jour tombé dans des couleurs d'un sombre violet, reste teinté des tons lumineux de toutes les nuances laissées par les apothéoses des soirs.

D^r A. SALLET.

IV. — CROYANCES ET LÉGENDES

La « Montagne Princesse », si paisible, se peuple de tout un monde mystérieux, aux heures de nuit, et l'Annamite des villages en bordure, dont les maisons s'abritent aux creux des premiers vallonnements, considère ses hauteurs comme sacrées. La montagne est « linh », puissante et redoutée, et l'on fait crédit et l'on sacrifie sans cesse aux esprits répandus dans les replis de sa forêt. Les rudes travailleurs, bûcherons et charbonniers, familiers de ces solitudes, confient bien vite à l'indigène venu des villes, impie et crédule, la légende brève de quelque récit dans lequel se manifeste une ombre ou un démon. On sait ainsi les hantises du soir, le triomphe des fantômes errants, les épouvantables « ma lai », goules sans corps, têtes volantes ; les « ma-moi » aux formes multiples et sombres qui spécialisent l'inquiétude portée par le surnaturel sauvage, et aussi les « con tinh » guettant le voyageur isolé ; l'esprit qui hurle et celui qui se blottit, celui qui conduit et celui qui égare (1).

Toutes les terreurs de la nuit sont là, amplifiés de mille détails, d'un rien, de tout : la solitude de la formidable forêt, la surprise d'un bruit, la montée subite d'une lame blanche de brouillard, le spectre d'un arbre étrange et le vent exaspérant sa plainte dans laquelle se mêlent des rumeurs traînées de loin.

La peur se précise d'exemples : c'est le boy attardé que des mains invisibles saisissent au milieu d'une brume et serrent de liens tandis qu'il se débat, hurle et s'échappe enfin affolé ; c'est l'homme qui a vu la forme sombre bondissant brusquement dans le sous-bois dangereux.

Mais l'offrande invariablement apaise.

(1) Voir au sujet de ces divers démons : L. Cadière. *Croyances et pratiques religieuses des Annamites aux environs de Hué I. Les Arbres ; — II. Les Pierres*. B. E. F. E. O. 1919. Dr. Sallet : *Les Souvenirs chams dans le folklore et les croyances annamites du Quảng-Nam*. B. A. V. H. 1923.



Planche CXX. — Bana : le Service Forestier. (Cliché Gayet -Laroche.)



Planche CXXI. — Bana : un groupe de villas, chalet Suisse, chalet Nước -Đá, chalet de la Santé, chalet Belle -Vue. (Cliché Gayet -Laroche.)

Si vous dirigez une enquête sur tout ce royaume mouvant de la nuit, l'Annamite, sous le plein jour, dédaignera les ombres, se rira des terreurs, niant les apparitions et les hantises ; ou, par crainte des vengeances, il ne livrera rien.

Tout ce folk-lore, du reste, que j'ai pu noter sur Bana et sa montagne, semble ne pas attacher de particularités très nettes. Peut-être plus nombreux sont les esprits, parce qu'ils mélangent ceux de la forêt, ceux de la montagne et ceux de la zone basse. Cependant il semblerait qu'un génie meilleur serait reconnu en propre. Je le signale très imprécis, en dépit de mes enquêtes. C'est un esprit meilleur et féminin, la Dame du lieu : on la nomme Đứơc-Bà. Elle s'apparenterait ou se confondrait avec « Phật-Bà », la Dame Buddha. Dans tous les cas, elle traîne avec elle sa bonté et de la confiance ; on lui rend hommage.

Des gens qui connaissent la forêt affirment qu'il existe dans le dédale des ravins un coin perdu où la montagne, creusée parmi les éboulis d'argiles et de roches, forme un abri qu'un auvent a complété. C'est à « Đứơc-Bà » que le « miêu » sauvage serait dédié, et le principal décor en serait une plaque de marbre blanc rayée comme une table d'échecs.



Aux temps des guerres, lorsque le futur Gia-Long luttait pour son royaume contre les Tày-Sơn usurpateurs, la tradition affirme que le prince prit contact avec le « Núi Chúa ».

Sans aucun détail, l'on raconte qu'il eut accès par la montagne vers des refuges. Je tiens ce seul fait, indirectement, qu'un point aurait été occupé par Nguyễn-Ánh, et l'on m'a désigné dans les mouvements du Nord-Ouest, un pic formant pyramide régulière, qu'une échancrure de notre montagne encadre et singularise plus encore. Sur ce sommet, la légende veut dire qu'un terrain aurait été établi, supportant au centre une table de marbre, et aux angles, quatre sièges de pierre. Un sentier escaladait en spirale les flancs de cette hauteur. C'était là où le prince réfugié recevait l'impôt des peuplades « mọi » fidèles.

Mais dans le large espace du plan incliné, créé par la jonction des bases de la montagne de Bana et de celle immédiatement parallèle du Sud-Ouest, par où coule le Lỗ-Đông, d'anciennes cultures se désignent, malgré que tout effort ait été abandonné depuis longtemps. Dans ce point reculé, sûr, affranchi des surprises possibles, Gia-Long, dit la tradition, aurait abrité une partie de sa famille, confiant dans la

garde des « Mòi ». Une femme de Nguyễn-Ánh aurait entrepris là, pour l'entretien matériel des siens, la mise en valeur d'une cinquantaine d'hectares de terrains neufs, et les vestiges se marquent de la trace des rizières et de quelques arbres fruitiers.



Les circonstances ne m'ont pas permis de pousser très loin les recherches concernant le rôle joué dans l'histoire par ce côté montagneux, formant rempart immense, forteresse solide et refuge profondément garanti (1).

La part que l'on tient de la tradition est des plus indigentes. D'une enquête menée dans les derniers villages, ceux qui empiètent sur les pentes, il résulte que le futur Gia-Long, pourchassé, se serait retiré vers Bana et que, sur ses ordres, des jacquiers et des théiers auraient été planté. Les théiers existeraient encore et, à cause de l'arôme spécial de leurs feuilles plus petites, leurs semences seraient recherchées pour les nouvelles cultures. La construction de la route aurait détruit les derniers des anciens jacquiers.

C'est au cours de ce séjour que le prince Nguyễn-Ánh aurait connu un homme du nom de Mac, au village de Hội-Vực (c'est le village qui se trouve un peu en amont du confluent des deux Lỗ-Đông). Mạc approvisionnait les troupes du prince, sacrifiant les buffles, portant le riz gluant.

Lorsque Gia-Long s'établit sur le trône d'Annam, il voulut confier une charge mandarinale à ce fidèle serviteur. Cependant, Mạc habitué à sa montagne et à la vie des champs remercia le maître et refusa les faveurs.

Il reçut le titre de « Bình-Hương Xứ Sĩ » (l'homme lettré retiré dans la solitude). Son tombeau, objet d'un soin pieux, se trouve sur le territoire de Hội-Vực et fait figure, tels ceux des mandarins des grades. L'endroit s'appelle Bào-Cầu et, dans un espace maçonné de 10 mètres sur 7, se trouve la pierre tombale et une stèle importante qui porte cette inscription : « CỎ-VIỆT Bình hương xứ sĩ MẠC-công mộ » (2).

Le Đại-Nam nhứt thông chí nous apprend sans détail que toute la trouée de Cu Đê et son voisinage étaient singulièrement fortifiés.

(1) Je tiens les renseignements qui suivent de M. Dupuy-Volny, Résident de France au Quảng-Nam.

(2) CỎ-VIỆT Bình Hương Xứ Sĩ MẠC-công mộ. 故越平鄉處士莫公墓. Bào-Cầu 泡操.



Planche CXXI. — Bana : le chalet Suisse. (Cliché Gayet -Laroche.)



Planche CXXIII. — Bana : la cascade. (Cliché Casanova.)

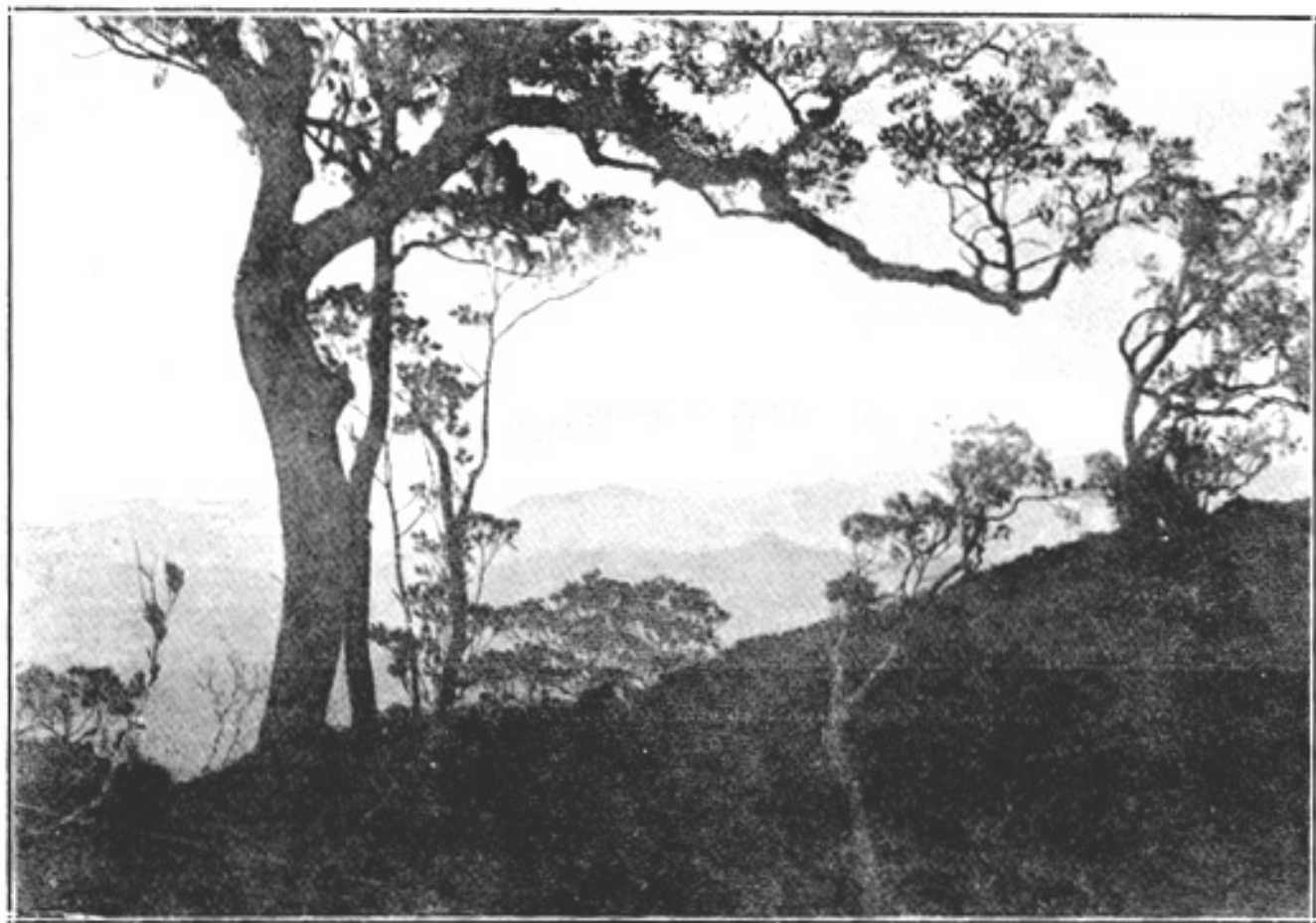


Planche CXXIV. — Bana : vue sur la rade de Tourane. (Cliché Casanova.)

Nous avons vu que le régiment Trà-ô était campé auprès de Lỗ-Đông; il occupait le poste de Ai-Tàn.

Il existait dans cette zone trois de ces défilés défendus : Ai-Tàn, Ai-Thượng, ou poste de Tram-Đa plus au Nord, et Ai-Trung, vers la montagne de Hôi-An.

Ai-Tàn gardait sans doute le passage du Lỗ-Đông. Mais le nom de Hôi-Vực (1) est bien significatif pour expliquer son origine et les efforts de défense qui avaient dû être installé sur le passage existant au Sud de la montagne.

Et à cette époque où Nguyễn-Văn-Đạt, général commandant l'armée gauche du prétendant, exécutait brillamment vers l'Est du Cẩm-Lệ, au voisinage des magasins de Mỹ-Thị, les troupes désespérées des Tây-Sơn, Nguyễn-Đức-Xuyên tenait le poste de Bà-Viên près de Phò-Nam, et Nguyễn-Văn-Duyệt avait chargé de la position de Tram-Đa réoccupée (2).

D' A. SALLET.

V — LA VIE À BANA

Bana, station d'altitude, tient à adjoindre à son altitude certaines qualités obligées d'existence, qui en font un point où l'on vit dans des conditions choisies de climat, et ceci dans un calme et dans une régularité de vie absolue.

Les dispositions du terrain, la dispersion des pavillons obligent en général à la soirée familiale et aux repos nécessaires après l'activité des jours.

Mais Bana a conservé pour ceux, qui fréquentent la station une distraction unique, variée dans ses détails : c'est la marche par les sentiers, ou directement à travers la montagne, sport total dont l'organisme entier bénéficie.

Il est joint à cette étude un tracé des divers chemins créés autour du centre urbain (3). Le réseau s'étend ; il doit s'amplifier encore.

Et sur ces routes de forêt il y aurait tant à rappeler.

Je revois plusieurs de ces promenades familières, quelques-uns des recoins vers lesquels elles conduisent.

A l'Ouest de la « Santé », descend un routin dont les lacets multipliés limitent la fatigue. Il va dans l'ombre des mamelons entaillés et

(1) Hôi-Vực 會域.

(2) Đại-Namnhất-thống chí. Livre V, p. 17 a-b, et 35 b.

(1) Voir Planche CXXV.

des creux vallonnement intermédiaires, protégé par le grand bois étendu partout. Il atteint des torrents plus profonds : celui-ci est bouleversé de roches recouvertes en partie de mousses et de fougères, parmi les suintements. La liane formidable qu'est la monstère jette en écharpe ou en couronne les nouures de ses rhizomes gris et la singularité admirable de ses feuilles profondément découpées. Une végétation puissante entoure, saisissant les blocs, s'accumulant aux terres, poussée sans fin dont la vie utilise les débris des espèces mortes ou lutte dans la vie exubérante des autres. Sous une mêlée végétale, le ruisseau formé glisse, inconnu, s'annonçant au passage des roches, prenant air sur quelque fond sableux pour disparaître sous un nouveau fouillis. Cet autre ravin donne tout un bois délicat d'alsophiles, fougères-arbres, aux cîmes égales sur des stipes différents de hauteur. Ici, c'est la cascатель jaillie de la roche, groupant les ruissellements voisins pour en précipiter l'ensemble sur un seuil rocheux, dont la cascade réduite d'été doit être importante dans son débit d'hiver.

Puis, un sentier de retour conduit par une rampe assez rapide, secourue par des escaliers nombreux, jusque sous le terrassement de l'hôtel.

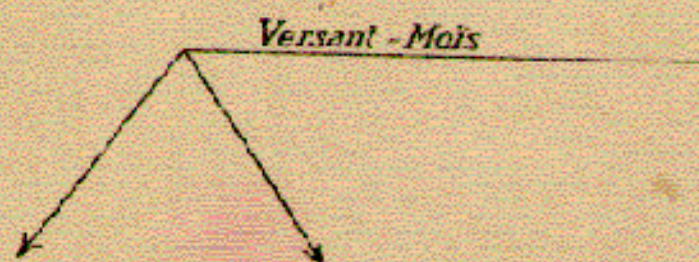
Un travail récent a su créer un chemin d'accès permettant l'ascension calme d'un mamelon spécial, de ce côté occidental de la montagne, mamelon que les premiers occupants de Bana avaient escaladé dans les difficultés du bois et de la pente. Sur un arbre du sommet, il fut fixé un drapeau : le mamelon reste désormais « le Drapeau ». Et de sa terrasse de crête on a bien l'un des plus puissants panoramas du système montagneux de l'Ouest et du Nord, sur les détails de la chaîne et sur la gigantesque masse qui l'épaule, étendue tel un barrage que termine en mer la montagne du Col.

Chaque escarpement est devenu praticable, chaque ravin se laisse atteindre ; le Service des Forêts a ingénieusement su créer et aménager les sentiers utiles. Il faudrait dire les beautés de chacun, les décors spéciaux, les défilés, les chaos, la munificence des végétations de tel point, la succession des merveilles du sous-bois pénétré par certains torrents : ainsi celui qui aboutit à l'endroit que l'on dit « la source de Faifo ».

Sur les chemins réguliers sont disposés, pour le gré des promenades tranquilles, des bancs dont l'installation a été définie sur des emplacements qui apportent le charme de leur cadre ou l'agrément de la vue qu'ils permettent.

Souvent, revenant de « Faifo » par la route, nous dirigeant vers le groupement actuel de Bana, nous nous sommes arrêtés, à la partie

~ CENTRE - URBAIN DE BANA ~



ECHELLE de 5000

Exercice 1924

Bana, le 20 Aout 1924

Clifford

LÉGENDE

Chemin Principal	=====
Sentier de Promenade	-----
Pont	~~~~~
Maison	■
Terrain	□
Torrent	~~~~~

supérieure de cette route. Un banc est précisément installé sur le chemin en bordure de l'escarpement où sont édifiés les pavillons de la Douane, un peu en avant de ce couloir toujours glacé où la route abandonne le versant Est des cîmes pour se jeter sur celui de l'Ouest. A nos pieds, une pente presque en à-pic, s'effondrant vers un ravin peuplé d'arbres ; deux pins aux aiguilles dressées sur des membres tordus encadraient le décor ainsi que l'on présente tant de paysages japonais ; partout, devant nous, s'imprécisait la houle des verts infinis soulevée par les arbres plus forts, et à travers l'immense trouée qui isole le mamelon de « Faifo », la vue projetée très loin atteignait les montagnes du Nord, celles de l'autre côté du fleuve du Cu-Ðê, montagnes tout entières ensevelies dans des tons violets, s'embrumant vite ou, parfois, laissant tomber sur leurs lignes le pli d'un nuage blanc trop lourd.

Bana a su créer ses excursions dont la variété étonne ; Bana n'a fait appel qu'à sa seule nature, et celle-ci veut intéresser chacun. Il ne peut être question de chasse, ou bien alors il faudrait gagner les pentes très basses de l'étage inférieur, non plus que de l'attrait de quelque vestige laissé par l'homme dans le passé. Les promenades ne veulent compter que pour la marche et l'intérêt calme d'un coin charmant ou la découverte d'un panorama merveilleux. Les promenades jouent un grand rôle dans la vie de Bana, et leur action est grande sur le travail qui s'opère pour la santé de chacun dans la bienfaisance d'un climat de fraîcheur avec le réconfort des appétits et l'apport inévitable de sommeils meilleurs.

Dr A. SALLET.



VI. — SERVICE DE TRANSPORTS AUTOMOBILES ET CHAISES A PORTEURS
DE TOURANE A BANA ET VICE VERSA
trois fois par semaine.

HORAIRE

DÉPART DE TOURANE

DÉPART DE BANA

MARDI, JEUDI, SAMEDI,

Départ en automobile, de l'Hôtel Morin, à 4 heures 30 du matin, arrivée au bas de la montagne entre 5 heures 10 et 6 heures ; ensuite, départ en chaise à porteurs, arrivée à Bana entre 10 heures 10 et 11 heures 10.

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI,

Départ de Bana, en chaise à porteurs, à 5 heures du matin, arrivée au bas de la montagne vers 10 heures ; ensuite, départ en automobile, arrivée à Tourane entre 11 heures et midi.

PRIX DES PLACES

*Auto, par voyageur, la place. 2\$00
Enfant de 3 ans à 10 ans. 1 00
Domestique indigène. 0 50.*

PRIX DES BAGAGES

De Tourane à Bana ou de Bana à Tourane, 0\$04 par kilogramme.

CHAISES A PORTEURS

*Européen La chaise à 8 coolies. . . . 3 \$ 20
Enfant de 10 ans à 16 ans et indigène. La chaise à 6 coolies. . . . 2 40
Enfant de 3 ans à 10 ans. La chaise à 4 coolies. . 160*

AVIS

MM. Les voyageurs qui désirent aller à Bana sont priés de prévenir au moins quarante-huit heures à l'avance. Chaque voyageur peut porter 30 kilogrammes environ. On peut prendre dix voyageurs environ à chaque voyage. Le service commence le 13 Mai et finit le 15 Septembre. Il est assuré par M **Lê-Văn-Ếp**, à Tourane.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

